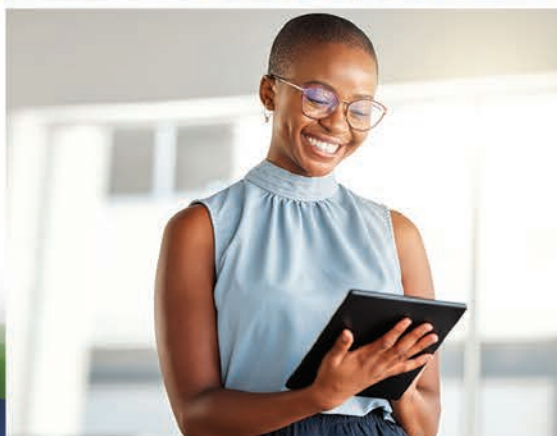




SOGEBANK



RAPPORT ANNUEL
2021-2022



INTRODUCTION

Message du Président Directeur Général.....	4
Conseil d'Administration de la Sogebank	7
Hauts Cadres de la Sogebank	8
Conseil d'Administration de la Sogebel.....	9
Conseil d'Administration de la Sogecarte.....	9
Conseil d'Administration de la Sogesol.....	10
Conseil d'Administration de la Sogexpress.....	10
Conseil d'Administration de la Fondation Sogebank.....	11
Conseil d'Administration de la Soge Assurance.....	11

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE.....12

Contexte général.....	14
L'économie réelle.....	16
Commerce extérieur et balance des paiements.....	17
Finances publiques, monnaie et système bancaire.....	18
Perspectives pour 2022-2023.....	21



PERFORMANCE DU GROUPE SOGEBANK.....22

Chiffres clés.....	26
--------------------	----

PERFORMANCE DE LA BANQUE COMMERCIALE.....28





ENTITÉS DU GROUPE
SOGEBANK.....32

FONDATION
SOGEBANK37



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.....40

Rapport des vérificateurs indépendants.....56

Bilans consolidés au 30/09/2020 et 30/09/202159

Notes aux états financiers consolidés.....65

INFORMATIONS GÉNÉRALES
SUR LE GROUPE SOGEBANK.....134



MESSAGE DU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL, ROBERT MOSCOSO

Mesdames, Messieurs les Actionnaires, Chers Invités,

Au nom du Conseil d'Administration et en mon nom propre, je vous souhaite la plus cordiale bienvenue à notre trente-huitième Assemblée Générale Ordinaire.

Depuis plus de deux ans, le monde est en proie à un triple défi : une crise climatique, une pandémie sans précédent qui continue de se décliner en de nouvelles variantes et l'envolée du coût de l'énergie et des produits alimentaires provoquée par des conflits internationaux, notamment la guerre en Ukraine.

Chez nous l'année 2022 fut une nouvelle période de morosité économique et d'attentisme politique. Elle a commencé en octobre 2021 par un pays lock et s'est terminée par de multiples perturbations : l'instabilité politique, la pénurie des produits pétroliers, la multiplication des gangs entravant la circulation des biens et des services, de nombreux cas de kidnapping et un deuxième pays lock en septembre 2022. Une conjoncture complexe qui a eu pour effet, le ralentissement des investissements directs dans le pays et l'appauvrissement de la population.

Les conséquences économiques de cette conjoncture sont préoccupantes. Selon l'économiste Thomas Lalime, Haïti vit « une grande dépression », précisant que « pour une période de quatre ans consécutifs de récession, on parle plutôt de dépression de l'économie haïtienne ».

En effet, avec une contraction de 1.7% du PIB et une inflation de plus de 38% en septembre, les familles haïtiennes ont connu une année difficile sans précédent.

La banque centrale a adopté un train de mesures dont, un financement monétaire record à hauteur de 71 milliards de gourdes et la révision à la hausse des taux directeurs au cours du deuxième trimestre de l'exercice ; et, malgré les entrées de devises en hausse de 405 millions de dollars, ces mesures n'ont pas pu résorber les conséquences néfastes de la dévaluation de la gourde et l'inflation qui en résulte a réduit considérablement le pouvoir d'achat des ménages.

Dans cet environnement incertain, la croissance du portefeuille de crédit de la SOGEBANK, toutes monnaies confondues, a atteint 15.2% et nos dépôts ont cru de 16.47%, résultats légèrement inférieurs à la croissance des dépôts du système bancaire. Cette performance affaiblie par rapport à l'exercice précédent reflète la vulnérabilité de certains segments de clientèle quant à la crise actuelle.

Notre produit net bancaire connaît une hausse de 13.44%. Un résultat satisfaisant considérant la situation économique fragile dans laquelle nous évoluons. L'attention spéciale portée aux dépenses de fonctionnement l'an dernier s'est poursuivie en 2022 ramenant ainsi notre coefficient d'exploitation à un taux de 68.50%, une performance remarquable compte tenu de la montée inflationniste.

Pour la troisième année consécutive, la SOGEXPRESS s'est démarquée avec un profit net de 545.6 millions de gourdes dépassant de 27.5% celui de l'exercice précédent.

En revanche, nos autres filiales ont subi les conséquences de la situation politique, économique et sécuritaire du pays. La SOGESOL qui dessert le segment de clientèle le plus sensible, donc le plus affecté par cette situation, a subi une perte de plus de six cent millions de gourdes. Les nouvelles réglementations de la banque centrale concernant la facturation des transactions internationales, ont causé à la SOGECARTE d'importantes pertes de change. La SOGEASSURANCE quant à elle, suite aux différentes manifestations violentes durant l'année, a eu à faire face à d'importantes réclamations de sa clientèle.

Toutefois, en dépit de cette réalité particulièrement compliquée, le résultat brut consolidé d'exploitation a atteint 1.9 milliards de gourdes pour un résultat net de 1.4 milliards de gourdes pour l'exercice 2021-2022.

À cet égard, je félicite nos collaborateurs d'avoir pu obtenir ces résultats. Nous mettons les bouchées doubles pour lancer, le plus tôt possible, des produits et services qui répondent aux attentes de la clientèle et qui leur apporteront de grandes satisfactions dans leur expérience avec la SOGEBANK.

Guidés par notre vision d'être « un groupe financier, universel, innovant, pour vous, partout et à tout moment », nous sommes résolument convaincus des capacités de nos Collaborateurs à créer de la valeur, dans la durée, pour nos Clients et nos Partenaires.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Au vu de la performance enregistrée cette année, je vous propose la distribution d'un dividende de HTG 1,374.00 par action, représentant 30% du profit net de l'exercice.

Pour terminer, je tiens à remercier les Directeurs Généraux des sociétés affiliées, les Hauts Cadres et tous les Collaborateurs du Groupe pour leur dévouement, leur assiduité et leur engagement à faire du Groupe SOGEBANK, un des plus grands groupes financiers haïtiens.

Enfin, j'adresse mes remerciements chaleureux à mes collègues du Conseil d'Administration pour leur assistance et leur encadrement dans la gestion de notre institution.

Un grand merci à vous, Chers Actionnaires de la SOGEBANK, de votre confiance et de votre fidélité à notre banque.

Gardons le cap sur nos grandes priorités stratégiques pour continuer à amplifier notre rayonnement et créer de la valeur ajoutée pour nos clients, car l'avenir appartient toujours à ceux qui travaillent.

Merci à tous.

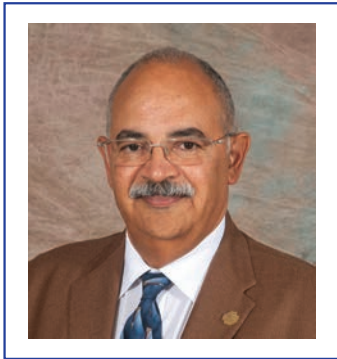
Ce 25 février 2023

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'R. Moscoso', written in a cursive style.

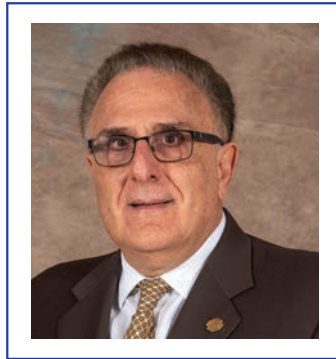
Robert MOSCOSO

Président Directeur Général

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOGEBANK



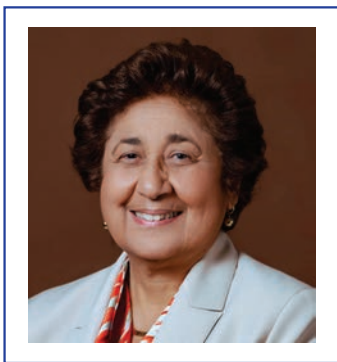
M. Robert Moscoso
Président Directeur Général



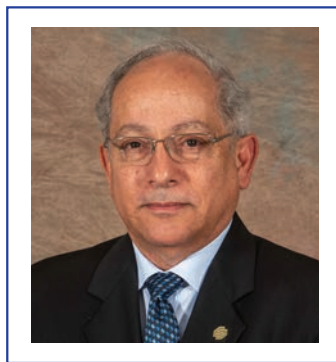
M. Raymond Jaar
Vice-Président



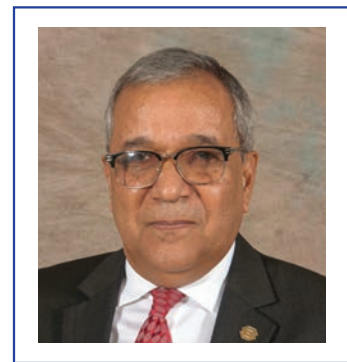
M. Claude Pierre-Louis
Secrétaire



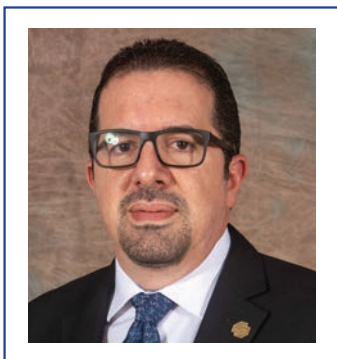
Mme Gladys M. Coupet
Trésorier



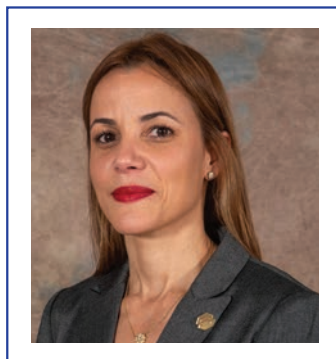
M. Claude Apaid
Membre



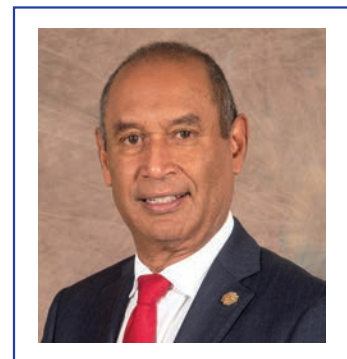
M. Pierre Marie Boisson
Membre



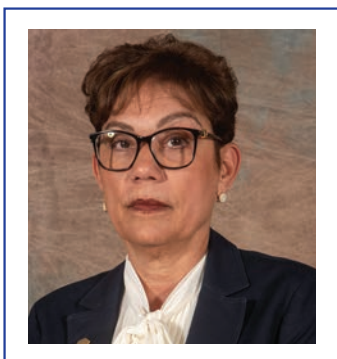
M. John Victor Handal
Membre



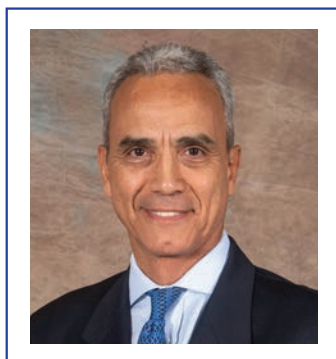
Mme Dominique Bonnefil
Membre



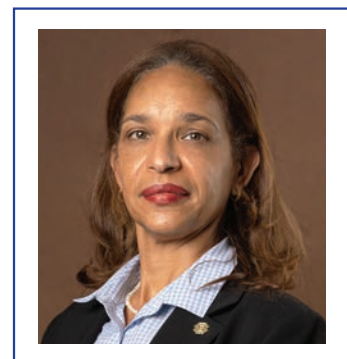
M. Franck Lanoix
Membre



Mme Joan Perry
Membre



Dr Michel Théard
Membre



Mme Gaëlle Rivière Wulff
Membre

HAUTS CADRES DE LA SOGEBANK



Mme Gladys Coupet,
Administrateur Délégué



Mme Gaëlle Rivière Wulff,
Chief Financial Officer Groupe (CFO)



M. Réginald de Delva,
*Directeur Général Adjoint,
Services Administratifs*



M. Charles Jean-Noël,
*Directeur Général Adjoint,
Risques*



M. Michaël J. K. Verch,
*Chief Information Officer (CIO),
Technologie*



Mme Pascale Verret,
*Directeur Général Adjoint,
Crédit*



Mme Karline Augustin,
*Directeur Exécutif,
Services Administratifs Groupe*



Mme Tatiana P. Bernadel
*Directeur Exécutif,
Commercial*



M. Jean Robert Duprat,
*Directeur Exécutif,
Finances*



Mme Sulette Emile,
*Directeur Exécutif, Risques
Opérationnels et Technologiques*



Mme Guerdy Faustin,
*Directeur Exécutif,
Ressources Humaines*



Mme Fabienne Jannini,
*Directeur Exécutif,
Crédit Commercial*



M. Jean Pierre Joseph,
*Directeur Exécutif Opération et
Effets à payer*



M. Patrick Justin Lhérisson,
*Directeur Exécutif,
Administration du Crédit*



Mme Cynthia Perry,
*Directeur Exécutif,
Crédit Grandes Entreprises*



M. Claudel Préval,
*Chief Technical Officer (CTO),
Technologie*



M. Philippe Herby Rivière,
*Directeur Exécutif,
Trésorerie*



Mme Audrey Sam,
*Directeur Exécutif,
Réseau*

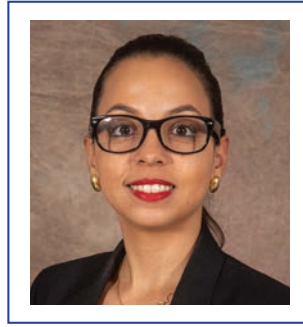


Mme Carline M. Théodate
*Directeur Exécutif, Risques,
Crédits Environnementaux et Sociaux*

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOGEBEL



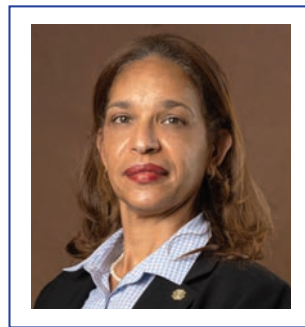
M. Claude Pierre-Louis
Président Directeur Général



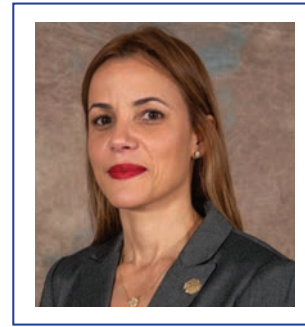
Mme Valérie F. Mathon
Secrétaire



M. Sébastien Dufort
Vice-Président

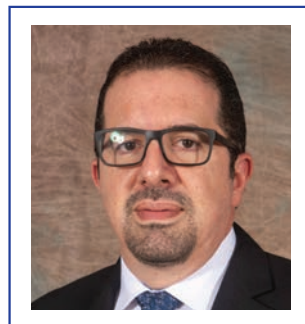


Mme Gaëlle Rivière Wulff
*Trésorier, Représentant de la
Sogebank*

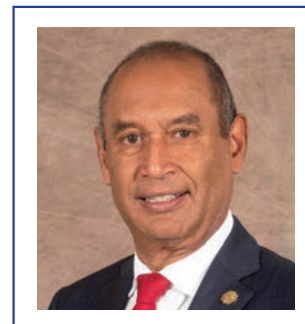


Mme Dominique Bonnefil
Membre

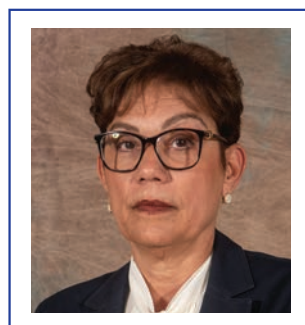
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOGECARTE



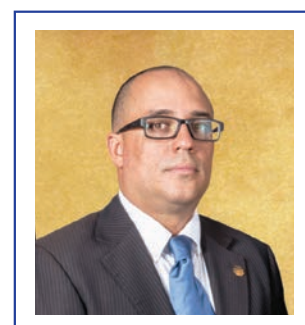
M. John Victor Handal
Président Directeur Général



M. Franck Lanoix
Vice-Président et Secrétaire

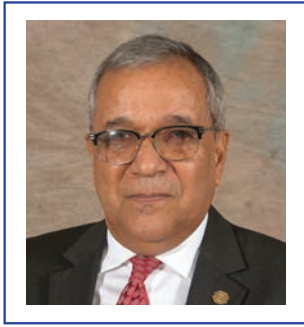


Mme Joan Perry
Vice-Président et Trésorier

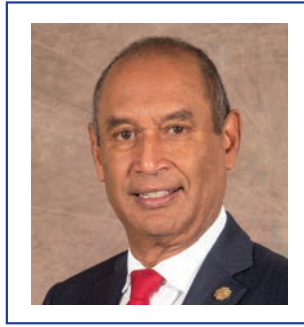


M. Richard Lebrun
Membre

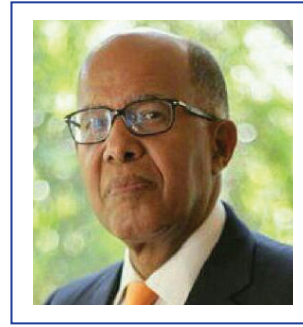
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOGESOL



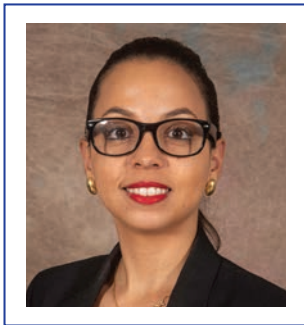
M. Pierre Marie Boisson
Président Directeur Général



M. Franck Lanoix
Secrétaire



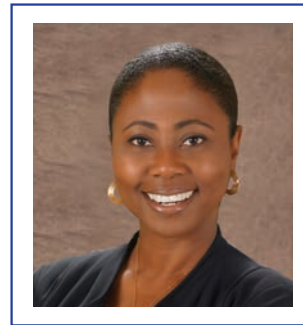
M. Charles Clermont
Trésorier



Mme Valérie F. Mathon
Membre

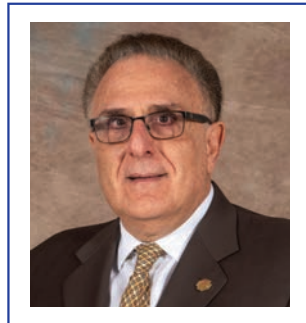


M. Bernard Craan
Membre

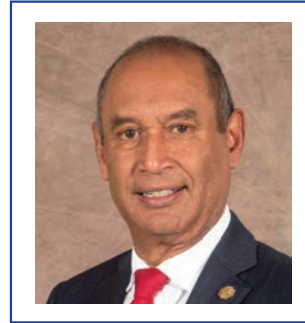


Mme Gina Barthélémy
Membre

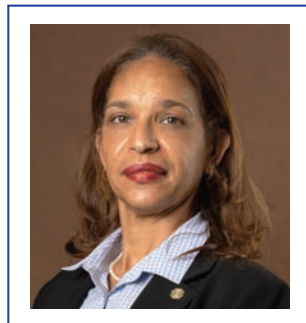
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOGEXPRESS



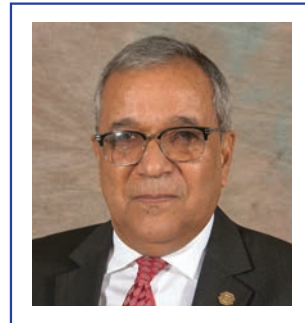
M. Raymond Jaar
Président Directeur Général



M. Franck Lanoix
Vice-Président Exécutif et Secrétaire

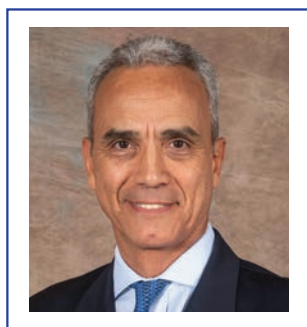


Mme Gaëlle Rivière Wulff
Vice-Président et Trésorier

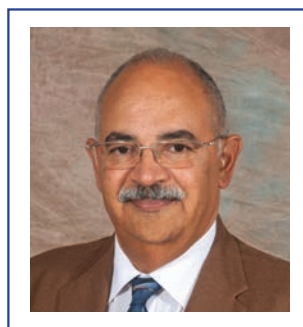


M. Pierre Marie Boisson
Membre

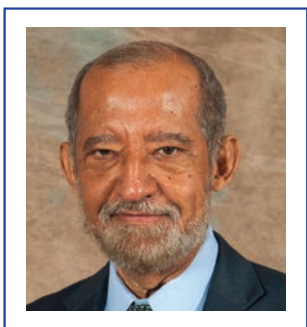
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION SOGEBANK



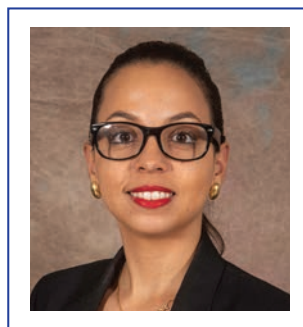
Dr Michel Théard
Président Directeur Général



M. Robert Moscoso
Vice-Président

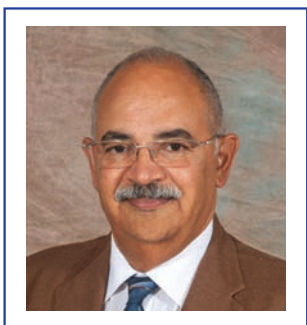


M. Jean Bordes Châtel
Trésorier

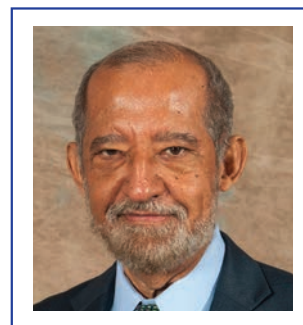


Mme Valérie F. Mathon
Membre

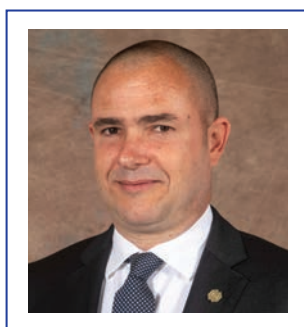
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOGE ASSURANCE



M. Robert Moscoso
Président Directeur Général



M. Jean Bordes Châtel
Vice-Président et Trésorier



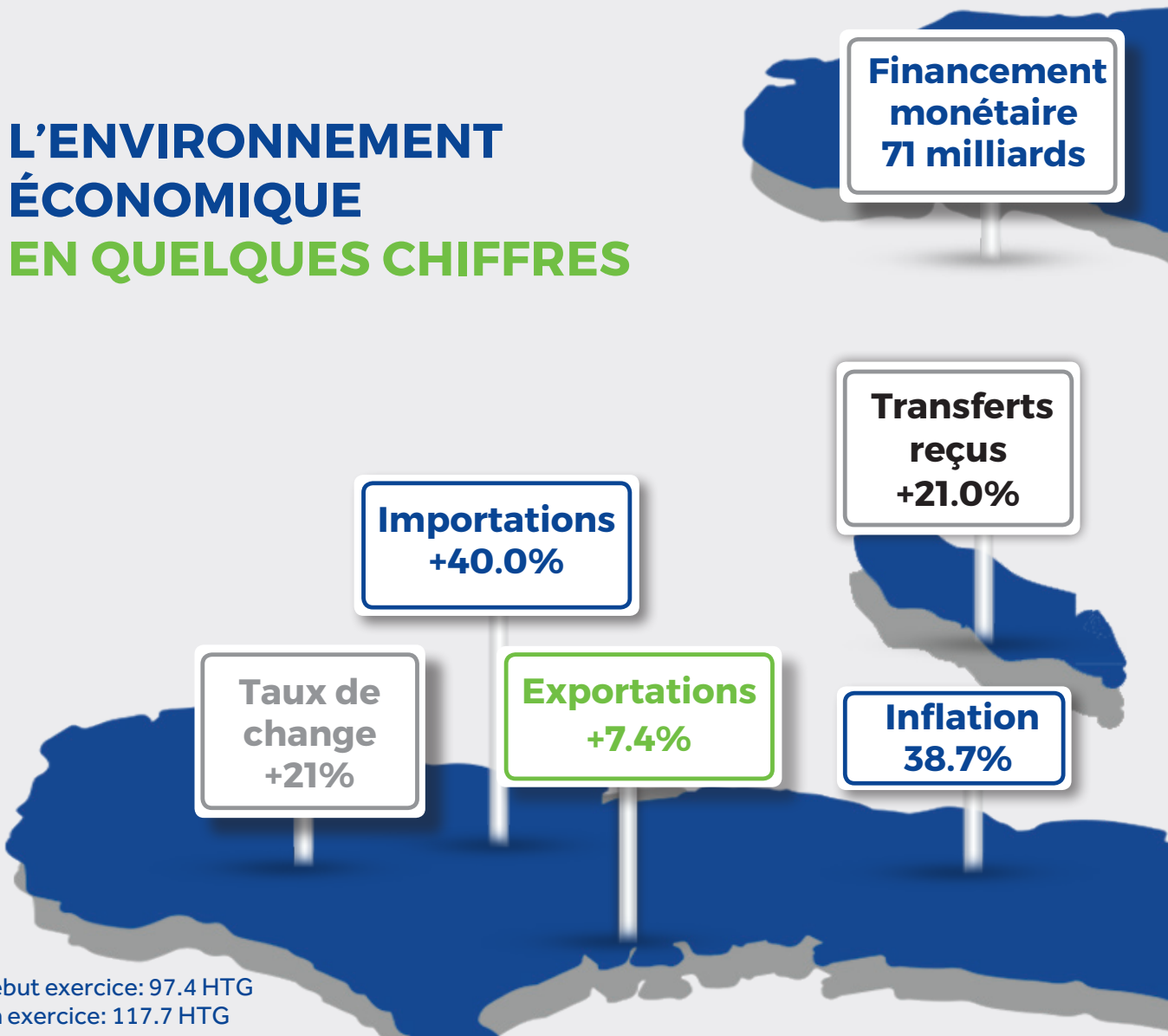
M. Sébastien Dufort
Secrétaire

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE





L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE EN QUELQUES CHIFFRES

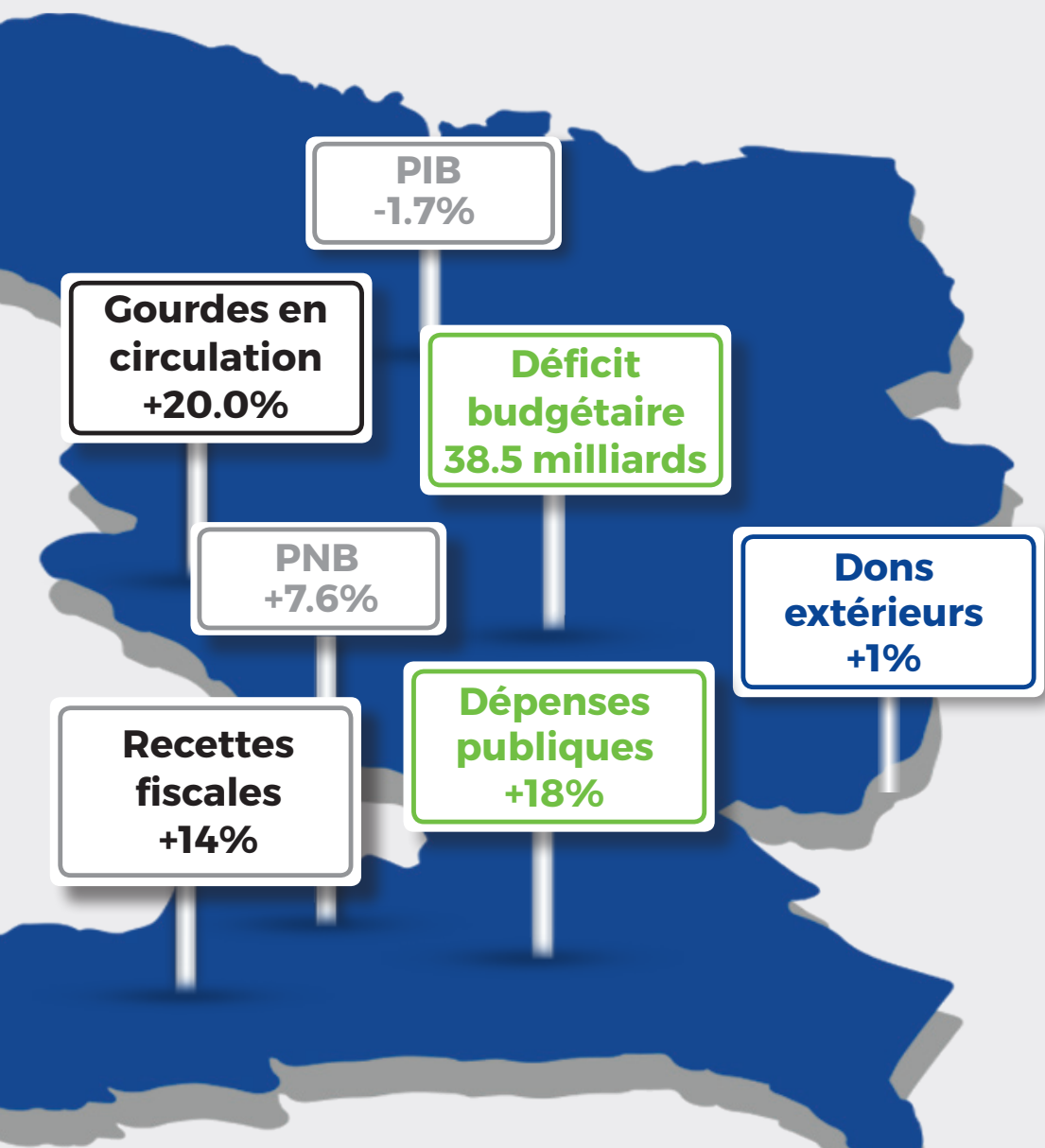


Contexte Général

L'année 2022 est une nouvelle période de forte détérioration des conditions de vie des ménages haïtiens. Quatrième année consécutive de récession économique avec une contraction de 1.7% du PIB, elle aura, comme la précédente, sévèrement frappé les quelques 60% des familles recevant des transferts de la diaspora, dû à la combinaison malheureuse de la récession, d'une inflation atteignant son niveau le plus élevé en 20 ans et de la poursuite de la politique suivie par les autorités monétaires depuis deux ans privant les bénéficiaires de transferts de près de 15 à 20% de leurs revenus. L'année a également vu s'intensifier l'activité meurtrière des gangs contrôlant désormais près de 60% de l'espace de la zone métropolitaine, incluant les

accès aux trois sorties principales de la ville de Port-au-Prince, soit la Nationale N° 1 au niveau du village de Canaan, la Nationale N° 2 à hauteur du quartier de Martissant au Sud et l'axe routier Port-au-Prince-Malpasse vers la République Dominicaine.

Pour couronner ce panorama déplorable, 2022 est aussi une année de nette aggravation de la crise d'approvisionnement en produits pétroliers paralysant la circulation automobile et l'activité commerciale. Cette crise est principalement imputable aux restrictions imposées au secteur pétrolier par le manque d'accès aux devises au taux officiel de la BRH utilisé dans le calcul des prix à la pompe, aux retards de paiement de montants dus par l'État aux importateurs et à la fermeture, en début d'exercice, du terminal de Varreux détenant à



lui seul 70% des stocks en produits pétroliers du pays, par l'un des plus puissants gangs de la zone métropolitaine.

Contrairement à l'année 2021 où la reprise économique mondiale et les programmes de stimulation fiscale des USA avaient apporté une bouffée d'oxygène au pays à travers la croissance de 22% des transferts de la diaspora, Haïti fait face, en 2022, à un contexte mondial difficile marqué par les retombées de l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février, provoquant un regain d'inflation frappant plus particulièrement le pétrole et les denrées alimentaires, et le ralentissement de la croissance mondiale à seulement 1.7% contre 3.2% attendus. Dans ce contexte difficile, Haïti subit un recul du volume des transferts d'émigrés d'environ 7%. Cette baisse est compensée

par une hausse de 7% de nos exportations de biens et services et par un afflux de devises de plus de 500 millions provenant des injections de la BRH sur le marché et des rapatriements de fonds privés probablement motivés par les opportunités de spéculation offertes par le marché des changes. Cette combinaison s'est traduite par un accroissement net d'environ 8% des entrées de devises et des importations de biens et services.

Sur le plan monétaire, la progression de 15% des recettes fiscales, en dépit de la hausse de 40% des importations de biens exprimées en gourdes, et le maintien des dépenses publiques à un niveau de 30% plus élevé que celui des recettes, ont exigé un financement monétaire record de 71 milliards de gourdes, incluant 49.5 milliards par la BRH, 20.4 milliards par les

banques commerciales, auxquels sont venus s'ajouter 4 milliards de crédit bancaire privé et 11 milliards d'autres sources, portant le total de création monétaire à plus de 81 milliards, contrebalancés par une extinction de gourdes de 37 milliards provenant d'une baisse de USD 344 millions des réserves nettes de change de la BRH, soit une extinction nette de 44 milliards de gourdes, provoquant une hausse de 21% du taux de change et un taux d'inflation de 38.7% en fin d'exercice, le plus élevé depuis 2003. A noter que cette inflation incorpore également

l'inflation importée de 8% et l'effet de friction créé par le blocage du terminal de Varreux et du port de Port-au-Prince le 12 septembre 2022.

Face à cette conjoncture, le secteur bancaire affiche une modeste augmentation de 7.6% de son profit net et une légère baisse de rentabilité, avec un rendement sur actif (ROA) de 1.6% contre 1.9% l'an dernier et une nouvelle progression de 35% des dotations en provisions pour créances douteuses.

L'économie Réelle

D'après les données publiées par l'Institut Haïtien de Statistique (IHSI), l'économie haïtienne enregistre une contraction de 1.7% du PIB contre celle de 1.8% enregistrée l'exercice précédent.

REPRÉSENTATION DU PIB

SECTEUR PRIMAIRE



Le Secteur Primaire regroupant l'agriculture et les mines et comptant pour 18% du PIB, a régressé de 4.5%. Ce secteur représente à lui seul 46% de la baisse de la valeur ajoutée des 3 secteurs pour l'année.

SECTEUR SECONDAIRE



Le Secteur Secondaire représentant 25% du PIB et englobant les industries manufacturières, la construction, l'eau, l'assainissement et l'énergie, a reculé seulement de 0.5% contre 2.4% en 2021. Le recul du secteur secondaire représente seulement 2.8% de la baisse de la valeur ajoutée totale.

SECTEUR TERTIAIRE



Le Secteur Tertiaire incorporant les activités de service et équivalant à 57% du PIB, a connu une baisse de 1.6% contre 2% l'an dernier. Le recul du secteur tertiaire représente 51% de la baisse de la valeur ajoutée totale.

COMMERCE EXTÉRIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS



ENTRÉES DE DEVICES

Dons externes
+1%

Solde négatif de USD 140 millions des capitaux publics nets contre celui de USD 32 millions l'an dernier.

Exportations
+7.4%

Solde positif de USD 168 millions de capitaux privés nets.

- USD 50 millions d'investissements étrangers directs,
- Des entrées de devises au niveau des banques,

Transferts d'émigrés
-9.3%

Solde positif de USD 265 millions au poste « erreurs, omissions et autres ».

UTILISATIONS DE DEVISES

Importations de biens

+9.1%

Paievements de services

-2.3%

La variation des réserves brutes de change, qui représente la différence entre entrées et sorties totales, accuse cette année un solde de USD 208 millions, correspondant à des utilisations de réserves placées à l'étranger par le système bancaire, BRH et banques privées, qui contribuent au financement des importations.



Finances publiques, Monnaie et Système Bancaire

Sur le plan monétaire et financier, l'exercice 2021-2022 est dominé par les faits suivants :

1. Financement monétaire record de l'État par la BRH à hauteur de 65.7 milliards de gourdes contre 55 milliards enregistrés en 2021, incluant 49.5 par la BRH et 16.1 sous forme de bons du trésor souscrits par les banques commerciales. La création monétaire de 81.3 milliards de gourdes issue de ce financement et de la croissance de 15.6 milliards de gourdes du crédit bancaire en gourdes et des autres financements monétaires offerts par la BRH, a été contrebalancée par l'extinction monétaire de 36.8 milliards issue des interventions de la BRH sur le marché des changes pour conduire à une injection nette de 44 milliards de gourdes dans l'économie, augmentant de 18.1% le stock de gourdes en circulation.
2. Dépréciation continue de la gourde pendant toute la période, le taux de change de référence de la BRH passant de 97.4 à 117.7 gourdes par dollar du 30 septembre 2021 au 30 septembre 2022, soit 17.5% en termes nominaux et une appréciation de 9% en termes réels (tenant compte du différentiel d'inflation entre Haïti et ses partenaires commerciaux), préjudiciable au pouvoir d'achat des quelques 1.5 millions de familles vivant des transferts de leurs parents émigrés. Sur le marché informel des changes, où s'effectuent 72% des transactions de change des importateurs et probablement la majorité de celle des exportateurs et opérateurs touristiques, on observe une dépréciation nominale de 20.7% et une dépréciation réelle de l'ordre de 1%, favorable à la compétitivité de nos

- industries marchandes (exportations, tourisme, agriculture et autres industries de substitution aux importations).
- Hausse de 14% des recettes fiscales et hausse de 18% des dépenses publiques, d'où le besoin de financement monétaire de la BRH, toutefois complété par les autres revenus de l'État, incluant bons du trésor, appuis budgétaires internationaux, dividendes et autres financements.
 - Nette hausse du taux d'inflation de 13.1% à 38.5% en base glissante et de 15.9% à 27.6% en moyenne de 2021 à 2022, concomitante à l'inflation importée de 8% environ et à la création monétaire susvisée face à la contraction du PIB et des importations.
 - Hausse de 17.6% du crédit au secteur privé, combinant une hausse de 6.1% du crédit en gourdes et de 23.5% du crédit en devises converti en gourdes, due en majeure partie à la dépréciation, le montant exprimé en dollar augmentant de seulement 2.2%.
 - Hausse de 20.3% des dépôts totaux du système bancaire, combinant une hausse de 19% des dépôts en gourdes, découlant de la création monétaire, et une hausse de 21.1% des dépôts en devises convertis en gourdes, liés à l'appréciation de la gourde, le montant de ces derniers ayant plutôt augmenté de 0.2% lorsque exprimés en dollars.

SOMMAIRE DES OPÉRATIONS DU TRÉSOR

<i>en milliers de gourdes</i>	2022	2021	Var.(%)
Revenus	110,150	96,362	14.3%
dont : Recettes Internes	82,381	73,542	12.0%
Recettes Douanières	27,341	22,613	20.9%
Dépenses	143,796	121,838	18.0%
dont : Contrib. du Trésor à l'Investissement	3,661	10,633	-65.6%
Subventions	38,409	17,690	117.1%
Intérêts sur dette	6,596	5,809	13.5%
Surplus : Base engagements	(33,646)	(25,476)	32.1%
Ajustement	(4,910)	(2,985)	64.5%
Déficit : Base Caisse	(38,556)	(28,461)	35.5%
Financement Externe (Net)	9,272	7,359	26.0%
Financement Interne (Net)	29,284	35,820	-18.2%
dont : BRH	53,965	49,233	9.6%
Banques Commerciales	16,137	5,617	187.3%

Source : FMI, BRH

BILAN RÉSUMÉ DU SYSTÈME BANCAIRE CONSOLIDÉ

<i>en milliers de gourdes</i>	2022	2021	2020	Var.(%) 2021-2022
Réserves de Change	246,024	247,231	172,784	-0.5%
Crédit au Secteur Public	235,021	176,897	112,768	32.9%
Crédit au Secteur Privé	194,927	165,693	141,012	17.6%
Autres	(44,248)	(69,214)	(52,732)	-36.1%
TOTAL DE L'ACTIF	631,724	520,607	373,831	21.3%
Monnaie Fiduciaire	123,620	98,279	85,497	25.8%
DÉPÔTS TOTAUX	508,104	422,328	288,334	20.3%
Dépôt en gourdes	181,416	152,626	123,442	18.9%
Dépôts à Vue	85,091	65,955	50,450	29.0%
Dépôts d'Épargne	59,136	51,178	45,878	15.5%
Dépôts à Terme et Autres	37,190	35,493	27,114	4.8%
Dépôt Dollars US	326,687	269,702	164,892	21.1%
Dépôts à Vue	148,493	125,542	76,589	18.3%
Dépôts d'Épargne	111,838	88,914	50,370	25.8%
Dépôts à Terme et Autres	66,357	55,246	37,933	20.1%
TOTAL DU PASSIF	631,724	520,607	373,831	21.3%
* incluant la BRH				
Dépôts USD	2,776	2,770	2,501	0.22%
Réserve USD	2,090	2,539	2,621	-17.67%

Source : FMI, BRH

7. Modeste baisse de rentabilité du système bancaire, dont le profit net augmente de 7.6%, réduisant toutefois le rendement de l'actif moyen (ROA) à 1.6%, contre 1.9% en 2021. La variation de profit entre ces deux années, provient : (i) d'une augmentation de 18% de la marge d'intermédiation, tributaire de la hausse de 17.6% du portefeuille de crédit du système et de la stabilité des taux d'intérêt bancaires; (ii) d'une hausse de 35% des dotations aux provisions pour créances douteuses, reflet de la conjoncture difficile de l'année 2022; (iii) d'une hausse de 18% des commissions et autres revenus, majoritairement imputable aux commissions et agios (+21%) et aux revenus de change (+34%); et (iv) d'une croissance de 22% des dépenses d'exploitation, nettement inférieure au taux d'inflation de l'année.





L'année 2023, tout en demeurant encore marquée du sceau de l'incertitude socio-politique, s'annonce sous des jours meilleurs que la précédente. La signature récente de l'accord politique du 21 décembre publié le 3 janvier dernier et l'introduction du Haut Conseil de Transition (HCT) prévoyant la participation de représentants du Secteur Privé et de la Société Civile au Conseil des Ministres, augurent d'un avancement prochain du processus de réforme de la Constitution et de lancement du processus devant aboutir à des élections générales dans les 12 à 15 prochains mois. On est par ailleurs en droit de s'attendre à une réduction du déséquilibre fiscal et des pressions monétaires à partir du mois de janvier 2023 en raison de la meilleure performance de collecte des recettes douanières au cours des derniers mois et du relèvement des prix à la pompe en vigueur depuis novembre 2022. Ces actions, réputées jouir du support de la Communauté Internationale, devraient permettre au pays de bénéficier de supports financiers appréciables durant l'année fiscale en cours.

Sous l'angle financier et monétaire, le budget national adopté récemment prévoit une augmentation de 54 milliards de recettes et de plus de 140 milliards des dépenses publiques, dont la cible est de 267 milliards contre les 121 dépensés en 2022, et un recours nettement moins élevé au financement monétaire, passant de 71 à 41 milliards de gourdes, impliquant un niveau de création monétaire inférieur à

celui atteint en 2022 et à une reconstitution progressive des réserves nettes de change. Dans une telle optique, on devrait s'attendre à partir de janvier 2023, à une sensible réduction de la dépréciation et à une réduction progressive du taux d'inflation qui pourrait atteindre les 21% que prévoit le Fonds Monétaire International pour Haïti à la fin de l'année fiscale, bien que le Ministère de l'Économie et des Finances se soit lui-même donné un objectif plus conservateur de 30% pour cette année.

Sur le plan international, l'année devrait être encore dominée par la guerre entre la Russie et l'Ukraine et par l'effet des politiques monétaires restrictives suivies actuellement par la Réserve Fédérale des États-Unis et par la Banque Centrale Européenne, contribuant à ralentir d'avantage la croissance et faisant même poindre un risque de récession modérée chez certains analystes. Les tendances actuelles de l'économie, incluant la relance attendue de l'économie chinoise, le ralentissement marqué de l'inflation, la faiblesse du chômage et la modeste croissance des salaires moyens laissent espérer un scénario d'atterrissage en douceur et de réduction progressive des pressions inflationnistes, tel que figurant dans les prévisions du Fonds Monétaires et de la Banque Mondiale, entre autres.



**PERFORMANCE
DU GROUPE**



RÉSULTATS OPÉRATIONNELS DU GROUPE



DES RÉSULTATS COMMERCIAUX ADAPTÉS

- Nos dépôts et portefeuille de crédit ont connu une hausse nominale respective de 16.5% et 12.4%. Alors que exprimés en dollars ils ont subi une décroissance réelle de -3.6% et -7%.
- La marge d'intermédiation décroît de 4.5% par rapport à 2021. Diminution due en grande partie à la situation politico-économique qui a affecté négativement le portefeuille de crédit, particulièrement le portefeuille de microcrédit qui a connu une chute des revenus d'intérêts de 27%.



UN COÛT DU RISQUE EN HAUSSE

- La dotation pour créances douteuses a connu une progression importante passant de 975 millions de gourdes à 1,964 millions, soit une croissance de 101.5% du coût du risque. Cette détérioration s'explique essentiellement par les troubles sociaux et la hausse de l'insécurité qui ont impacté le portefeuille micro-crédit avec une dotation pour créances douteuses de 1,411 millions pour un portefeuille de 4 milliards.
- Le taux d'improductif est en hausse par rapport à l'exercice précédent : 4.7% contre 2.4%.
- Le taux de couverture du portefeuille non productif passe de 138% contre 182% en 2021



LÉGÈRE AUGMENTATION DES FRAIS GÉNÉRAUX

- Les frais généraux du Groupe ont connu une augmentation de 11% par rapport à 2021, hausse nettement inférieure à l'inflation qui a atteint le niveau de 38% au 30 septembre 2022.



BONNE RENTABILITÉ DES OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE

- Augmentation de 29.9% des revenus d'intérêts sur les placements locaux et à l'étranger, accompagnés d'une quasi stabilité des dépenses sur les emprunts et dettes subordonnées.



DES OPÉRATIONS DE CHANGE AVANTAGEUSES

- Les revenus de change ont cru de 26.7% par rapport à 2021 passant de 1,958 millions de gourdes à 2,482 millions. La performance du change s'explique par la réalisation d'une marge intéressante comme ce fut le cas lors du précédent exercice.



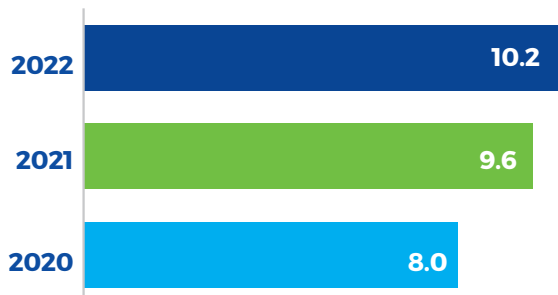
DES RATIOS FINANCIERS SATISFAISANTS

- Ratio Cook (ratio de solvabilité) : 16.18% en baisse de 31% par rapport à 2021, mais supérieur au minimum requis de 14.5%.
- Rendement des Fonds Propres (ROE) étendu : 13.08% contre 23.81% en 2021
- Rendement des Actifs : 0.89% contre 1.88% l'exercice précédent.

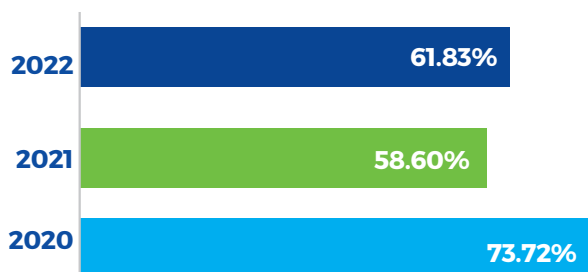
CROISSANCE CONTINUE DU PRODUIT NET ET LÉGÈRE AUGMENTATION DES COÛTS

PRODUIT NET BANCAIRE

En millions de Gourdes



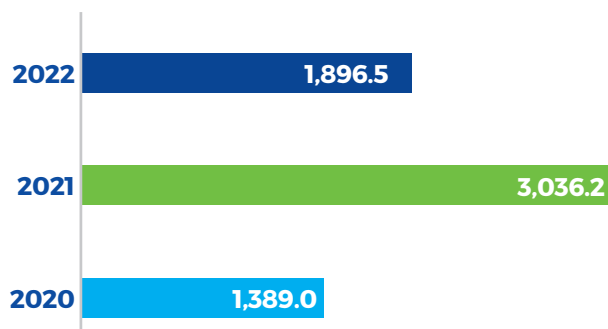
COEFFICIENT D'EXPLOITATION



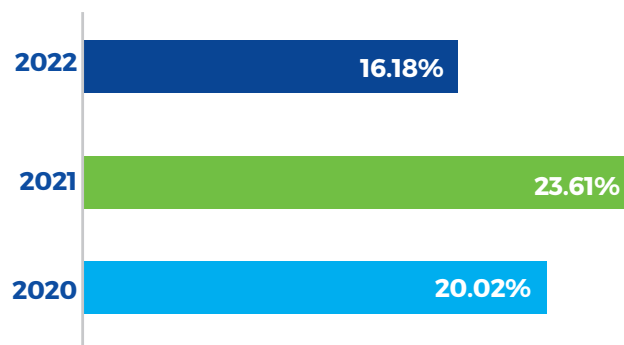
CONTRACTION DU PROFIT AVANT IMPÔT ET DU RATIO COOKE

PROFIT AVANT IMPÔT

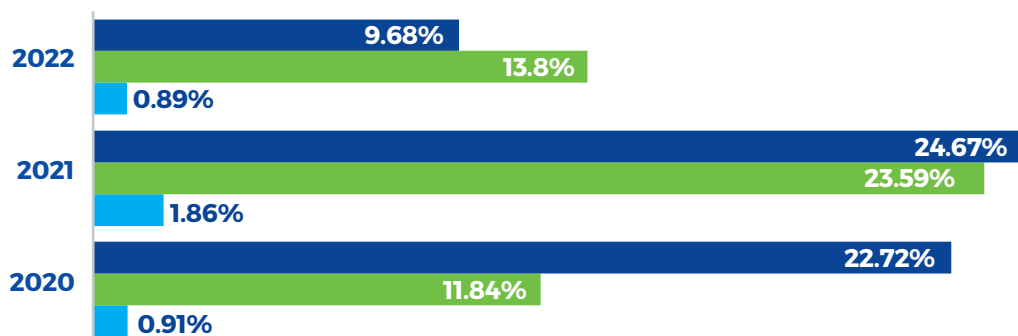
En millions de Gourdes



RATIO COOKE



PERFORMANCE SATISFAISANTE



■ ROE ÉTENDU ■ ROE ■ ROA

CHIFFRES CLÉS

<i>En millions de gourdes</i>	2022	2021	2020	2019	2018
RÉSULTATS CONSOLIDÉS					
Revenus Nets d'Intérêts après Provision	3,549.1	4,525.6	3,863.6	3,774.9	3,512.8
Autres Revenus	4,681.3	4,188.7	3,470.3	3,179.7	2,640.0
Dépenses de Fonctionnement	6,303.8	5,678.2	5,945.0	5,539.5	4,848.2
Profits avant Impôts	1,896.5	3,036.2	1,389.0	1,415.1	1,304.6
Impôts sur le Revenu	522.5	695.1	412.5	237.8	220.7
Participation Minoritaire	(235.0)	(150.0)	(70.6)	(24.3)	(128.6)
Résultat Net	1,374.0	2,319.4	976.6	1,177.3	1,083.8
Résultat Net Étendu	1,018.8	2,425.7	1,874.8	1,322.9	1,294.0
Revenus Nets par Action (Gourdes)	5,365.0	7,804.0	3,020.0	3,843.0	3,270.0
Capital Action Libéré	300,000	300,000	300,000	300,000	300,000
BILANS CONSOLIDÉS					
Actif Total	165,653.9	144,548.6	104,240.1	110,276.0	90,856.3
Liquidités & Placements	100,427.0	85,420.4	58,288.7	66,532.5	50,980.6
Bons BRH et Bons du Trésor	6,177.5	4,913.3	4,024.0	70.4	1,282.5
Autres Actifs	14,072.7	8,997.1	8,604.3	6,439.6	7,313.4
Portefeuille de Prêts, Net	44,977.1	40,952.0	33,323.0	36,604.7	31,285.4
Dépôts	132,837.5	114,049.0	78,292.1	88,773.0	71,698.0
Autres Passifs	20,542.6	17,816.7	15,608.7	13,813.0	10,945.0
Dettes Subordonnées	2,064.6	1,868.7	1,489.2	689.5	658.5
Avoir des Actionnaires	10,209.0	10,814.1	8,850.0	7,650.2	7,554.7
RATIOS ANALYTIQUES					
Rendement des Actifs (ROA)	0.89%	1.86%	0.91%	1.17%	1.29%
Rendement des Fonds Propres (ROE)	13.08%	23.59%	11.84%	15.49%	15.53%
ROE avec Résultat Étendu	9.68%	24.67%	22.72%	17.40%	18.55%
Avoir/Actif Total	6.2%	7.5%	8.5%	6.9%	8.3%
Ratio Cooke	16.18%	23.61%	20.02%	17.07%	17.87%
Improductifs/Portefeuille Brut	4.50%	2.59%	2.59%	2.36%	1.69%
EFFECTIFS					
Effectif Total	2,062	2,113	2,198	2,324	2,403
Actif par Employé	80,337	68,409	47,425	47,451	37,810
ACTIONNAIRES DÉTENANT 5% ET PLUS DU CAPITAL					
	2022	2021	2020	2019	2018
Jaar, Roger	6.83%	6.83%	6.83%	6.56%	6.29%
Perry, Joan	6.61%	6.61%	6.28%	6.03%	5.45%
Les Assurances Léger S.A. (ALSA)	6.38%	6.38%	6.38%	6.09%	5.39%
Robert Moscoso	4.99%	4.99%	4.99%	4.98%	—
IFC	—	—	—	—	4.81%



Gardons le cap sur nos **grandes priorités stratégiques** pour continuer à **amplifier notre rayonnement.**

Robert MOSCOSO,
PDG Groupe SOGEBANK





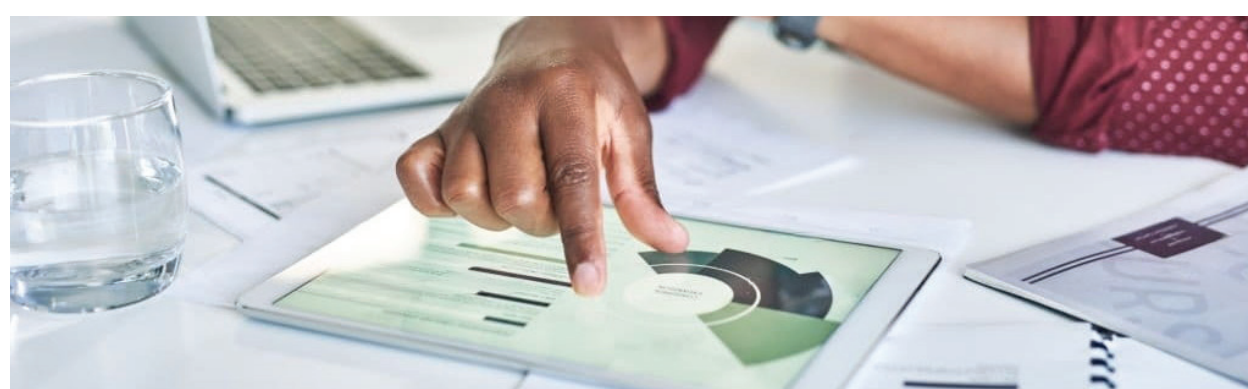
RÉSULTATS COMMERCIAUX



	2022	2021	2020
DÉPÔTS TOTAUX (MILLIARDS DE GOURDES)	132.8	114	78.3
VARIATION DÉPÔTS	16.50%	45.67%	23.00%
*DÉPÔTS - PART DE MARCHÉ	25.20%	26.85%	25.90%



	2022	2021	2020
CRÉDITS TOTAUX (MILLIARDS DE GOURDES)	48.1	42.8	34.8
VARIATION CRÉDITS	12.40%	22.94%	9.37%
*CRÉDITS - PART DE MARCHÉ	26.80%	26.27%	26.50%

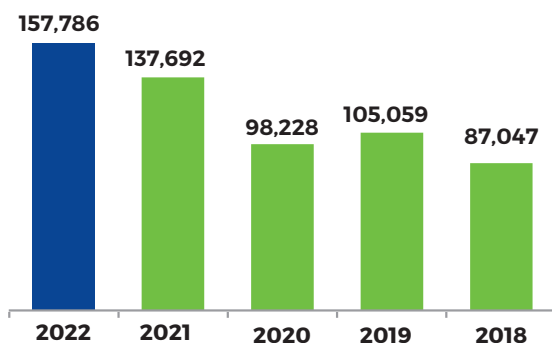


	2022	2021	2020
PRÊTS IMPRODUCTIFS (MILLIARDS DE GOURDES)	1.7	0.8	0.7
TAUX DE PRÊTS IMPRODUCTIFS	4.70%	2.22%	2.43%

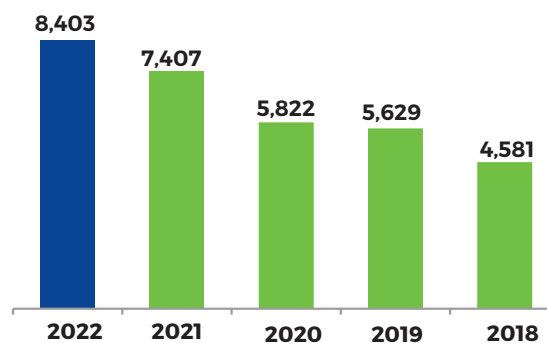
*Source: www.brh.ht - Rapport statistique provisoire

PERFORMANCE DE LA BANQUE COMMERCIALE EN 2022

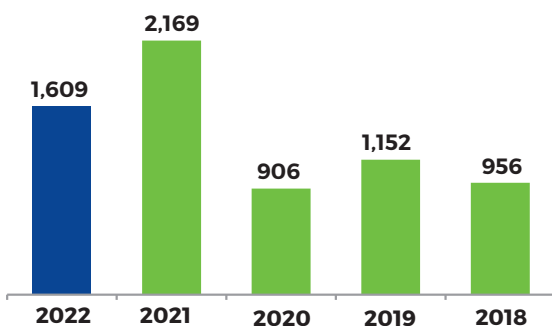
ÉVOLUTION DE L'ACTIF (en millions de Gourdes)



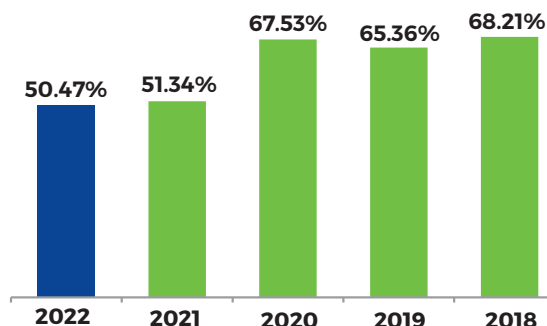
PRODUIT NET BANCAIRE (en millions de Gourdes)



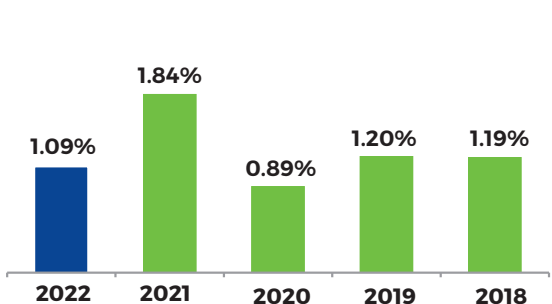
RÉSULTAT NET (en millions de Gourdes)



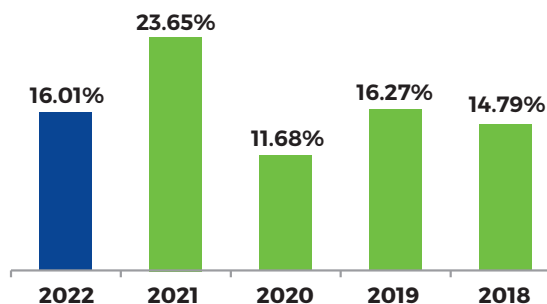
COEFFICIENT D'EXPLOITATION



ROA



ROE



A person wearing a dark blue suit is seen from the side, standing on a balcony or terrace. The background is a blurred cityscape featuring a large stadium with a white roof and a blue railing in the foreground. The overall scene is bright and airy, suggesting a high-rise urban environment.

ENTITÉS DU GROUPE SOGEBANK





- Les résultats dégagés au 30 septembre 2022 dépassent légèrement les prévisions budgétaires pour la période. La Sogebel a réalisé un profit net de HTG 170.3 milliards supérieur à celui de l'exercice précédent de 1%.
- Le portefeuille de crédit croît de 5% et totalise HTG 5.3 milliards au 30 septembre 2022 contre HTG 5.1 milliards au 30 septembre 2021.
- Les prêts improductifs représentent 7.04% du portefeuille comparé à 4.06% au 30 septembre 2021.
- Le portefeuille total augmente de 21%, soit 15 % en gourdes et 2.33% en dollars ; totalisant HTG 8,021 milliards en 2022 contre HTG 6,588 milliards en 2021

- En 2022, les comptes de placements productifs d'intérêts ont dégagé de HTG 60.4 milliards comparativement à HTG 33.5 milliards en 2021, soit une augmentation de 80%,
- Les ratios permettant de mesurer la rentabilité et la solvabilité de la Sogebel se présentent comme suit :

	2022	2021
ROE	18.06%	19.07%
ROA	1.58%	1.92%
Ratio Cook	21.36%	22.00%
Improductif portefeuille brut	7.04%	4.06%
Provisions pour créances douteuses/Impros	58.79%	91.74%



- Fort ralentissement de la performance institutionnelle de la Sogecarte avec un profit net de 27.5 millions de gourdes, en baisse par rapport à l'an dernier (-79.87%)
- Le Portefeuille brut de Carte de Crédit a augmenté de 17.83% ; ceci malgré les

restrictions appliquées sur les transactions internationales.

- Les revenus opérationnels de la Sogecarte ont augmenté globalement de 5.76% par rapport à l'exercice précédent, soutenus essentiellement par les frais sur les

transactions internationales +19.49%; les revenus d'intérêts +16.27%, les frais d'avance de fonds +12.69% et les commissions sur achats +1.91%.

- Les revenus de placement dans d'autres sociétés (quote-part) ont connu une croissance de 23%.
- Les dépenses de la Sogecarte ont augmenté globalement de 20.55% : les redevances envers Visa et Mastercard ont cru de 27.4%, soit 39% des dépenses, les Miles American Airlines +10.92%, les salaires et charges sociales +11.15%, les frais de communications + 57.02%, les dépenses d'intérêts +11.43% et les provisions pour perte sur prêts + 49%.
- Les pertes de change sont considérables +16.92%.

Aspect organisationnel:

- **Renforcement du socle de compétences des collaborateurs** : formations sur les produits et services, et sur les fondamentaux institutionnels.
- **Innovation technologique** : Implémentation de solutions d'acceptation de paiement sans contact, automatisation du suivi des requêtes de la clientèle, mise en place de « Alert Management Event System »
- **Campagne de vente** de cartes de crédit en fonction de la base de données Groupe
- Renforcement de la structure interne et des procédures.



- Sogesol a connu un niveau de perte sans précédent au cours de l'exercice : 690 millions de gourdes, comparé à un profit net de 107 millions de gourdes l'an dernier.
- Les différents événements de l'exercice 2021-2022 : l'exacerbation du niveau d'insécurité généralisée, les blocages de routes, les pénuries de carburant à répétition rendant le transport difficile voire impossible, les divers épisodes de « Peyi Lòk », ont eu raison des prévisions faites par la Sogesol, qui n'a pas connu la reprise anticipée fin 2020-2021.
- Le portefeuille s'est contracté de 21% passant de 5.2 à 4.08 millions de gourdes
- La qualité du portefeuille a connu une nouvelle détérioration avec un niveau d'improductif de 28.38% pour un taux de

remboursement de 38.06% contre 71.88% pour l'exercice précédent.

- Le nombre de clients a connu aussi une diminution d'environ 28%.
- **Mesures adoptées** : sortie de certains secteurs et de certaines zones à haut risque, contrôle strict des frais généraux, fermeture de points de service rendus non efficaces et réduction de l'effectif.
- **Perspectives** : augmentation du capital de la société et monitoring rigoureux des phénomènes à influence négative sur la performance du portefeuille et des opérations.



- Profit net : 545.6 millions de gourdes, soit une variation positive de 27.5% par rapport à 2020-2021.
- Contraction du marché global des transferts : baisse des transferts payés de plus de 5% et réduction des transferts expédiés à l'international de plus de 10%.
- La Sogexpress a su maintenir sa part de marché sur les transferts internationaux payés à 16% avec un volume sur l'année de plus de USD 555 millions. Les transferts expédiés vers l'étranger par la Sogexpress représentent 38% du marché global avec un volume de USD 103 millions.
- Les revenus générés sur les autres produits et services ont connu une croissance de 33%.



- Les résultats de la SogeAssurance ont été fortement impactés par les troubles socio-politiques.
 - Hausse des coûts de réassurance.
 - Les sinistres ont augmenté de 116% comparés à 2021.
 - L'actif a progressé comparativement à l'année antérieure de 39%, principalement dû à la croissance des primes acquises de 34% et des engagements de 4%.
- Pour faire face aux conditions externes défavorables et au départ du Directeur Général, la SogeAssurance a dû prendre des mesures administratives internes :
- Création d'un Comité de Gestion.
 - Restructuration des départements vente, sinistres, et relations clients.
 - Nouvelle impulsion donnée à la section assurance-vie.



Chers Actionnaires,

Une année est déjà passée...

Une année 2022 durant laquelle notre communauté n'a pas connu de paix, de tranquillité, de vivre ensemble. Comment construire quand la préoccupation est de survivre?

Pourtant, la Fondation a maintenu l'ensemble de ses engagements dans le domaine de l'éducation, consciente que c'est l'éducation qui sera le point de départ de toute reconstruction et renforcera l'entrepreneuriat des jeunes, véritable ascenseur social.

Les autres domaines d'activité de la Fondation sont restés minoritaires.



Campagne Soglekol 2022

Bien sûr nos écoles et universités sont souvent fermées, bien sûr la vie de la communauté est paralysée par le stress et la peur et les déplacements sont réduits au maximum. S'y ajoute le départ en masse vers l'étranger de tous ceux qui le peuvent, surtout les jeunes et probablement les mieux préparés, véritable hémorragie des cerveaux, fragilisant toutes les entreprises du pays. Tout cela justifie les choix de la Fondation qui se veut positive, engagée, déterminée et tournée vers l'avenir.

Notre société traverse une période difficile et seul un effort collectif permettra de renaître sur de nouvelles bases saines et solides. Il faut drainer l'abcès pour que la plaie guérisse.

Beaucoup d'initiatives entourent la Fondation :

Kafou Lespwa, Makaya, Lakou Lapè, la Grande Fondation d'Haïti avec leur lot de dialogues, compromis, ententes, engagements, feuille de route, toutes ces initiatives participent à l'élaboration de la « soup joumou » de l'ère nouvelle qui fera redécoller l'économie de notre pays.

Soglekol, Sogebank bò kote etidyan, partenariat avec HELP (Haitian Education and Leadership Program), GRAHN Pôle d'innovation du grand nord - Cité du savoir (ESAE) et ISTEAH (olympiades nationales Haïti sciences), programme de master 2 en France en partenariat avec la BRH et l'Ambassade de France, master à l'université de Harvard pour Marc Alain Boucicault, construction d'un laboratoire de recherche scientifique à l'Université Quisqueya, Fondation Haïti Futur (tableaux numériques interactifs d'enseignement), construction en partenariat avec la FORF d'un local pour le Collège Mazenod de Camp-Perrin, FCH – Espwa (appui scolaire à 500 enfants vulnérables du

Grand-sud), 4^{ème} édition de la foire scientifique Expo-Sciences Haïti, la Fondation agit, chaque fois que cela est possible, et montre à la communauté la ferme conviction du Groupe



Campagne de reboisement avec Rotary de Pétion-Ville

SOGEBANK de contribuer aux grands défis du pays et son engagement à participer à la formation de l'élite de demain.

Notre Fondation Sogebank est à la recherche de partenaires stratégiques, partageant une même vision, pour s'associer sur des projets spécifiques et avoir un impact significatif visible. Elle affirme son leadership.

Nos domaines d'activité pour l'exercice fiscal écoulé ont donc touché l'éducation, la santé, la culture, l'environnement, les activités sociales, le sport et l'entrepreneuriat.

L'éducation, notre priorité avec 69% de nos dons, est la première étape du changement de la société. Combat difficile et frustrant alors que nos écoles et nos universités, déjà insuffisantes, n'ont plus le niveau requis. Cependant, même une école médiocre est mieux que pas d'école ! L'éducation est un levier de changement pour le développement du pays.

En deuxième poste de dépense, le sport (14%) puis l'entrepreneuriat (7%) - RéSACE (Réseau solidaire d'accompagnement à la création d'entreprises) en partenariat avec

l'AUF, l'Ambassade de Suisse et la BRH, Forum économique des femmes haïtiennes - FEFHA, la santé (4%), l'environnement (3%) avec le Rotary Club de Pétion-Ville, (reboisement et conservation des sols) et la Fondation Françoise Canez Auguste (achat de bennes à ordures/projet de gestion des ordures), la culture (2%), l'assistance sociale (1%).

Changer les mentalités, cela prend du temps ! La Fondation SOGEBANK sera au rendez-vous et participera à cette mutation au bénéfice des générations à venir.



Utilisation du tableau numérique par un enseignant

Les Pavillons de l'Âge d'Or

Les Pavillons de l'âge d'Or (PAO) ont un nouveau Conseil composé de Isabel N. Dufort, Michèle L. Boisson, Martine Moscoso, Gladys Sassine, Jean Bordes Chatel et Michel Théard. La directrice Madame Marie Laurence Bellande s'est retirée après 19 années de bons et loyaux services, nous lui témoignons aujourd'hui encore notre grande reconnaissance pour le travail accompli. Avec son accord et celui du conseil des PAO, le Dr. Geneviève Arty occupe maintenant ce poste. La nouvelle directrice et le Conseil des PAO vont travailler de concert au renouveau des PAO pour que l'offre de services aux personnes âgées continue d'être au centre de nos préoccupations, permettant aux PAO de rester la référence en Haïti.

Le Conseil d'Administration de la Fondation Sogebank compte un nouveau membre, Daphné Pasquet Jolibois suite au départ de son secrétaire Karim Abdallah et de Gilles Sassine

Chers Actionnaires, les Conseils d'Administration de la Fondation et des Pavillons de l'âge d'Or, la Directrice des activités sociales de la Fondation Madame Nadège Jacques, la directrice des PAO, le Dr. Geneviève Arty, restent à votre écoute et ouverts à chacune de vos suggestions.

Dr. Michel Théard

Président du Conseil d'Administration,
Fondation SOGEBANK



Signature du protocole de coopération avec AHPSY

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS





INSTRUCTIONS
of escrow. Escrow holder is authorized to release to the undersigned buyer at the close of escrow a copy of the deed of record.



+509 2813-0334 | 0335 | 0336 | 0343 
administration@merove-pierre.com 
www.merove-pierre.com 

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
(SOGEBANK)**

États Financiers Consolidés

30 septembre 2022

(Rapport des auditeurs indépendants ci-joint)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A. (SOGEBANK)**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****TABLE DES MATIÈRES****30 SEPTEMBRE 2022**

	Pages
Rapport des auditeurs indépendants : Mérové-Pierre – Cabinet d’Experts-Comptables	1-3
<hr/>	
États financiers consolidés	
Bilan Consolidé	4
État Consolidé du Résultat Net	5
État Consolidé du Résultat Global	6
État Consolidé de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires	7-8
État Consolidé des Flux de Trésorerie	9
<hr/>	
Notes aux États financiers consolidés	
Note 1 Organisation	10
Note 2 Base de préparation des états financiers consolidés	10-12
Note 3 Principales conventions comptables	12-30
Note 4 Gestion des risques	31-43
Note 5 Liquidités	44-45
Note 6 Bons BRH et bons du Trésor, net	45
Note 7 Placements à l'étranger, net	46-48
Note 8 Placements locaux, net	48-51
Note 9 Contrats à terme de devises	51-52
Note 10 Prêts, net	53-66
Note 11 Actifs au titre de droits d'utilisation, net et obligations locatives	67-69
Note 12 Immobilisations, net	70-71
Note 13 Biens immobiliers hors exploitation	71-73
Note 14 Achalandage	74-75
Note 15 Autres éléments d'actif, net	75-76
Note 16 Dépôts	76-78
Note 17 Emprunts – institutions financières	78-79
Note 18 Autres éléments de passif	80
Note 19 Dettes subordonnées	81-82
Note 20 Capital-actions	82
Note 21 Dotation aux pertes de crédit	83
Note 22 Sociétés du groupe et participation minoritaire	83-85
Note 23 Salaires et autres prestations de personnel	86
Note 24 Impôts sur le revenu	86-88
Note 25 Engagements et passif éventuel	89-90
Note 26 Opérations avec des apparentés	90

Rapport des auditeurs indépendants

Au Conseil d'Administration
Société Générale Haïtienne de Banque, S.A., (SOGEBANK):

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Société Générale Haïtienne de Banque, S.A. (SOGEBANK) et de ses filiales (le Groupe), comprenant le bilan consolidé au 30 septembre 2022, et les états consolidés du résultat net, du résultat global, de l'évolution de l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière consolidée de SOGEBANK au 30 septembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «*Responsabilités des Auditeurs pour l'audit des états financiers consolidés*» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément au *Code de déontologie des professionnels comptables* du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) ainsi qu'aux règles déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Haïti, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles et le code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Au Conseil d'Administration
Société Générale Haïtienne de Banque, S.A.
Page 2

Lors de la préparation des états financiers consolidés, il incombe également à la Direction d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins que la Direction n'ait l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

Responsabilités des Auditeurs pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque.



Au Conseil d'Administration
Société Générale Haïtienne de Banque, S.A.
Page 3

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mérové-Pierre Cabrit d'Experts-Comptables

MÉROVÉ-PIERRE - CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES

7, rue Lechaud Bourdon
Port-au-Prince, Haïti
Le 16 décembre 2022

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
Bilan Consolidé
30 septembre 2022 et 2021
(Exprimés en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	2022	2021
ACTIF			
LIQUIDITÉS	5	G 73,260,146	66,972,877
BONS BRH ET BONS DU TRÉSOR, NET	6	6,177,559	4,913,376
PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET	7	25,826,287	18,447,606
PLACEMENTS LOCAUX, NET	8	1,339,780	1,207,853
CONTRATS À TERME DE DEVISES	9	3,602,929	3,057,511
PRÊTS	10	48,144,233	42,837,125
Provision pour pertes de crédit attendues		<u>(3,167,037)</u>	<u>(1,884,857)</u>
PRÊTS, NET		44,977,196	40,952,268
ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, NET	11	1,123,987	1,126,041
IMMOBILISATIONS, NET	12	3,831,395	3,921,587
AUTRES			
Biens immobiliers hors exploitation	13	1,750,909	1,739,052
Achalandage	14	495,352	495,352
Autres éléments d'actif, net	15	2,796,550	1,273,704
Acceptations		<u>471,839</u>	<u>441,438</u>
		5,514,650	3,949,546
TOTAL ACTIF		G 165,653,929	144,548,665
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES			
DÉPÔTS	16	132,837,580	114,049,014
AUTRES			
Contrats à terme de devises	9	3,324,740	3,279,905
Obligations locatives	11	1,272,821	1,099,560
Emprunts – institutions financières	17	4,303,330	4,719,109
Autres éléments de passif	18	11,169,915	8,298,328
Engagements - acceptations		<u>471,839</u>	<u>441,438</u>
		20,542,645	17,838,340
DETTES SUBORDONNÉES	19	2,064,693	1,868,767
TOTAL PASSIF		155,444,918	133,756,121
AVOIR DES ACTIONNAIRES			
Capital-actions libéré	20	3,000,000	3,000,000
Bénéfices non répartis		4,438,948	5,041,626
Réserves		<u>2,455,146</u>	<u>2,131,701</u>
Avoir des actionnaires de SOGEBANK		9,894,094	10,173,327
Participation minoritaire	22	314,917	619,217
TOTAL AVOIR DES ACTIONNAIRES		10,209,011	10,792,544
TOTAL PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES		G 165,653,929	144,548,665

Les notes aux états financiers consolidés font partie des présents états

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
État Consolidé du Résultat Net
Exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021
(Exprimés en milliers de Gourdes haïtiennes,
à l'exception du résultat net par action)

	Notes	2022	2021
REVENUS D'INTÉRÊTS			
Prêts	G	5,335,669	5,535,755
Bons BRH et bons du Trésor, placements et autres		<u>1,029,513</u>	<u>792,472</u>
		6,365,182	6,328,227
FRAIS D'INTÉRÊTS			
Dépôts		542,528	517,968
Dettes subordonnées, obligations et autres		<u>308,797</u>	<u>309,340</u>
		851,325	827,308
REVENU NET D'INTÉRÊTS			
Dotations aux pertes de crédit	21	5,513,857	5,500,919
		<u>(1,964,788)</u>	<u>(975,230)</u>
		3,549,069	4,525,689
AUTRES REVENUS (DÉPENSES)			
Commissions		2,891,168	2,613,778
Gain de change		2,482,557	1,958,705
Dépenses d'opérations		(719,785)	(670,569)
Récupérations sur prêts radiés		159,764	103,968
(Moins) plus-value sur instruments financiers		(235,895)	181,600
Gain (perte) placements immobiliers		110,488	(3,591)
Autres, net		<u>(6,992)</u>	<u>4,861</u>
		4,681,305	4,188,752
REVENU NET D'INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS			
		8,230,374	8,714,441
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Salaires et autres prestations de personnel	23	3,339,936	2,964,303
Frais de locaux, matériel et mobilier		932,584	811,411
Amortissement	12	449,175	424,070
Autres dépenses de fonctionnement		<u>1,582,146</u>	<u>1,478,452</u>
		6,303,841	5,678,236
Don à la Fondation SOGEBANK		<u>30,000</u>	<u>30,000</u>
		6,333,841	5,708,236
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU			
		1,896,533	3,006,205
IMPÔTS SUR LE REVENU			
	24	522,522	686,738
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE			
		1,374,011	2,319,467
Résultat net attribuable aux actionnaires de SOGEBANK			
		1,609,475	2,169,375
Résultat net attribuable aux minoritaires		<u>(235,464)</u>	<u>150,092</u>
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE			
	G	1,374,011	2,319,467
Résultat net par action équivalente de capital libéré			
	G	5,365	7,231

Les notes aux états financiers consolidés font partie des présents états

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
État Consolidé du Résultat Global
Exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021
(Exprimés en milliers de Gourdes haïtiennes
à l'exception du résultat global par action)

	Notes	2022	2021
Résultat net attribuable aux actionnaires de SOGEBANK	G	1,609,475	2,169,375
Résultat net attribuable aux minoritaires		(235,464)	150,092
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1,374,011	2,319,467
<i>Éléments du résultat global</i>			
(Moins) plus-value non réalisée sur les placements à l'étranger détenus à la juste valeur par le biais du résultat global	24	(476,077)	115,984
Effet de change sur la (moins) plus-value non réalisée des placements à l'étranger détenus à la juste valeur par le biais du résultat global	24	(49,607)	36,027
Effet de conversion de la filiale étrangère		2,688	-
Effet des impôts sur le revenu relatifs aux éléments du résultat global	24	<u>167,827</u>	<u>(45,603)</u>
<i>Total des éléments du résultat global, net d'impôts</i>	24	(355,169)	106,408
RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE		1,018,842	2,425,875
Résultat global attribuable aux actionnaires de SOGEBANK		1,254,306	2,275,783
Résultat global attribuable aux minoritaires		(235,464)	150,092
RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	G	1,018,842	2,425,875
Résultat global par action équivalente de capital libéré	G	4,181	7,586

Les notes aux états financiers consolidés font partie des présents états

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
État Consolidé de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires
Exercice terminé le 30 septembre 2021
(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	Capital-actions libéré	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserves				Participation minoritaire	Total
					Réserve de réévaluation-terrains et immeubles	Réserve-biens immobiliers hors exploitation	Total réserves			
Solde au 30 septembre 2020		G 3,000,000	3,575,334	285,949	1,057,759	411,186	1,754,894	519,810	8,850,038	
État du résultat global de l'exercice:										
Résultat net de l'exercice		-	2,169,375	-	-	-	-	150,092	2,319,467	
Régularisation filiales	14 et 22	-	(24,996)	-	-	-	-	-	(24,996)	
Plus-value non réalisée sur les placements à l'étranger détenus à la juste valeur, net d'impôts	24	-	81,189	-	-	-	-	-	81,189	
Effet de change sur la plus-value des placements à l'étranger détenus à la juste valeur, net d'impôts	24	-	25,219	-	-	-	-	-	25,219	
Virement à la réserve légale - Sogebank et filiales		-	(360,033)	360,033	-	-	360,033	-	-	
Virement de la réserve de réévaluation –terrains et immeubles - Sogebank et filiales		-	22,805	-	(22,805)	-	(22,805)	-	-	
Virement à la réserve sur biens immobiliers hors exploitation		-	(39,579)	-	-	39,579	39,579	-	-	
Total		-	1,873,980	360,033	(22,805)	39,579	376,807	150,092	2,400,879	
Transactions avec les actionnaires:										
Dividendes en espèces		-	(407,688)	-	-	-	-	(50,685)	(458,373)	
Solde au 30 septembre 2021		G 3,000,000	5,041,626	645,982	1,034,954	450,765	2,131,701	619,217	10,792,544	

SOCIETE GENERALE HAITIENNE DE BANQUE, S.A.
État Consolidé de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires
Exercice terminé le 30 septembre 2022
(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	Réserves						Total	
		Capital-actions libéré	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserve de réévaluation terrains et immeubles	Réserve-biens immobiliers hors exploitation	Effet de conversion filiale étrangère		
Solde au 30 septembre 2021	G	3,000,000	5,041,626	645,982	1,034,954	450,765	-	619,217	10,792,544
État du résultat global de l'exercice:									
Résultat net de l'exercice		-	1,609,475	-	-	-	-	-	1,374,011
Régularisation filiales	14 et 22	-	-	166	-	-	-	166	-
Moins-value non réalisée sur les placements à l'étranger détenus à la juste valeur, net d'impôts	24	-	(324,058)	-	-	-	-	-	(324,058)
Effet de change sur la moins-value des placements à l'étranger détenus à la juste valeur, net d'impôts	24	-	(33,799)	-	-	-	-	-	(33,799)
Virement à la réserve légale - Sogebank et filiales		-	(319,174)	319,174	-	-	-	-	-
Virement de la réserve de réévaluation –terrains et immeubles Sogebank et filiales		-	22,805	-	(22,805)	-	-	(22,805)	-
Effet de conversion - filiale étrangère		-	-	-	-	-	2,688	-	2,688
Virement à la réserve sur biens immobiliers hors exploitation		-	(36,972)	-	-	36,972	-	-	-
Total		-	918,277	319,340	(22,805)	36,972	2,688	336,195	1,018,842
Transactions avec les actionnaires:									
Dividendes en espèces		-	(1,533,705)	-	-	-	-	-	(68,670)
Dividendes en actions Sogesol		-	12,750	(12,750)	-	-	-	(12,750)	-
		-	(1,520,955)	(12,750)	-	-	-	(12,750)	(1,602,375)
Solde au 30 septembre 2022	G	3,000,000	4,438,948	952,572	1,012,149	487,737	2,688	314,917	10,209,011

Les notes aux états financiers consolidés font partie des présents états

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
État Consolidé des Flux de Trésorerie
Exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021
(Exprimés en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	2022	2021
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net de l'exercice	G	1,374,011	2,319,467
<i>Éléments de conciliation du résultat net aux liquidités résultant des activités d'exploitation:</i>			
Dotation aux pertes de crédit	21	1,964,788	975,230
Amortissement des immobilisations	12	449,175	424,070
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	11	213,030	230,015
Intérêts sur obligations locatives	11	52,939	60,568
Effet de change sur obligations locatives	11	172,812	345,747
Effet de change – provision pour pertes de crédit		236,063	344,319
Perte sur dispositions d'immobilisations		70,735	89,664
(Gain) perte et (plus) moins-value sur les biens immobiliers hors exploitation	13	(110,488)	3,591
Moins (plus) - value sur instruments financiers		235,895	(181,600)
Résiliation de contrats de loyers		(3,168)	-
<i>Changements dans les éléments d'actif et de passif résultant des activités d'exploitation:</i>			
Augmentation nette des dépôts		18,788,566	35,756,927
Augmentation des prêts, net		(6,180,756)	(8,903,358)
Augmentation des bons BRH et bons du Trésor, net		(1,264,183)	(889,343)
Augmentation des placements, net		(8,101,608)	(8,813,064)
Contrats à terme de devises, net		(500,583)	(686,946)
Paiements de loyers	11	(260,298)	(261,141)
Augmentation des biens immobiliers hors exploitation	13	(1,082)	(301,239)
Produits sur les ventes de biens immobiliers hors exploitation		99,713	230,413
Variations des autres éléments d'actif et de passif		2,291,928	1,520,982
Impôts sur le revenu payés		(894,798)	(302,490)
Liquidité provenant des activités d'exploitation		8,632,691	21,961,812
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations	12	(525,882)	(596,250)
Quote-part de l'effet de conversion – filiale étrangère		2,688	-
Liquidités utilisées dans des activités d'investissement		(523,194)	(596,250)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Dividendes en espèces		(1,602,375)	(458,373)
(Diminution) augmentation des emprunts		(415,779)	135,835
Augmentation des dettes subordonnées		195,926	<u>379,595</u>
Liquidités (utilisées dans) provenant des activités de financement		(1,822,228)	57,057
Augmentation nette des liquidités		6,287,269	21,422,619
Liquidités au début de l'exercice		57,146,552	30,617,349
Incidence de change sur les liquidités du début de l'exercice		9,826,325	<u>14,932,909</u>
Liquidités à la fin de l'exercice	5 G	73,260,146	66,972,877

Les notes aux états financiers consolidés font partie des présents états

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(1) ORGANISATION

Société Générale Haïtienne de Banque, S.A. (SOGE BANK) est une société anonyme détenue par des hommes et femmes d'affaires du secteur privé haïtien. Elle a été autorisée à fonctionner par arrêté présidentiel publié dans Le Moniteur en date du 20 janvier 1986, et son activité principale consiste à effectuer des opérations bancaires. Le Siège Social de SOGE BANK est situé sur l'autoroute de Delmas à Port-au-Prince.

Les actionnaires de SOGE BANK ont également créé, au cours de l'exercice 1993, la Fondation Sogebank, une institution philanthropique à but non lucratif dont l'objectif principal est d'aider et de participer à l'organisation et au développement de la philanthropie au niveau du secteur privé haïtien. Les activités de la Fondation sont financées par les dons reçus des différentes entités du Groupe SOGE BANK, de bailleurs de fonds internationaux et de particuliers. Les états financiers de la Fondation SOGE BANK ne sont pas consolidés dans les présents états financiers.

Les sociétés affiliées à SOGE BANK, qui sont consolidées dans les présents états financiers, sont:

- Société Générale Haïtienne de Banque d'Épargne et de Logement, S.A. (**SOGE BEL**)
- Société Générale Haïtienne de Factoring, S.A. (**SOGE FAC**)
- Société Générale Haïtienne de Cartes de Crédit, S.A. (**SOGE CARTE**)
- Société Générale de Solidarité S.A. (**SOGE SOL**)
- Société Générale Haïtienne de Transfert S.A. (**SOGE EXPRESS**) incluant sa nouvelle filiale étrangère Lakay Express Inc. depuis 2022
- Société Générale Haïtienne d'Assurance S.A. (**SOGE ASSURANCE**)
- Banque Intercontinentale de Commerce, S.A. (**BIDC**) (**société non opérationnelle**).

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(a) Cadre de préparation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés de SOGE BANK et de ses filiales (le Groupe SOGE BANK) ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration en date du 19 janvier 2023.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

(b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ci-joints sont présentés sur la base du coût historique à l'exception du placement à l'étranger détenu à la juste valeur par le biais du résultat global et des obligations à l'étranger détenues à la juste valeur par le biais du résultat net (**note 7**), des instruments de capitaux propres au niveau des placements locaux détenus à la juste valeur par le biais du résultat net (**note 8**), des terrains et immeubles (**note 12**) et des biens immobiliers hors exploitation (**note 13**) qui sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du résultat net.

Les méthodes utilisées pour mesurer la juste valeur sont décrites dans **les notes (3 (d), (f), (i), (j) et (k))**.

(c) Monnaie de présentation

Les états financiers consolidés ci-joints sont préparés en gourdes haïtiennes, monnaie fonctionnelle du Groupe. Les informations financières ont été arrondies en milliers de gourdes.

(d) Estimations et jugement

Lors de la préparation de ces états financiers consolidés en accord avec les Normes Internationales d'Information Financière, la Direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent l'application des normes comptables et les montants des éléments d'actif et de passif déclarés et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que les résultats de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Ces estimations et hypothèses sont revues de manière continue. L'effet de révision de ces estimations comptables est imputé à l'exercice au cours duquel ces révisions ont lieu ainsi qu'aux exercices futurs affectés.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

(d) Estimations et jugement (suite)

Des estimations et l'exercice de jugement ont influencé l'application des méthodes comptables et ont eu un effet sur les montants reflétés aux états financiers consolidés. Les principaux postes des états financiers consolidés affectés par ces estimations et ce jugement sont listés ci-dessous.

Note 6	Bons BRH et bons du Trésor, net
Note 7	Placements à l'étranger, net
Note 8	Placements locaux, net
Note 9	Contrats à terme de devises
Note 10	Prêts, net
Note 11	Actifs au titre de droits d'utilisation, net et obligations locatives
Note 12	Immobilisations, net
Note 13	Biens immobiliers hors exploitation
Note 14	Achalandage
Note 15	Autres éléments d'actif, net.

De l'avis de la Direction, les états financiers consolidés ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de Sogebank ont été préparés en accord avec les Normes Internationale d'Information Financière (IFRS). Certaines reclassifications ont été effectuées sur les états financiers consolidés 2021 entre les immobilisations et les autres éléments d'actifs pour une meilleure présentation de l'information financière.

(a) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de SOGEBANK et des filiales. Les filiales sont des entreprises contrôlées par SOGEBANK. La Banque détient le contrôle lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec une entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements en raison du pouvoir qu'elle exerce sur celle-ci. La Banque est présumée avoir le contrôle lorsqu'elle détient directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote d'une entité. Une liste des filiales du Groupe est présentée à la **note 22**.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(a) Principes de consolidation (suite)

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle sur leurs opérations a été effectivement transféré au Groupe. Les opérations et les soldes réciproques intersociétés sont éliminés. L'avoir net et le résultat net de la participation minoritaire dans les filiales sont présentés séparément dans les états financiers consolidés.

(b) Conversion des comptes exprimés en devises

Conformément à IAS no. 21, les éléments monétaires d'actif et de passif exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes au taux de change prévalant à la date du bilan consolidé. Les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à l'état consolidé du résultat net.

Les transactions effectuées en devises sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction. Les gains et pertes sur les opérations de change sont inscrits à l'état consolidé du résultat net.

Les états financiers de la filiale étrangère Lakay Express Inc. exprimés en dollars US sont reflétés dans la monnaie de présentation des états financiers consolidés. Tous les éléments d'actif et de passif de la filiale étrangère sont convertis en monnaie locale au taux de clôture à la date du bilan et les revenus et dépenses sont convertis au taux moyen de l'exercice approchant les taux en vigueur aux dates des transactions. Les écarts de change sont inscrits au compte effet de conversion - filiale étrangère à l'avoir des actionnaires et à l'état consolidé du résultat global.

(c) Dépréciation des actifs financiers

En accord avec les exigences de IFRS 9, la Banque applique une méthode de dépréciation à trois phases afin de mesurer les pertes de crédit attendues pour tous les instruments de créance comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, ainsi que pour les hors bilan reflétés au coût amorti.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(c) Dépréciation des actifs financiers (suite)

Les instruments de capitaux propres gardés à la juste valeur par le biais du résultat net ou du résultat global, ainsi que les instruments des créances gardés à la juste valeur par le biais du résultat net ne sont pas sujets à dépréciation.

Cette provision pour pertes de crédit attendues selon IFRS 9 est fondée sur la variation de la qualité de crédit des actifs financiers depuis la comptabilisation initiale et prend en considération sur une série d'hypothèses et de méthodologies de crédit propres à la Banque et au système bancaire en général qui incluent :

- Les changements au niveau de la notation du risque de crédit des emprunteurs.
- La durée de vie des instruments financiers.
- L'intégration de certaines informations prospectives.
- Les prévisions concernant le contexte actuel (ie: changements au niveau des conditions macroéconomiques telles que l'inflation, les taux d'intérêts, le taux de change de la gourde par rapport au dollar US et le Produit Intérieur Brut).
- Les incidences anticipées liées à la crise du Covid-19 à partir de l'exercice 2020.
- Les troubles politiques avec des conséquences économiques importantes pour le pays.

La Direction doit donc exercer un niveau de jugement important pour établir cette provision pour pertes de crédit attendues, à chaque date de clôture. Les critères réglementaires de la Banque Centrale qui ont toujours été en ligne avec la gestion interne de la Banque en termes de risques de crédit et qui présentent l'avantage d'avoir été testés et validés sont également pris en considération. Les changements requis pour l'application de IFRS 9 par rapport aux exigences réglementaires font l'objet d'ajustements et sont reflétés dans le compte de réserve (**note 3 s**).

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(c) Dépréciation des actifs financiers (suite)

Cette provision pour pertes de crédit attendues (PCA) est déterminée en considérant la classification des actifs financiers en différentes phases comme suit :

Phase 1 Les actifs financiers n'ayant pas subi de détérioration significative de crédit (moins de 31 jours de retard): les bons BRH et les bons du Trésor (**note 6**), les placements à l'étranger au coût amorti (**note 7**), les placements locaux au coût amorti (**note 8**), les prêts (**note 10**), les actifs financiers dans les autres éléments d'actif (**note 15**) et les engagements hors bilan (**note 25**) sont considérés dans cette phase. Les pertes de crédit attendues pour cette phase sont comptabilisées pour les 12 mois à venir.

Phase 2 Les actifs financiers précités pour lesquels il y a une détérioration du crédit depuis la comptabilisation initiale sont considérés comme des actifs dépréciés. Les actifs financiers (31-90 jours de retard) sont considérés dans cette phase. Les pertes de crédit attendues pour cette phase sont comptabilisées pour la durée de vie des actifs financiers.

Phase 3 Les actifs financiers qui ont subi des événements affectant sévèrement leurs flux de trésorerie futurs sont considérés comme des actifs à défaut. Les actifs financiers (plus de 90 jours de retard) sont considérés dans cette catégorie. Les pertes de crédit attendues pour cette catégorie sont aussi comptabilisées pour la durée de vie des actifs financiers.

Les actifs financiers à défaut pour lesquels le Groupe a épuisé tous les recours légaux et autres sont décomptabilisés et sont présentés à la valeur de la garantie qui sera réalisée.

Si la notation de risque de crédit s'améliore pour un instrument financier, cet actif est reclassifié dans la phase correspondant au nouveau statut de cet actif financier à la date de présentation de l'information financière. Ceci résulte donc en des transferts de provision d'une phase à l'autre au cours de l'exercice.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(c) Dépréciation des actifs financiers (suite)

Les pertes de crédit attendues (PCA) par phase sont calculées à l'aide des trois variables suivantes :

- La Probabilité de Défaut (PD) pour un actif financier ou une catégorie d'actifs financiers (avec des risques similaires) correspondant au pourcentage de perte estimé.
- L'Exposition en Cas de Défaut (ECD) représentant le montant du principal et des intérêts.
- La Perte en Cas de Défaut (PCD) représente le pourcentage non sécurisé de l'ECD. Elle prend en considération le montant des garanties récupérables.

Par la suite, les pertes de crédit attendues sont actualisées en général au taux d'intérêt effectif de l'instrument financier respectif.

Les pertes de crédit sont comptabilisées dans la dotation aux pertes de crédit à l'état consolidé du résultat net (**note 21**).

(d) Détermination de la juste valeur

IFRS 13 établit une hiérarchie des justes valeurs pour accroître la cohérence et la comparabilité des évaluations à la juste valeur et des informations fournies à leur sujet. Elle comporte trois niveaux :

- Les données d'entrée de **Niveau 1** qui comprennent les cours (non ajustés) auxquels une entité peut avoir accès à la date d'évaluation sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Un cours sur un marché actif fournit les indications les plus fiables quant à la juste valeur.
- Les données d'entrée de **Niveau 2** sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de **Niveau 1**, qui sont observables directement ou indirectement. Elles comprennent les cours sur des marchés actifs ou non actifs pour des actifs ou des passifs identiques ou similaires.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(d) Détermination de la juste valeur (suite)

- Les données d'entrée de **Niveau 3** sont des données non observables concernant l'actif à la date d'évaluation. Les données d'entrées non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur seulement dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrées observables pertinentes disponibles.

La juste valeur d'un actif financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La Norme IFRS 13 considère le marché principal comme le marché sur lequel on observe le volume et le niveau d'activités les plus élevés et le marché le plus avantageux comme le marché qui maximise le montant qui serait reçu, ou minimise le montant qui serait payé, pour la transaction en question en l'absence de marché principal.

Pour les actifs transigés sur les marchés boursiers, les valeurs cotées des marchés actifs sont utilisées (**Niveau 1**). S'il n'existe pas de prix coté, la juste valeur est déterminée à partir de modèles qui maximisent l'appréciation de données observables, tel que décrit dans les notes respectives (**Niveau 2**).

(e) Liquidités

Les liquidités sont comptabilisées au coût amorti et représentent les montants gardés en caisse, les dépôts gardés à la BRH et à la BNC en couverture des réserves obligatoires, les dépôts à d'autres banques avec une maturité à très court terme et/ou remboursables sur demande, et les effets en compensation.

(f) Placements

À leur comptabilisation initiale, la Banque procède à la classification des placements en fonction du modèle économique et des caractéristiques de flux de trésorerie de ces instruments financiers.

Les placements sont ainsi comptabilisés soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, selon les catégories définies par IFRS 9.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(f) Placements (suite)

*i) **Au coût amorti.*** Ces placements sont composés d'instruments de créance suivants : bons BRH et bons du Trésor (**note 6**), obligations du Gouvernement des États-Unis, de sociétés privées et financières et dépôts à terme (**note 7**) et obligations et dépôts à terme dans des institutions locales (**note 8**) qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. La détention de ces placements s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de recevoir des flux de trésorerie contractuels. Ces placements sont à maturité fixe et gardés à échéance. Ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de la provision pour pertes de crédit attendues. Les primes et escomptes et les coûts de transactions connexes sont amortis sur la durée de vie attendue de chaque instrument dans les revenus d'intérêts. Les fluctuations de valeur ne sont pas comptabilisées mais sont divulguées en notes aux états financiers consolidés. Ces placements sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

Les gains et les pertes réalisés lors de la vente de ces placements sont imputés à l'état consolidé du résultat net de l'exercice.

*ii) **Juste valeur par le biais de résultat net.*** Ces placements consistent en des titres de créances : obligations du Gouvernement des États-Unis et obligations de sociétés privées et financières et d'un fonds mutuel (**note 7**) et instruments de capitaux propres dans des sociétés locales (**note 8**) qui sont comptabilisés à leur juste valeur, par le biais du résultat net. Ces placements sont généralement acquis en vue de revente ou dans le but de réaliser des plus-values.

Les coûts des transactions sont imputés directement aux résultats. Les revenus d'intérêts, dividendes et les fluctuations de juste valeur sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net ainsi que les gains et les pertes réalisés lors de l'aliénation de ces titres.

*iii) **Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.*** Ces placements consistent en des instruments de capitaux propres dans des sociétés étrangères (**note 7**) comptabilisées à leur juste valeur, par le biais des autres éléments du résultat global. Les plus ou moins-values non réalisées, incluant le change, sont comptabilisés, net d'impôts, dans les autres éléments du résultat global et aux bénéfices non répartis à l'avoir des actionnaires. À la disposition de ces placements, les plus ou moins-values cumulées ne sont pas reclassées au résultat net.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(g) Prêts

Les prêts sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de la provision pour pertes de crédit attendues.

Les prêts non productifs consistent en des prêts en défaut de paiement avec 90 jours de retard et plus. Ces prêts sont comptabilisés comme prêts réguliers lorsque les paiements sont à jour et que la Direction n'a plus de doute concernant le recouvrement de ces prêts.

Les prêts avec moratoire sont ceux qui ont reçu un moratoire sur le remboursement du principal par rapport aux dispositions prises par la Banque Centrale suite à la pandémie du Covid-19. Ces prêts respectent les modalités de paiements d'intérêts. Les prêts qui au terme du moratoire, se régularisent sont reclassés dans leurs catégories respectives. Les prêts qui nécessitent des modifications plus importantes aux conditions de prêts en raison de la détérioration de la situation de l'emprunteur sont classifiés comme prêts restructurés.

Les prêts restructurés sont ceux pour lesquels la Banque accepte de modifier les dispositions en raison de la détérioration financière de l'emprunteur. Lorsque les modifications des modalités des prêts n'ont pas d'incidence importante sur les flux de trésorerie contractuels, le prêt restructuré n'est pas décomptabilisé. Le risque de défaillance selon les modalités modifiées est comparé au risque de défaillance selon les modalités contractuelles initiales pour déterminer s'il y a augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Lorsque la modification des modalités entraîne la décomptabilisation du prêt et la comptabilisation d'un nouveau prêt, la date de modification devient la date de comptabilisation initiale du nouveau prêt pour l'application du modèle de dépréciation. Ce traitement peut engendrer un gain ou une perte sur décomptabilisation.

Les prêts sont radiés contre la provision pour pertes de crédit attendues établie au bilan consolidé lorsque toutes les activités de restructuration ou de recouvrement possibles ont été complétées et qu'il est improbable qu'on puisse effectuer le recouvrement d'autres sommes. Les récupérations sur créances radiées antérieurement sont comptabilisées directement à l'état consolidé du résultat net. Les soldes de Cartes de crédit et de Microcrédit sont généralement radiés lorsqu'ils sont impayés entre 180-270 jours, à moins que des négociations soient en cours avec certains clients.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(g) Prêts (suite)

La Direction établit une provision pour pertes de crédit attendues sur prêts en fin d'exercice qui représente une estimation des pertes de crédit attendues sur le portefeuille de prêts à cette date conformément à ce qui est décrit à la **note 3 c.**

Pour les portefeuilles de Cartes de crédit, Microcrédit et PME, des critères de provisions spécifiques, différents de ceux des autres catégories de portefeuille, sont appliqués pour chaque groupe spécifique afin de prendre en compte les risques plus élevés que présentent ces secteurs.

La dotation aux pertes de crédit sur prêts apparaissant à l'état consolidé du résultat net, représente la différence entre la provision déterminée ci-dessus et la provision du début de l'exercice, net des radiations et de l'effet de change résultant de la réévaluation des provisions spécifiques pour pertes de crédit attendues exprimées en dollars.

La Banque respecte également la réglementation de la Banque Centrale en matière de provision telle que prescrite dans la circulaire 87. Lorsque la provision requise selon les normes établies par la Banque Centrale excède la provision pour pertes de crédit attendues reflétée au bilan consolidé, l'excédent de provision est reflété dans un compte de réserve générale pour pertes sur prêts, à l'avoir des actionnaires (**note 3s**).

(h) Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives

Les contrats de location sont comptabilisés en accord avec les prescrits de l'IFRS 16.

À la comptabilisation initiale, la Banque enregistre un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative pour les contrats de location des propriétés louées en accord avec IFRS 16.

L'actif au titre de droits d'utilisation est initialement évalué au coût qui comprend le montant initial de l'obligation locative augmenté des paiements de loyers payés d'avance, plus les coûts directs initiaux engagés par le preneur et une estimation de tout coût de démantèlement prévu de l'actif sous-jacent, moins tout avantage incitatif à la location. Cet actif non monétaire est exprimé dans la monnaie fonctionnelle de la Banque et est amorti sur une base linéaire, sur la durée probable anticipée du contrat de location.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(h) Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives (suite)

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés à la date du début, en utilisant le taux d'emprunt marginal. Ce passif monétaire est exprimé en la monnaie du contrat de location y relatif. L'obligation locative est réévaluée lorsqu'il y a une modification dans les paiements de loyers futurs découlant d'un changement dans un index ou un taux, ou lorsque la Banque modifie son évaluation relative à l'exercice de l'option de renouvellement ou de résiliation. L'ajustement de l'obligation locative est porté en ajustement de l'actif au titre de droits d'utilisation afférent ou est enregistré au résultat consolidé net si l'actif au titre de droits d'utilisation a été réduit à zéro.

Dans le cas des contrats variables, qui sont exprimés en fonction d'un indice, comme le taux de change ou la variation de prix, l'effet de l'indexation est capitalisé à l'actif et est amorti sur la durée restante de l'actif au titre de droits d'utilisation.

L'amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation et la charge d'intérêts, selon la méthode du taux d'intérêt effective, relatifs aux obligations locatives sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net.

La comptabilisation des contrats de location selon IFRS 16, implique du jugement et requiert de la Banque l'application d'hypothèses et d'estimations, pour déterminer:

- Que les taux d'intérêts appropriés soient utilisés pour actualiser les obligations locatives.
- Que la durée des contrats de location soit adéquate. Pour ce faire, la Banque doit évaluer si elle a une certitude raisonnable que l'option de renouvellement ou de résiliation de contrat sera exercée, en tenant compte de certains aspects comme : les modalités du contrat, la nature et la localisation du bien, l'existence d'améliorations locatives importantes, la disponibilité de solutions alternatives pour se relocaliser dans la même zone.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(i) Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées au coût, à l'exception des terrains et des immeubles qui sont présentés à leur juste valeur conformément au traitement permis par IAS 16. À l'exception des terrains, des améliorations locatives, de la construction en cours et des investissements en cours, elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leurs vies utiles.

Les améliorations locatives sont amorties sur la moindre de la durée de vie ou de la durée des contrats de bail selon la méthode d'amortissement linéaire. La construction en cours et les investissements en cours seront amortis sur leur durée de vie estimative à partir du moment où ils seront prêts à être utilisés.

La juste valeur des terrains et immeubles en exploitation a été déterminée à partir d'évaluations d'experts indépendants en immobilier en date du 30 septembre 2020. Les valeurs nettes aux livres ont été ajustées aux justes valeurs ainsi déterminées. L'effet de réévaluation a été comptabilisé net des impôts reportés y relatifs à l'état consolidé du résultat global et à un poste distinct de réserve de réévaluation à l'avoir des actionnaires (**note 3 u**). La nouvelle durée de vie des immeubles a été estimée à 25 ans et ces derniers sont amortis linéairement en prenant en considération une valeur résiduelle de 10% de leur juste valeur.

Les taux d'amortissement en vigueur pour les principales catégories d'immobilisations sont comme suit:

Immeubles	4%
Mobiliers et équipements	10% et 20%
Équipements et logiciel informatiques	20% à 33%
Améliorations locatives	8% à 10%
Matériel roulant	25%

La méthode d'amortissement, la durée de vie et la valeur résiduelle des différentes catégories d'immobilisations sont revues à chaque fin d'exercice.

Les dépenses importantes d'amélioration et de reconditionnement sont capitalisées, alors que les frais d'entretien et de réparation sont imputés aux dépenses.

Les gains ou pertes réalisés lors de la disposition d'immobilisations sont reflétés à l'état consolidé du résultat net. Lorsque des terrains et immeubles réévalués sont vendus, la plus-value y relative reflétée à la réserve de réévaluation est virée aux bénéfices non répartis.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) **PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

(j) **Propriétés détenues pour revente**

Conformément à IFRS 5, les propriétés détenues pour revente, présentées dans le poste Biens Immobiliers Hors Exploitation, sont des terrains et immeubles reçus en dation de créances en compensation de montants dus incluant: les soldes de prêts et d'intérêts à recevoir, et les frais déboursés par la Banque à des fins de reprise, lors de l'insolvabilité constatée des débiteurs. Ces propriétés sont comptabilisées à la juste valeur estimative, à la date de la transaction.

La Banque a établi un programme de vente selon lequel ces propriétés sont activement commercialisées dans leur état actuel dans un délai ne dépassant pas en général un an à moins de circonstances indépendantes du contrôle de la Banque. Les biens ne répondant pas à ces critères sont reclassés aux placements en immobilier.

La valeur aux livres de ces propriétés est analysée à la date de chaque bilan afin de déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur aux livres est ramenée à la valeur nette de réalisation correspondant au prix de vente estimé dans le cours normal des activités.

La juste valeur a été estimée à partir des expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants.

Conformément à la réglementation bancaire, une réserve est requise sur les propriétés détenues pour revente (**note 3 t**) et est comptabilisée à un poste distinct de réserve-biens immobiliers hors exploitation à l'état consolidé de l'évolution de l'avoir des actionnaires.

(k) **Placements en immobilier**

Les placements en immobilier, présentés dans le poste Biens Immobiliers Hors Exploitation, représentent des terrains et immeubles détenus par la Banque pour une période et une utilisation indéterminées, en prévision que ces biens connaîtront un accroissement en valeur par rapport à leur valeur comptable d'origine.

Ces immeubles sont gardés à leur juste valeur et ne sont pas amortis conformément au traitement permis par IAS 40. Les justes valeurs sont révisées à la fin de chaque exercice à partir d'expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants.

Toute plus ou moins-value résultant d'un changement dans les justes valeurs de ces placements en immobilier est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net.

Les revenus de loyers et les frais relatifs à la gestion des immeubles sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(k) Placements en immobilier (suite)

Conformément à la réglementation bancaire, une réserve est requise sur les placements en immobilier (**note 3 t**) et est comptabilisée à un poste distinct réserve-biens immobiliers hors exploitation, à l'état consolidé de l'évolution de l'avoir des actionnaires.

(l) Achalandage

L'achalandage représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis. Cet actif n'est pas amorti en accord avec les prescrits de IFRS 3. L'achalandage doit subir un test annuel de dépréciation ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent que sa valeur comptable aurait subi une dépréciation. L'achalandage est présenté au coût moins toutes pertes de valeur encourues. Il n'y a pas de baisse de valeur permanente de la valeur comptable de l'achalandage à la date de ces états financiers consolidés.

L'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur d'actions additionnelles des filiales a été ajusté en 2021 (**note 14 d**).

(m) Acceptations

La responsabilité éventuelle de la Banque au titre d'engagements par acceptations bancaires est comptabilisée comme un élément de passif au bilan consolidé. En contrepartie, le recours de la Banque contre le client dans le cas où elle serait tenue d'honorer ces engagements est comptabilisé comme un élément d'actif équivalent.

(n) Contrats à terme de devises

Ces contrats comprennent les contrats à terme de gré à gré portant sur des engagements d'échanger deux devises (Gourdes et dollars US) à une date ultérieure selon un taux et des modalités convenus entre les deux parties à la date du contrat. Ces contrats reflètent ainsi les montants à recevoir dans une devise et les montants à remiser dans une autre devise en accord avec les modalités des contrats à terme de devises respectifs.

(o) Dépôts, emprunts et dettes subordonnées

Les dépôts, emprunts et les dettes subordonnées constituent des passifs financiers qui sont initialement mesurés à la juste valeur et présentés net des coûts de transactions directement attribuables à l'émission de ces instruments, et comptabilisés ensuite au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. La juste valeur de ces passifs financiers est assimilable à la valeur aux livres, puisque les taux d'intérêts sont indexés aux taux du marché. Les frais d'intérêts payés sur ces titres sont comptabilisés aux frais d'intérêts à l'état consolidé du résultat net.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) **PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

(p) **Capital-actions**

Le capital-actions reflété à l'avoir des actionnaires est composé d'actions ordinaires. Les coûts directs liés à l'émission de nouvelles actions sont comptabilisés, net de l'effet de l'impôt sur le revenu, aux bénéfices non répartis.

Les dividendes sur les actions ordinaires sont enregistrés lorsqu'approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires, contre les bénéfices non répartis.

(q) **Surplus d'apport**

L'excédent des versements reçus sur le capital-actions par rapport à la valeur nominale des actions est enregistré au surplus d'apport. L'excédent du coût de rachat sur la valeur nominale des actions est imputé au surplus d'apport jusqu'à épuisement de ce compte, puis aux bénéfices non répartis.

(r) **Réserve légale**

Conformément à la Loi sur les sociétés financières, un prélèvement de 10% sur le revenu avant impôts, diminué le cas échéant des pertes antérieures, est effectué chaque année en vue de constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint 50% du capital-actions libéré de chaque société. En accord avec la Banque Centrale, ce poste est réduit également dans le cadre de l'augmentation de capital-actions, tel qu'autorisé par les Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales.

(s) **Réserve générale pour pertes sur prêts**

Le poste de réserve générale pour pertes sur prêts établi par la Direction est constitué à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente l'excédent des provisions requises par la Banque Centrale par rapport aux provisions calculées selon la Norme Internationale d'Information Financière IFRS 9. Cette réserve n'est pas sujette à distribution.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(t) Réserve sur biens immobiliers hors exploitation

La réserve sur biens immobiliers hors exploitation est constituée à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente les réserves requises par la BRH sur les biens immobiliers hors exploitation en fonction de la Loi bancaire du 20 juillet 2012. Elle est constituée de ce qui suit:

- À la réception, 30 % de la juste valeur estimative des biens reçus en garantie de paiement par le biais d'adjudication ou de dation, à partir de l'application de cette Loi.
- Annuellement, 20% de la valeur inscrite des biens adjudgés ou reçus en dation de paiement non vendus après un délai de deux ans jusqu'à 100% de la valeur inscrite. Cette addition au niveau de la réserve n'a été considérée qu'à partir du 3 décembre 2015 en fonction de la note interprétative no. 1 de la BRH datée du 3 décembre 2013 sur l'application de l'article 189, de la Loi bancaire.

Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres réglementaires. Lorsque la Banque dispose des biens immobiliers hors exploitation, les réserves déjà constituées sur ces biens sont virées aux bénéfices non répartis.

(u) Réserve de réévaluation – terrains et immeubles en exploitation

L'excédent résultant de la réévaluation des terrains et des immeubles en exploitation est reflété, net de l'impôt reporté y relatif, au poste de réserve de réévaluation - terrains et immeubles à l'avoir des actionnaires. Sur une base annuelle, un montant correspondant à la différence entre l'amortissement calculé selon la valeur réévaluée des immeubles et l'amortissement calculé selon la valeur originale est viré aux bénéfices non répartis.

Toute moins-value résultant de la réévaluation des terrains ou immeubles est enregistrée directement comme une dépense à l'état consolidé du résultat net à moins qu'elle ne soit relative à une plus-value existante pour un même terrain ou immeuble antérieurement réévalué. Le cas échéant, cette moins-value sera affectée préalablement au poste de réévaluation à l'avoir des actionnaires.

Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres règlementaires.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(v) Intérêts

Les revenus et les dépenses d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêts effectif. Ces intérêts incluent principalement les revenus d'intérêts sur les prêts, les bons BRH et les bons du Trésor, les placements locaux et à l'étranger, les dépôts à terme ainsi que les dépenses d'intérêts sur les dépôts, les emprunts et les dettes subordonnées.

(w) Commissions

Les commissions qui sont importantes aux taux d'intérêts effectifs des actifs et passifs financiers sont incluses dans le calcul de ces taux d'intérêts effectifs.

Les revenus et les dépenses de commissions assimilables à des frais de service sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net lorsque les services sont rendus.

(x) Impôts sur le revenu

Conformément à IAS 12, la dépense d'impôts est enregistrée à l'état consolidé du résultat net sauf lorsqu'elle se rapporte à des éléments enregistrés directement à l'avoir des actionnaires et à l'état consolidé du résultat global. Dans ce cas, l'effet de l'impôt qui y est lié est également reporté à l'avoir des actionnaires et à l'état consolidé du résultat global.

Les impôts sur le revenu comprennent les impôts courants et les impôts reportés. Les impôts courants représentent les impôts calculés sur les résultats imposables fiscalement en appliquant les taux statutaires ainsi que tous autres ajustements qui affectent les montants d'impôts à payer de la Banque.

Les impôts reportés, provenant des écarts temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur correspondante pour fins fiscales, sont reflétés dans les autres éléments d'actif et/ou de passif.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) **PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

(x) **Impôts sur le revenu (suite)**

La Banque a comptabilisé aux autres éléments de passif :

- L'impôt reporté résultant de la réévaluation des terrains et immeubles qui pour les terrains sera renversé à leur disposition et pour les immeubles est amorti annuellement sur la durée de vie des immeubles réévalués ;
- L'impôt reporté sur la plus-value des placements en immobilier qui sera renversé à la disposition de ces placements ;
- L'impôt reporté relatif à la plus-value des placements étrangers et des placements locaux gardés à la juste valeur qui sera renversé à la disposition de ces placements ;
- L'impôt reporté relatif aux contrats de location : actifs au titre de droits d'utilisation et aux obligations locatives qui est amorti annuellement sur la durée des contrats.

(y) **Réserves statutaires**

Conformément aux lois et réglementations régissant la matière, les banques doivent garder à la Banque Centrale des réserves statutaires équivalant, aux 30 septembre 2022 et 2021, à 40% sur les passifs en gourdes, et à 53% et 51% sur les passifs en monnaies étrangères respectivement. Pour la banque de logement, Sogebel, les coefficients de réserve sont, pour 2022 et 2021, de 28.5% pour les passifs en gourdes de 41.5%, et 39.5% pour les passifs en monnaies étrangères, respectivement. Les réserves sur les passifs libellés en monnaies étrangères doivent être maintenues en gourdes à raison de 12.5%.

À partir de juin 2015, le taux de réserves statutaires pour les dépôts des entreprises publiques non financières est de 100%.

(z) **Résultat net par action équivalente de capital libéré**

Le résultat net par action équivalente de capital libéré est calculé en divisant le résultat net de l'exercice, attribuable aux actionnaires de SOGEBANK, par la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(aa) Normes, modifications et interprétations non encore mises en application

En date de ces états financiers consolidés, certaines normes, modifications et interprétations ont été émises mais ne sont pas encore entrées en vigueur en date du 30 septembre 2022. Elles n'ont pas été prises en considération dans la préparation des états financiers consolidés de SOGEBANK. Ce sont principalement :

IFRS 17

Contrats d'assurance

Applicable aux exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2023. IFRS 17 remplace IFRS 4.

Modifications d'IFRS 10 et IAS 28

États financiers consolidés et participation dans des entreprises associées et des coentreprises

L'IASB n'a pas encore fixé la date d'entrée en vigueur de ces modifications qui traitent de la vente et de l'apport d'actifs entre investisseurs et entreprises associées ou coentreprises.

Modification d'IAS 1

Présentation d'états financiers

Applicable aux exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2023, qui modifie principalement la classification des passifs courants et non courants, et qui clarifie également les normes comptables à divulguer selon leur importance.

Modification d'IFRS 3

Regroupement d'entreprises

Applicable aux exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2022, qui remplace le cadre conceptuel datant de 2018.

Modification d'IAS 37

Provisions d'actif et de passif éventuels

Applicable aux exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2022, qui concerne le traitement des coûts d'exécution de contrats.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) **PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

(aa) **Normes, modifications et interprétations non encore mises en application (suite)**

Modification d'IAS 16

Immobilisations corporelles

Applicable aux exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2022, qui interdit de déduire du coût d'un actif les recettes de la vente d'éléments produits par cet actif avant qu'il ne soit prêt à être utilisé.

Modification d'IFRS 16

Contrats de bail

Applicable aux exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2022, qui prolonge de 12 mois le délai permettant aux locataires d'appliquer cette modification aux concessions locatives en vertu desquelles des réductions de paiements de loyers affectent seulement les paiements dus le ou avant le 30 juin 2022.

Modification d'IFRS 9

Instruments financiers

Applicable aux exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2022, relatif au test de 10% pour la décomptabilisation du passif financier.

Modification d'IAS 8

Méthodes comptables et changements d'estimations comptables

Applicable aux exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2023, qui introduit une nouvelle définition des estimations comptables et précise la relation entre méthodes comptables et estimations comptables.

Modification à IAS 12

Impôts sur le revenu

Applicables aux exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2023, qui clarifient comment les sociétés doivent enregistrer les impôts reportés relatifs à certaines transactions comme des contrats de bail et des provisions pour retraits d'actifs.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES

L'analyse et la gestion des risques par les dirigeants du Groupe SOGEBANK constituent deux démarches complémentaires, l'une qui vise à identifier les risques qui pèsent sur le Groupe SOGEBANK et l'autre à exercer une vision et une vigilance accrues afin de minimiser «l'effet d'incertitude sur les objectifs» de l'institution.

Le Conseil d'Administration détient le pouvoir et porte la responsabilité globale de la bonne gouvernance des risques du Groupe SOGEBANK. Il revient ainsi au Conseil d'Administration de définir les grandes lignes de l'organisation des activités liées à la gestion des risques.

La gouvernance des risques du Groupe SOGEBANK repose sur un environnement de contrôle à trois niveaux «*trois lignes de défense*» selon les meilleures pratiques mondiales et les directives de la BRH.

Suivant le cadre de gouvernance des risques adopté en décembre 2017, différents comités ont été créés au niveau délibératif et exécutif. Les principaux interlocuteurs au niveau délibératif en matière de gestion des risques sont le Comité des Risques, le Comité d'Audit et le Comité de Crédit du Conseil d'Administration.

Le Comité des Risques assure la cohérence des dispositifs de gestion des risques avec les autres démarches managériales. Il surveille les stratégies de gestion de la liquidité et des fonds propres, mais aussi les stratégies relatives à tous les risques auxquels la Banque est exposée, comme les risques opérationnels, de crédit, de marché et de réputation, afin de s'assurer de leur cohérence avec l'appétence pour le risque telle qu'établie.

Le Comité d'Audit a pour rôle d'aider les différents Conseils du Groupe SOGEBANK à s'acquitter de leurs responsabilités de surveillance, notamment en ce qui a trait à l'intégrité des états financiers consolidés du Groupe, l'existence d'un système de contrôle interne adéquat et la conformité de la Banque et de ses filiales aux lois et règlements en vigueur.

Le Comité de Crédit du Conseil d'Administration supervise l'ensemble de la gestion des actifs à risques incluant les risques commerciaux qui en découlent, approuve/rejette, selon le cas, les requêtes de crédit qui dépassent la limite du Directeur Général. Ces crédits sont analysés par le Comité à la lumière des politiques et procédures en vigueur, en tenant compte des risques liés aux emprunteurs. En plus, certains aspects environnementaux et sociaux sont également analysés, de même que les blanchiments des avoirs.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

Au niveau exécutif, interviennent d'autres comités dans le but de suivre la bonne exécution de l'ensemble des politiques de risques adoptées par le Groupe SOGEBANK. Le mandat de ces différents comités se focalise sur les risques de crédit, opérationnels et le traitement des risques liés à la trésorerie et aux marchés financiers. Ces comités sont : le Comité Exécutif de Crédit, le Comité de Suivi des Risques Opérationnels et de Contrôle, le Comité de Trésorerie et le Comité de Gestion Actif-Passif (ALCO).

Parmi les risques financiers les plus importants que les dirigeants du Groupe Sogebank doivent gérer, on retrouve principalement les risques de crédit, opérationnels, de conformité (AML et réglementaire), juridiques, de liquidité et de marché qui inclut les risques de change et de taux d'intérêts.

L'identification et la gestion des risques susmentionnés sont assurées par une structure de gestion globale, centralisée au niveau de la Direction Générale Adjointe Risques et Conformité Groupe, en accord avec les prescrits de la BRH concernant la gestion des risques et la conformité.

L'appréciation par le Comité de Trésorerie des principaux risques du Groupe SOGEBANK est comme suit:

A) RISQUE DE LIQUIDITÉS

Le risque de liquidités peut se matérialiser dans la mesure où le Groupe SOGEBANK ne dispose pas, au moment approprié, des liquidités nécessaires pour faire face à tous ses engagements de sorties de fonds. Une gestion efficace des liquidités est essentielle pour maintenir la confiance du marché et en même temps protéger les avoirs des déposants et le capital de la Banque.

Pour gérer ce risque, la Banque assure une surveillance quotidienne des liquidités à partir du Département de la Trésorerie et aussi à travers le Comité de Trésorerie qui hebdomadairement porte une attention particulière aux échéances de dépôts, de prêts, de placements, d'emprunts et de dettes subordonnées ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds, tout en respectant les exigences statutaires qui s'appliquent à SOGEBANK et à ses filiales.

SOGEBANK et ses filiales respectent en général les normes prudentielles de la Banque Centrale en matière de liquidités; elles maintiennent les réserves obligatoires exigées par la circulaire 111 aux 30 septembre 2022 et 2021.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

A) RISQUE DE LIQUIDITÉS (SUITE)

Les dates d'échéance des passifs financiers du Groupe étaient comme suit aux 30 septembre:

30 septembre 2022

(En milliers de gourdes)	Courants	1-3 mois	4 mois-1 an	Plus d'un an	Total
Dépôts: (note 16)					
Dépôts à vue	G 57,491,966	-	-	-	57,491,966
Dépôts d'épargne	49,959,537	-	-	2,259,212	52,218,749
Dépôts à terme	<u>5,555,070</u>	<u>10,167,701</u>	<u>3,681,694</u>	<u>3,722,400</u>	<u>23,126,865</u>
Total dépôts	<u>113,006,573</u>	<u>10,167,701</u>	<u>3,681,694</u>	<u>5,981,612</u>	<u>132,837,580</u>
Emprunts (note 17)	27,990	110,390	313,204	3,851,746	4,303,330
Contrats à terme de devises (note 9)	-	-	2,629,995	694,745	3,324,740
Obligations locatives (note 11)	19,451	58,272	242,932	952,166	1,272,821
Autres éléments de passif (note 18)	3,183,913	2,909,977	-	3,386,254	9,480,144
Engagements – acceptations	471,839	-	-	-	471,839
Dettes subordonnées (note 19)	<u>487,500</u>	-	-	<u>1,577,193</u>	<u>2,064,693</u>
	4,190,693	3,078,639	3,186,131	10,462,104	20,917,067
Total	G 117,197,266	13,246,340	6,867,825	16,443,716	153,755,147

30 septembre 2021

(En milliers de gourdes)	Courants	1-3 mois	4 mois-1 an	Plus d'un an	Total
Dépôts: (note 16)					
Dépôts à vue	G 49,879,682	-	-	-	49,879,682
Dépôts d'épargne	41,373,826	-	-	1,857,719	43,231,545
Dépôts à terme	<u>4,756,962</u>	<u>11,881,816</u>	<u>2,710,551</u>	<u>1,588,458</u>	<u>20,937,787</u>
Total dépôts	<u>96,010,470</u>	<u>11,881,816</u>	<u>2,710,551</u>	<u>3,446,177</u>	<u>114,049,014</u>
Emprunts (note 17)	2,440	582,071	380,485	3,754,113	4,719,109
Contrats à terme de devises (note 9)	-	-	2,656,382	623,523	3,279,905
Obligations locatives (note 11)	81,367	3,298	307,876	707,019	1,099,560
Autres éléments de passif (note 18)	893,241	3,066,185	-	2,400,922	6,360,348
Engagements – acceptations	441,438	-	-	-	441,438
Dettes subordonnées (note 19)	-	-	<u>532,500</u>	<u>1,336,267</u>	<u>1,868,767</u>
	1,418,486	3,651,554	3,877,243	8,821,844	17,769,127
Total	G 97,428,956	15,533,370	6,587,794	12,268,021	131,818,141

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit ou risque commercial est le risque de perte financière résultant de l'incapacité d'une contrepartie de s'acquitter partiellement ou entièrement de ses obligations financières ou contractuelles envers la Banque. Les politiques monétaires adoptées par la Banque Centrale ainsi que par la Réserve Fédérale aux Etats-Unis ou certains autres organismes internationaux dans les territoires où le Groupe Sogebank détient certains actifs ont une incidence sur les activités, les résultats et la situation financière du Groupe.

Ce risque concerne les principaux actifs financiers suivants:

(En milliers de gourdes)	2022	2021
Liquidités: (note 5)		
Dépôts à la BRH et à la BNC	G 60,601,070	50,647,469
Dépôts à des banques locales et étrangères	6,476,706	10,237,702
Effets en compensation	<u>469,804</u>	<u>187,310</u>
	<u>67,547,580</u>	<u>61,072,481</u>
Placements:		
Bons BRH et bons du Trésor, net (note 6)	6,177,558	4,913,376
Placements à l'étranger, net (note 7)	25,826,287	18,447,606
Placements locaux, net (note 8)	<u>1,339,780</u>	<u>1,207,853</u>
	<u>33,343,625</u>	<u>24,568,835</u>
Crédit:		
Prêts, net (note 10)	44,977,196	40,952,268
Acceptations	471,839	441,438
Pénalités à recevoir sur prêts	<u>6,349</u>	<u>6,398</u>
	<u>45,455,384</u>	<u>41,400,104</u>
Contrats à terme de devises (note 9)	<u>3,602,929</u>	<u>3,057,511</u>
Autres actifs (note 15)		
À recevoir – Western Union et Money Gram	156,707	72,579
À recevoir BRH – compensation SOGEXPRESS	506,535	32,191
Comptes à recevoir des clients	595,138	273,780
À recevoir – Visa et Master Card	198,488	58,330
Autres	176,945	83,652
Provision pour pertes de crédit attendues	<u>(90,453)</u>	<u>(49,032)</u>
	<u>1,543,360</u>	<u>471,500</u>
Total des actifs financiers	G 151,492,878	130,570,431

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

i) Liquidités

Les liquidités sont maintenues dans des institutions financières importantes que la Banque considère comme solides. La viabilité financière de ces institutions est revue de manière périodique par la Direction. Aux 30 septembre 2022 et 2021, 90% et 83% de ces liquidités sont gardées respectivement à la BRH et à la BNC, en couverture de réserves.

ii) Placements

Ce risque survient lorsqu'un titre de placement subit une baisse importante suite aux mauvais résultats, réels ou anticipés, de la société émettrice du titre.

La Banque considère les bons BRH et les bons du Trésor, qui représentent respectivement 19% et 20% des placements aux 30 septembre 2022 et 2021, comme des instruments financiers à risque faible. L'échéance de ces instruments financiers est à court terme et la Banque est confiante que la Banque de la République d'Haïti pourra honorer ses engagements dans ces délais.

La Banque considère le risque sur les placements à l'étranger, qui représentent respectivement 77% et 75% des placements aux 30 septembre 2022 et 2021, comme modéré. Au cours de l'exercice 2022, les conditions économiques aux États-Unis se sont détériorées ce qui a occasionné une baisse importante sur le marché boursier. Conséquemment, la valeur des placements à l'étranger a connu une moins-value de G 235,895 pour les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, de G 476,077 pour les placements gardés à la juste valeur par le biais du résultat global et de G 1,897,392 pour les placements gardés à maturité en date du 30 septembre 2022. Pour gérer ce risque, SOGEBANK investit dans des instruments dont elle maîtrise les mécanismes opérationnels et financiers, avec un rendement proportionnel aux risques. La Banque investit dans des instruments financiers avec des échéances différentes. La plus grande partie est à long terme qu'elle garde à échéance, ce qui lui permet de mieux gérer les fluctuations de valeur de ces instruments. Aux 30 septembre 2022 et 2021, la Banque avait investi dans des instruments financiers garantis par le Gouvernement américain totalisant 12% et 4% des placements à l'étranger.

La Banque considère le risque sur les placements locaux comme modéré. Les informations financières sur ces institutions sont revues périodiquement par la Direction afin de déterminer la viabilité de ces placements.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

iii) Crédit

Ce risque est géré au Groupe SOGEBANK par un Comité de Crédit émanant du Conseil d'Administration qui supervise la gestion du risque de crédit. Le Comité a pour objectif de superviser l'ensemble de la gestion du risque de crédit. La Banque assure un suivi rigoureux et systématique de son portefeuille de prêts par différents mécanismes et politiques. Le Comité des prêts spéciaux par exemple se penche tout spécialement sur des comptes à problèmes ou présentant des signes avant-coureurs de dégradation. Les politiques dont SOGEBANK s'est dotée en matière de gestion du risque de crédit, et qui sont contenues dans son manuel de crédit, contribuent à une juste appréciation des différents aspects des risques.

À l'intérieur de ses politiques, la Banque et ses filiales respectent, en général, les exigences et normes prudentielles de la Banque Centrale: la Circulaire no. 87 sur la classification et l'établissement de provisions pour pertes sur prêts, et la circulaire no. 83-4 sur la concentration du crédit, restreignant, en fonction de ses fonds propres réglementaires, les montants de crédit pouvant être octroyés à un emprunteur, un groupe d'emprunteurs, ou aux principaux secteurs de l'économie.

La conjoncture politico-économique en Haïti a eu des conséquences néfastes sur le portefeuille de la Banque notamment au niveau du portefeuille de Micro-Crédit plus vulnérable. D'où des dotations pour pertes de crédit importantes totalisant G 1,411,383 et une réduction considérable des revenus d'intérêts sur ce portefeuille pour l'exercice 2022.

iv) Contrats à terme de devises

Le Groupe considère le risque comme étant faible sur les contrats à terme de devises étant donné que les contreparties se retrouvent au passif.

v) Autres actifs

La Banque considère comme suit le risque de non-paiement sur les autres actifs financiers:

- Un risque faible sur les comptes à recevoir-Western Union et MoneyGram qui représentent des opérations de transferts qui sont réglées dans de courts délais.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

iv) Autres actifs (suite)

- Un risque modéré sur les comptes à recevoir des clients qui sont également des transactions courantes dans les opérations régulières de la Banque.
- Un risque modéré sur les comptes à recevoir de Visa et MasterCard qui représentent des opérations courantes relatives aux cartes de crédit qui sont réglées dans de courts délais.
- Un risque faible sur les compensations Sogexpress qui représentent des transactions avec la Banque Centrale, débouclées le jour suivant :

La répartition par secteur géographique, sur la base de localisation du risque ultime, des principaux actifs financiers du Groupe est comme suit:

(En milliers de gourdes)		2022	2021
Liquidités			
Haïti	G	61,077,195	50,841,281
États-Unis		5,645,080	9,227,209
Europe		515,924	591,610
Canada		296,883	406,218
Amérique Latine et Caraïbes		12,498	6,163
		<u>67,547,580</u>	<u>61,072,481</u>
Placements			
Haïti		7,517,338	6,121,229
États-Unis		25,826,287	18,447,606
		<u>33,343,625</u>	<u>24,568,835</u>
Crédit			
Haïti		45,455,384	41,400,104
Contrats à terme de devises			
Haïti		3,602,929	3,057,511
Autres actifs			
Haïti		1,543,360	471,500
Total des actifs financiers	G	151,492,878	130,570,431

C) RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché concerne les variations des conditions du marché affectant les prix et inclut principalement le risque de change et le risque de taux d'intérêts. L'objectif de la Banque est de gérer ces risques dans des paramètres acceptables qui lui permettent d'être rentable et de maximiser son retour sur investissement tout en préservant l'avoir des déposants.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

i) Risque de change

Ce risque survient lorsqu'il y a non-appariement entre le volume de l'actif détenu en une devise et le volume du passif libellé dans la même devise, suite à une variation défavorable du cours de cette devise.

Pour gérer ce risque, SOGEBANK a adopté une politique qui consiste à ne pas prendre en général de position en devises allant au-delà de trois jours ouvrables. La circulaire no. 81-6 de la Banque Centrale sur le risque de change, stipule que la position en devises étrangères, en valeur absolue, ne doit pas dépasser 0.5% des fonds propres comptables sur une base quotidienne. Toute position longue supérieure à 0.5% des fonds propres comptables est acquise par la BRH en fin de journée incluant toute position cambiste qui doit être nulle.

Les positions nettes consolidées du Groupe dans les différentes monnaies étaient comme suit aux 30 septembre:

30 septembre 2022

(En milliers de gourdes)	Gourdes	Dollars	Autres devises	Total
Liquidités	G 25,101,855	47,982,359	175,932	73,260,146
Placements, bons BRH et bons du Trésor, net	6,783,184	26,560,442	-	33,343,626
Prêts, net	21,958,040	23,019,156	-	44,977,196
Acceptations	-	471,839	-	471,839
Contrats à terme de devises	248,345	3,354,584	-	3,602,929
Autres actifs, net	1,083,798	465,911	-	1,549,709
Total des actifs financiers	G 55,175,222	101,854,291	175,932	157,205,445

(En milliers de gourdes)	Gourdes	Dollars	Autres devises	Total
Dépôts	G 41,406,285	91,288,694	142,601	132,837,580
Emprunts	3,714,806	588,524	-	4,303,330
Engagements- acceptations	-	471,839	-	471,839
Dettes subordonnées	587,500	1,477,193	-	2,064,693
Obligations locatives	256,732	1,016,089	-	1,272,821
Contrats à terme de devises	2,629,995	694,745	-	3,324,740
Autres passifs	4,567,283	4,892,395	20,466	9,480,144
Total des passifs financiers	G 53,162,601	100,429,479	163,067	153,755,147
Actifs, net	G 2,012,621	1,424,812	12,865	3,450,298

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

i) Risque de change (suite)

30 septembre 2021

(En milliers de gourdes)		Gourdes	Dollars	Autres devises	Total
Liquidités	G	19,811,847	46,788,450	372,580	66,972,877
Placements, bons BRH et bons du Trésor, net		6,055,302	18,513,533	-	24,568,835
Prêts, net		23,529,400	17,422,868	-	40,952,268
Acceptations		-	441,438	-	441,438
Contrats à terme de devises		281,845	2,775,666	-	3,057,511
Autres actifs, net		250,601	227,297	-	477,898
Total des actifs financiers	G	49,928,995	86,169,252	372,580	136,470,827

(En milliers de gourdes)		Gourdes	Dollars	Autres devises	Total
Dépôts	G	35,446,642	78,254,602	347,770	114,049,014
Emprunts		4,231,510	487,599	-	4,719,109
Engagements- acceptations		-	441,438	-	441,438
Dettes subordonnées		646,500	1,222,267	-	1,868,767
Obligations locatives		7,325	1,092,235	-	1,099,560
Contrats à terme de devises		2,629,994	649,911	-	3,279,905
Autres passifs		3,260,040	3,079,745	20,563	6,360,348
Total des passifs financiers	G	46,222,011	85,227,797	368,333	131,818,141
Actifs, net	G	3,706,984	941,455	4,247	4,652,686

Les positions de change consolidées du Groupe en dollars US aux 30 septembre 2022 et 2021 totalisaient respectivement G 1,424,812 (équivalent à US\$ 12.1 millions), et G 941,455 (équivalent à US\$ 9.6 millions) respectivement. Aux 30 septembre 2022 et 2021, pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US, la position de change en dollars US convertie résulterait en un gain ou une perte de change d'environ G 12.1 millions et G 9.6 millions respectivement, selon le cas.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

i) Risque de change (suite)

Les taux de change des différentes devises par rapport à la gourde étaient comme suit:

	2022	2021
<u>Aux 30 septembre</u>		
Dollar US	117.7047	97.3918
Euro	114.7150	112.7407
<u>Taux moyens de l'exercice</u>		
Dollar US	107.1283	82.0400
Euro	115.2752	96.5830

ii) Risque de taux d'intérêts

Ce risque a trait aux incidences éventuelles des fluctuations des taux d'intérêts sur les revenus et par conséquent, le capital de la Banque. Il correspond au risque qu'une variation des taux d'intérêts ait un impact négatif sur le revenu net d'intérêts. Le montant du risque est fonction de l'importance et de l'évolution des variations des taux d'intérêts, de même que de l'ampleur et de la structure des échéances des instruments financiers.

Ce risque est adéquatement contrôlé au Groupe SOGEBANK, en raison du fait que la majeure partie des actifs et passifs financiers porteurs d'intérêts, comme les prêts et les dépôts, sont à taux variables et à court terme, permettant ainsi à la Banque de modifier rapidement ses taux d'intérêts réduisant ainsi le risque. En ce qui a trait aux actifs porteurs d'intérêts pour une durée fixe, la Banque s'assure qu'elle possède sous forme de passif, un financement, pour une durée fixe similaire portant des taux d'intérêts inférieurs à ceux des actifs correspondants.

La Banque exerce un suivi rigoureux des groupes de portefeuilles suivants:

- Les prêts et les dépôts provenant de la clientèle de la Banque
- Les placements locaux
- Les placements à l'étranger
- Les emprunts
- Les dettes subordonnées.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

ii) Risque de taux d'intérêts (suite)

Les positions de ces portefeuilles sont revues régulièrement par la Direction et le Comité de Trésorerie qui établissent le positionnement de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêts et recommandent la couverture de tout risque de taux non désiré ou imprévu.

En fin d'exercices, les profils de taux d'intérêts sur les principaux instruments financiers étaient comme suit:

(En milliers de gourdes)	%	2022	%	2021
Taux d'intérêts fixes:				
Actifs financiers	48% G	39,046,073	42%	30,279,568
Passifs financiers	37%	(30,767,709)	40%	(28,624,583)
Net		<u>8,278,364</u>		<u>1,654,985</u>
Taux d'intérêts variables:				
Actifs financiers	52%	42,067,223	58%	41,618,376
Passifs financiers	63%	(52,218,749)	60%	(43,232,185)
Net		<u>(10,151,526)</u>		<u>(1,613,809)</u>
Total des actifs financiers porteurs d'intérêts	100%	81,113,296	100%	71,897,944
Total des passifs financiers porteurs d'intérêts	100%	(82,986,458)	100%	(71,856,768)
Net	G	(1,873,162)		41,176

Compte tenu des observations ci-dessous, la Banque estime qu'une fluctuation des taux d'intérêts n'aurait pas d'incidence majeure sur les résultats futurs:

- La majeure partie des actifs et passifs financiers de la Banque sont à des taux d'intérêts variables et peuvent être ajustés rapidement en fonction des tendances du marché.
- La plupart des actifs et passifs financiers à taux d'intérêts fixes de la Banque sont à court terme, à l'exception de certains placements à l'étranger à long terme dont une partie importante est détenue pour revente, de certains prêts et emprunts liés au financement de la BRH et des dettes subordonnées.
- Les dépôts d'épargne à taux variable, qui n'ont pas d'échéance, comprennent un noyau permanent dont le solde au fil des ans est resté relativement stable.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

D) CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres sont définis comme le capital libéré, le surplus d'apport, les réserves établies, les profits accumulés non encore distribués et la participation minoritaire. Dans le cadre de ses politiques et de ses stratégies, la Banque évalue périodiquement le retour sur capital et est soucieuse de garantir à ses actionnaires un niveau de dividendes satisfaisant qui n'affecte pas la capacité de la Banque d'assumer son développement futur.

Les fonds propres réglementaires sont essentiellement constitués :

- des fonds propres de base (Catégories 1A et 1B) de Catégorie 1 attribuables aux actionnaires ordinaires nonobstant la réserve sur biens immobiliers hors exploitation, la réserve de réévaluation.
- des fonds propres complémentaires (catégorie 2) composés d'instruments financiers à durée initiale de 5 ans au minimum avec réduction progressive de pourcentage de prise en compte sur les cinq dernières années incluant les primes d'émission de ces instruments ; de la réserve générale pour pertes sur prêts ; des provisions pour pertes de crédit attendues sur les prêts et autres actifs conformément à IFRS 9.

La suffisance du capital des banques haïtiennes est réglementée suivant les exigences de la Banque Centrale (circulaire amendée 88-1) en matière de fonds propres. Tout établissement doit respecter les deux normes suivantes en matière de fonds propres réglementaires:

- ***Ratio de levier (actif/fonds propres)*** - Un multiple maximum de 20 fois entre l'ensemble des éléments d'actif et de certains éléments hors bilan d'une part, et les fonds propres réglementaires, d'autre part.
- ***Ratio de couverture des actifs à risque (fonds propres/actifs à risque)*** - Un rapport minimum de 12% entre les fonds propres réglementaires d'une part, et l'ensemble des éléments d'actif et de hors bilan pondérés en fonction du risque de crédit, du risque opérationnel et du risque de marché, d'autre part.

En sus de l'exigence minimale de 12% fixée ci-dessus, les institutions financières doivent constituer en permanence, sur base individuelle et sur base consolidée, un coussin additionnel de fonds propres fixé à 2.5% des risques pondérés et qui doit être composé entièrement d'éléments de fonds propres de base (Catégorie 1A).

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

D) CAPITAUX PROPRES (SUITE)

Le non-respect de cette exigence ne constitue pas une infraction susceptible de mesures disciplinaires mais requiert de constituer ou de reconstituer ce coussin lorsque le niveau n'est pas respecté en limitant la distribution des bénéfices selon un pourcentage variable en fonction de l'importance de l'insuffisance.

Les institutions financières sont tenues de respecter ainsi les exigences globales de fonds propres comme suit :

- Fonds propres de base de catégorie 1 A : ratio minimum de 9.25% des risques pondérés
- Fonds propres de base de catégorie 1 : ratio minimum de 11.50% des risques pondérés
- Total des fonds propres : ratio minimum de 14.5% des risques pondérés.

Aux 30 septembre, ces ratios étaient comme suit:

Ratios requis	2022	2021
Ratio maximum actif/fonds propres (20 fois)	16.24	13.81
Ratio minimum des fonds propres de base Catégorie 1 A (9.25%)	11.35%	19.3%
Ratio minimum des fonds propres catégorie 1 (11.5%)	14.37%	19.3%
Ratio minimum total des fonds propres (14.5%)	15.42%	23.61%

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(5) LIQUIDITÉS

Aux 30 septembre, les liquidités se présentent comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
Encaisse	G	5,712,566	5,900,396
Dépôts à la BRH et à la BNC		60,601,196	50,647,469
Dépôts à des banques locales		6,319	6,502
Dépôts à des banques étrangères		6,470,261	10,231,200
Effets en compensation		469,804	187,310
TOTAL LIQUIDITÉS	G	73,260,146	66,972,877

L'encaisse et les dépôts à la Banque de la République d'Haïti (BRH) et à la Banque Nationale de Crédit (BNC) entrent dans le calcul de la couverture des réserves obligatoires devant être maintenues par Sogebank et Sogebel sur l'ensemble du passif, en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la BRH. Ces dépôts ne portent pas d'intérêts.

Aux 30 septembre, les dépôts à des banques étrangères se présentent comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
Dépôts sans intérêts	G	958,838	1,055,903
Dépôts portant intérêts		5,511,423	9,175,297
	G	6,470,261	10,231,200

Les taux sur les dépôts à des banques étrangères portant intérêts, sont de 0.10% à 1.00% en moyenne en 2022 et en 2021, respectivement. Ces dépôts sont principalement constitués de fonds à un jour et de comptes en marché monétaire.

Aux 30 septembre 2022 et 2021, les dépôts à des banques étrangères incluent des montants bloqués en garantie des lettres de crédit totalisant G 412 millions (US\$ 3.5 millions) et G 341 millions (US\$ 3.5 millions) respectivement.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(5) LIQUIDITÉS (SUITE)

Aux 30 septembre, la répartition des liquidités en gourdes, dollars US et autres devises est la suivante:

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
Liquidités en gourdes	G	25,101,855	19,811,847
Liquidités en dollars US		47,982,359	46,788,450
Liquidités en d'autres devises		<u>175,932</u>	<u>372,580</u>
	G	73,260,146	66,972,877

(6) BONS BRH ET BONS DU TRÉSOR, NET

Les Bons BRH et les bons du Trésor sont des instruments de créance comptabilisés au coût amorti et sont comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
Bons du Trésor	G	6,250,000	4,100,000
Intérêts non gagnés		<u>(72,441)</u>	<u>(26,109)</u>
Bons du Trésor, net	G	<u>6,177,559</u>	<u>4,073,891</u>
<i>Durée</i>		91 jours	91 jours
<i>Taux d'intérêts</i>		10.52% et 12.11%	10.52%
Bons BRH	G	-	850,000
Intérêts non gagnés		<u>-</u>	<u>(10,515)</u>
Bons BRH, net	G	-	<u>839,485</u>
<i>Échéance</i>		-	91 jours
<i>Taux d'intérêts</i>		-	10.26%
TOTAL BONS BRH ET BONS DU TRÉSOR, NET	G	6,177,559	4,913,376

- (a) La Direction n'a pas jugé nécessaire d'établir de provisions pour pertes de crédit attendues sur les bons BRH et les bons du Trésor qui sont des instruments financiers à très court terme.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET

Aux 30 septembre, les placements à l'étranger sont en dollars US et sont ainsi constitués:

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
Placements au coût amorti, net (i)	G	21,771,937	14,294,540
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (ii)		1,722,610	1,805,869
Placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (iii)		2,154,524	2,234,032
TOTAL - PLACEMENTS À L'ÉTRANGER		25,649,071	18,334,441
Intérêts à recevoir		177,216	113,165
TOTAL - PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET	G	25,826,287	18,447,606

i) Les placements à l'étranger au coût amorti, net et gardés à échéance, sont comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
<i>Obligations du Gouvernement des États-Unis:</i>			
Coût amorti	G	3,242,907	637,916
Juste valeur		3,068,747	643,922
(Moins) plus – valeur		(174,160)	6,006
<i>Durée moyenne d'échéance</i>		2 mois à 6 ans	1 mois à 7 ans
<i>Autres obligations de sociétés privées et financières:</i>			
Coût amorti	G	18,282,303	13,507,524
Juste valeur		16,559,071	13,602,243
(Moins) plus – valeur		(1,723,232)	94,719
<i>Durée moyenne d'échéance</i>		2 mois à 6 ans	3 mois à 6 ans
<i>Dépôts à terme:</i>			
Coût amorti	G	274,999	178,845
Juste valeur		274,999	178,845
<i>Durée moyenne d'échéance</i>		3 à 8 mois	2 à 5 mois
TOTAL-PLACEMENTS AU COÛT AMORTI	G	21,800,209	14,324,285
Provision pour pertes de crédit attendues		(28,272)	(29,745)
TOTAL-PLACEMENTS AU COÛT AMORTI, NET	G	21,771,937	14,294,540
(Moins) plus-value non comptabilisée sur placements gardés à échéance		(1,897,392)	100,725
JUSTE VALEUR TOTALE DES PLACEMENTS	G	19,874,545	14,395,265

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET (SUITE)

La provision pour pertes de crédit attendues sur les placements au coût amorti a ainsi évolué :

(En milliers de Gourdes)	Phase I	
	Actifs non dépréciés	
	2022	2021
Solde au début de l'exercice	G (29,745)	(7,999)
Récupération (dotation) aux pertes de crédit de l'exercice (note 21)	7,677	(17,927)
Effet de change	(6,204)	(3,819)
Solde à la fin de l'exercice	G (28,272)	(29,745)

ii) Les placements gardés à la juste valeur le biais du résultat net, sont comme suit:

(En milliers de Gourdes)	2022	2021
Autres obligations de sociétés privées et financières:		
Juste valeur	G 1,442,067	1,609,078
<i>Durée moyenne d'échéance</i>	<i>2 mois à 10 ans</i>	<i>1 mois à 11 ans</i>
Obligations du Gouvernement des États-Unis:		
Juste valeur	205,816	98,030
<i>Durée moyenne d'échéance</i>	<i>6 ans</i>	<i>3 mois</i>
Fonds mutuels		
Juste valeur	74,727	98,761
TOTAL-PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR	G 1,722,610	1,805,869

Aux 30 septembre, les taux moyens sur les placements à l'étranger sont comme suit:

(En milliers de Gourdes)	2022	2021
Obligations du Gouvernement des États-Unis	0.50% à 4.37%	0.50% à 5.00%
Autres obligations de sociétés privées et financières	0.63% à 7.75%	0.28% à 6.90%
Dépôts à terme	1.72% à 2.60%	1.00%
Fonds mutuels	31.67%	1.41%

Aux 30 septembre 2022 et 2021, ces placements (i et ii) incluent des montants bloqués en garantie de lettres de crédit totalisant G 4.4 milliards (US\$ 37.6 millions) et G 2.6 milliards (US\$ 26.8 millions), respectivement.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET (SUITE)

iii) Les instruments de capitaux propres gardés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont composés de ce qui suit :

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
102,752 actions dans une société de cartes de crédit	G	2,148,569	2,229,104
22,050 actions ordinaires dans une société de carte de crédit (a)		-	-
7 actions dans une société pour les télécommunications financières interbancaires mondiales (SWIFT)		<u>5,955</u>	<u>4,928</u>
	G	2,154,524	2,234,032

(a) Il s'agit d'actions spéciales de classe B octroyées par Master Card à la Sogecarte S.A., qui ne peuvent être évaluées ou vendues sans la conversion préalable en actions de classe A avec l'autorisation de Master Card. Ces actions ont une valeur d'acquisition de G 260 et G 215 aux 30 septembre 2022 et 2021 respectivement.

Les changements de juste valeur sur ces placements gardés à la juste valeur par le biais du résultat global sont enregistrés comme un élément du résultat global.

La (moins) plus-value non réalisée sur ces instruments de capitaux propres, nette d'impôts, des exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021 respectivement de G (324,058) et G 81,189, et l'effet de change y relatif de G (33,799) et G 25,219, est reflétée à l'état consolidé du résultat global et à la note d'impôts sur le revenu (**note 24**).

(8) PLACEMENTS LOCAUX, NET

Les placements locaux sont comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
Placements au coût amorti, net (i)	G	775,355	643,428
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (ii)		564,425	564,425
TOTAL - PLACEMENT LOCAUX, NET	G	1,339,780	1,207,853

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(8) PLACEMENTS LOCAUX, NET (SUITE)

i) Les placements locaux au coût amorti sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
<i>Obligations dans une société financière locale de développement (a)</i>			
Montant en dollars US	G	235,409	194,784
Taux		7.29%	5.14%
Échéance		Février 2025	Février 2025
 Montant en gourdes	G	40,000	40,000
Taux		16%	16%
Échéance		Février 2025	Février 2025
<i>Obligations en dollars détenues dans une entreprise commerciale locale (b)</i>			
Montant en dollars US	G	494,363	409,045
Taux		6%	6%
Échéance		Mars 2026	Mars 2026
	G	769,772	643,829
Intérêts à recevoir		13,415	8,710
TOTAL DES PLACEMENTS LOCAUX ET INTÉRÊTS À RECEVOIR		783,187	652,539
Provision pour pertes de crédit attendues		(7,832)	(9,111)
TOTAL DES PLACEMENTS LOCAUX, NET	G	775,355	643,428

La juste valeur de ces placements est pratiquement équivalente au coût étant donné que les taux d'intérêts contractuels sont assimilables au taux de marché.

(a) Conformément à la loi du 30 août 1982 sur les sociétés financières de développement, à leur émission, les placements en obligations sont déductibles de la base de l'impôt sur le revenu.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(8) PLACEMENTS LOCAUX, NET (SUITE)

- (b) Ce montant représente des obligations détenues par le Groupe dans la Société E- Power. En fonction de l'article 34-1 du contrat entre l'État Haïtien et E-Power S.A., à son émission, ce placement est déductible de la base de l'impôt sur le revenu, et les revenus d'intérêts qui en découlent sont exonérés de l'impôt sur le revenu. Pour les exercices 2022 et 2021, l'effet des exonérations y relatives pour les intérêts ont totalisé G 8,107 et G 5,808 respectivement (**note 24**). Ces obligations sont subordonnées aux droits des créanciers privilégiés, concernant le remboursement du principal et des intérêts tel que prévu dans les différents accords de financement.

La provision pour pertes de crédit attendues sur les placements locaux au coût amorti est comme suit :

(En milliers de Gourdes)	Phase 1	
	Actifs non dépréciés	
	2022	2021
Solde au début de l'exercice	G (9,111)	(7,360)
Récupération aux pertes de crédit de l'exercice (note 21)	2,453	68
Effet de change	(1,174)	(1,819)
Solde à la fin de l'exercice	G (7,832)	(9,111)

- ii) **Les placements locaux à la juste valeur par le biais du résultat net sont composés d'instruments de capitaux propres comme suit:**

(En milliers de Gourdes)	2022	2021
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET FINANCIÈRE (SIF)		
16,210 actions ordinaires votantes de classe A et 1,337 actions ordinaires non votantes de classe B	G 508,920	508,920
SOFIHDES		
4,742 actions ordinaires votantes	55,380	55,380
BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE		
50 actions ordinaires votantes	<u>125</u>	<u>125</u>
	G 564,425	564,425

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(8) PLACEMENTS LOCAUX, NET (SUITE)

Au cours de l'exercice 2021, la plus-value enregistrée sur ces placements en prenant en considération la juste valeur de ces instruments est comme suit :

(En milliers de Gourdes)		Plus-value	Impôt reporté (note 24)
Société Immobilière et Financière S.A. (SIF)	G	165,051	50,079
SOFIHDES		12,702	3,825
Banque de l'Union Haïtienne (BUH)		100	30
TOTAL	G	177,853	53,934

(9) CONTRATS À TERME DE DEVICES

Les contrats à terme de devises se présentent comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
Contrats de change à l'actif :			
Contrat avec BRH – Sogebank (a)	G	2,354,094	1,947,836
Contrat avec BRH – Sogebel (b)		1,000,490	<u>827,830</u>
Total contrats avec BRH		3,354,584	<u>2,775,666</u>
Contrats avec des tiers (c)		248,345	281,845
TOTAL CONTRATS DE CHANGE À L'ACTIF	G	3,602,929	3,057,511
Contrats de change au passif :			
Contrat avec BRH – Sogebank (a)	G	1,837,286	1,837,286
Contrat avec BRH – Sogebel (b)		792,709	<u>792,709</u>
Total contrats avec BRH		2,629,995	<u>2,629,995</u>
Contrats avec des tiers (c)		694,745	649,910
TOTAL CONTRATS DE CHANGE AU PASSIF	G	3,324,740	3,279,905

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(9) CONTRATS À TERME DE DEVICES (SUITE)

- (a) Dans le cadre de ses opérations de gestion de trésorerie, Sogebank a conclu le 25 octobre 2019 un contrat à terme de devises (SWAP) avec la BRH pour une durée de 6 mois échéant le 25 avril 2020. Dans le cadre de ce contrat, Sogebank a cédé à la BRH la somme de 20 millions de dollars au taux de G 91.8643. En contrepartie, la BRH a cédé à Sogebank le montant équivalent à G 1,837,286 au taux de 6% l'an. Au terme de ce contrat, Sogebank remboursera à la BRH le montant de G 1,837,286 ainsi que les intérêts dus et recevra en contrepartie la somme de US\$ 20 millions. Ce SWAP a été prolongé pour une quatrième période de 12 mois expirant le 26 avril 2023 à un taux de 2%. Les fonds en gourdes faisant l'objet de ce SWAP ne pourront pas être placés dans les bons BRH et, pour la durée de ce contrat, les montants y afférents en dollars ne seront pas pris en compte dans le calcul des positions structurelles réglementaires et seront exonérés de la pénalisation pour insuffisance de réserves obligatoires.
- (b) Dans le cadre de ses opérations de gestion de trésorerie, Sogebel avait conclu le 2 août 2019 un contrat à terme de devises avec la BRH pour une durée de 270 jours à échéance le 27 mai 2020. Au terme de ce contrat, Sogebel devait céder à la BRH la somme de US\$ 8,500,000 au taux de 93.2599. En contrepartie, la BRH devait céder à Sogebel un montant équivalent à G 792,709,150 au taux de 6% l'an. Le swap a été prolongé pour une quatrième période de 9 mois expirant en juin 2023 à un taux de 4%. Pendant toute la durée de ce contrat, les montants y afférents en dollars ne seront pas pris en compte dans le calcul des positions structurelles réglementaires.
- (c) En accord avec des contrats à terme de devises établis entre la Banque et des détenteurs des dettes subordonnées, la Banque s'est engagée par des contrats à terme à leur revendre, à la date d'échéance, les dollars versés pour l'achat de ces instruments. Le différentiel d'intérêt effectif en dollars et les effets de change sont reflétés à l'état consolidé du résultat net.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS, NET

Aux 30 septembre, les catégories de prêts sont:

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
Prêts aux entreprises (a)	G	23,013,344	19,046,019
Avances en comptes courants		6,255,248	4,849,076
Prêts hypothécaires		3,412,906	3,294,503
Prêts microcrédit		2,929,493	4,723,557
Prêts sur cartes de crédit		1,475,454	1,305,407
Prêts aux particuliers		1,289,465	1,065,057
Prêts restructurés (b)		1,503,248	1,166,743
Prêts aux employés		1,049,610	967,221
Prêts aux petites et moyennes entreprises - PME		424,165	422,134
		<u>41,352,933</u>	<u>36,839,717</u>
<i>Prêts financés par la BRH:</i>			
Zone franche (d)		1,202,355	1,498,655
Secteur Immobilier (d)		727,266	771,240
Prêt hypothécaires – KAYBEL (c)		778,841	770,571
Secteur Production (d)		487,879	546,016
Secteur Hôtelier (d)		323,227	355,303
Secteur Congréganiste (d)		198,296	214,707
		<u>3,717,864</u>	<u>4,156,492</u>
Prêts courants		<u>45,070,797</u>	<u>40,996,209</u>
Prêts non productifs		2,122,321	1,032,012
Total prêts	G	47,193,118	42,028,221
Intérêts à recevoir		951,115	808,904
TOTAL PRÊTS ET INTÉRÊTS À RECEVOIR		48,144,233	42,837,125
Provision pour pertes de crédit attendues		(3,167,037)	(1,884,857)
TOTAL PRÊTS, NET	G	44,977,196	40,952,268

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

Aux 30 septembre, la répartition des prêts en gourdes et en dollars US se présente comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
Prêts en gourdes	G	21,957,588	23,529,400
Prêts en dollars US		23,019,608	17,422,868
Total prêts nets	G	44,977,196	40,952,268

- (a) Aux 30 septembre 2022 et 2021, les prêts aux entreprises comprennent des prêts indexés aux bons BRH et aux bons du Trésor Américain pour des soldes de G 656 millions et G 717 millions.
- (b) Les prêts restructurés incluent un prêt à un hôtel dont les soldes aux 30 septembre 2022 et 2021 étaient de G 726.3 millions et G 639.9 millions. Conformément aux dispositions prises par la BRH pour ce secteur, ce prêt a été restructuré avec des nouvelles modalités.
- (c) Dans un accord signé en date du 21 octobre 2015, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a accordé un emprunt à SOGEBEL à travers un programme (KAYBEL) pour la construction et/ou la réhabilitation d'immeubles résidentiels. La durée des prêts à des particuliers ne peut excéder 10 ans. Le taux d'intérêts sur ces prêts ne pourra dépasser 10%, et il ne peut être révisé qu'après 10 ans, d'un commun accord entre les partis. Au cas où SOGEBEL aurait épuisé ses réserves excédentaires, la BRH s'engage à lui avancer des fonds sur une période de 20 ans à un taux qui garantit le maintien de la marge sur le portefeuille. Les emprunts de la BRH relatifs à ce programme totalisent G 1.3 milliard. Les soldes et les modalités de ces financements sont repris dans la (note 17). La BRH accorde également une dérogation pour dépassement de la limite sectorielle accordant un ratio de 50% au lieu de 25% relative à la constitution de réserves obligatoires sur les ressources en gourdes captées et utilisées pour octroyer les prêts au logement. L'accord ne garantit pas les risques de crédit ou de contrepartie.

Aux 30 septembre 2022 et 2021, les prêts hypothécaires KAYBEL incluaient des prêts à des apparentés de G 18.9 millions et G 21.1 millions, respectivement.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

(d) Les prêts financés par la Banque de la République d'Haïti (BRH) pour les secteurs Hôtelier, Zone Franche, Immobilier, Congréganiste et Production sont accordés à partir d'emprunts en vue de répondre aux besoins de financement des dits clients. Les modalités de ces emprunts sont décrites à la **note 17**.

Les prêts pour ces clients ont été octroyés sur une période de 15 ans à l'exception du secteur Hôtelier financé sur 20 ans, et du secteur de Production financé sur 10 ans.

Aux 30 septembre, l'âge des prêts était comme suit:

30 septembre 2022

(En milliers de Gourdes)		Courants	31-60 jours	61-89 jours	Total
<u>Prêts courants</u>					
Microcrédit	G	2,360,409	346,528	222,556	2,929,493
Cartes de crédit		1,018,081	393,564	63,809	1,475,454
Petites et moyennes entreprises		350,394	23,582	50,189	424,165
Avances en comptes courants		5,990,761	264,236	251	6,255,248
Prêts financés par la BRH		2,451,221	322,187	944,456	3,717,864
Autres catégories de prêts		<u>27,971,310</u>	<u>1,324,088</u>	<u>973,175</u>	<u>30,268,573</u>
	G	40,142,176	2,674,185	2,254,436	45,070,797
%		89%	6%	5%	100%

(En milliers de Gourdes)		90-180 jours	181-360 jours	Plus de 360 jours	Total
<u>Prêts non productifs</u>					
Microcrédit	G	447,843	618,029	95,017	1,160,889
Cartes de crédit		47,198	39,717	-	86,915
Petites et moyennes entreprises		3,177	5,965	20,086	29,228
Avances en comptes courants		4,868	95	768	5,731
Autres catégories de prêts		<u>377,131</u>	<u>127,277</u>	<u>335,150</u>	<u>839,558</u>
	G	880,217	791,083	451,021	2,122,321
%		41%	37%	22%	100%

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

30 septembre 2021

(En milliers de Gourdes)		Courants	31-60 jours	61-89 jours	Total
<u>Prêts courants</u>					
Microcrédit	G	4,358,897	183,593	181,067	4,723,557
Cartes de crédit		1,059,243	221,136	25,028	1,305,407
Petites et moyennes entreprises		403,742	13,123	5,269	422,134
Avances en comptes courants		4,848,671	134	271	4,849,076
Prêts financés par la BRH		4,156,492	-	-	4,156,492
Autres catégories de prêts		<u>24,510,594</u>	<u>658,612</u>	<u>370,337</u>	<u>25,539,543</u>
	G	39,337,639	1,076,598	581,972	40,996,209
	%	96%	3%	1%	100%

(En milliers de Gourdes)		90-180 jours	181-360 jours	Plus de 360 jours	Total
<u>Prêts non productifs</u>					
Microcrédit	G	273,650	184,082	19,016	476,748
Cartes de crédit		29,854	2,097	-	31,951
Petites et moyennes entreprises		-	4,964	21,718	26,682
Avances en comptes courants		798	984	952	2,734
Autres catégories de prêts		<u>76,304</u>	<u>192,414</u>	<u>225,179</u>	<u>493,897</u>
	G	380,606	384,541	266,865	1,032,012
	%	36%	37%	27%	100%

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

Aux 30 septembre, les prêts étaient couverts par les garanties suivantes :

30 septembre 2022

(En milliers de Gourdes)		Garanties hypothécaires	Nantissements en espèces (note 16)	Lettres de garantie (a)	Autres	Total
Prêts courants	G	23,807,923	8,034,516	145,239	3,281,426	35,269,104
Prêts non productifs		<u>633,793</u>	<u>1,168</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>634,961</u>
	G	24,441,716	8,035,684	145,239	3,281,426	35,904,065

30 septembre 2021

(En milliers de Gourdes)		Garanties hypothécaires	Nantissements en espèces (note 16)	Lettres de garantie (a)	Autres	Total
Prêts courants	G	23,841,730	4,683,789	866,966	5,901,183	35,293,668
Prêts non productifs		<u>1,177,446</u>	<u>9,346</u>	<u>3,500</u>	<u>180,594</u>	<u>1,370,886</u>
	G	25,019,176	4,693,135	870,466	6,081,777	36,664,554

(a) Les lettres de garantie émises par Sogebel en garantie de prêts totalisent G 42,500 et G 130,972 aux 30 septembre 2022 et 2021 respectivement.

Les prêts aux membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales et à leurs sociétés apparentées s'élèvent à G 2.4 milliards et à G 2.8 milliards aux 30 septembre 2022 et 2021 respectivement. Ces prêts portent des taux d'intérêts moyens allant de 6.00% à 19.00% en 2022 et 2021, pour les prêts en gourdes, et de 5.75% à 10.75% en 2022 et 4.00% à 13.75% en 2021, pour les prêts en dollars US.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

Les taux de rendement moyens sur les principales catégories de prêts, se présentent comme suit:

	2022	2021
Prêts aux entreprises et avances en comptes courants incluant les prêts financés par la BRH (a)		
Dollars US	7.0%	7.4%
Gourdes	14.9%	12.2%
Prêts indexés		
Dollars US	6.4%	6.0%
Gourdes	14.8%	14.1%
Prêts hypothécaires		
Dollars US	8.6%	10.1%
Gourdes	9.7%	13.4%
Prêts sur cartes de crédit	26.5%	25.6%
Prêts microcrédit - gourdes	41.9%	33.6%
Prêts aux employés - gourdes	6.0%	7.7%
Prêts sur cartes de crédit - employés - gourdes	32.0%	25.0%
Petites et moyennes entreprises		
Dollars US	14.4%	12.2%
Gourdes	22.9%	24.0%
Prêts aux particuliers		
Gourdes	20.9%	24.8%
Prêts restructurés		
Dollars US	18.0%	18.0%
Gourdes	24.0%	24.0%

(a) Prêts financés par la BRH en gourdes:

	2022	2021
Zone Franche	7.0%	7.0%
Secteur Immobilier	6.0%	6.0%
Prêts Hypothécaires – Kaybel - gourdes	10.0%	10.0%
Secteur Production	6.0%	6.0%
Secteur Hôtelier	4.0% - 6.0%	4.0% - 6.0%
Secteur Congréganiste	7.0%	7.0%

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

a) La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts pour l'ensemble du portefeuille a évolué comme suit :

(En milliers de Gourdes)		Total 2022	Total 2021
Solde au début de l'exercice	G	(1,884,857)	(1,521,682)
Dotation aux pertes de crédit (note 21)		(1,974,907)	(990,645)
Effet de change		(180,921)	(283,407)
Radiations		873,648	910,877
Solde à la fin de l'exercice	G	(3,167,037)	(1,884,857)

Les variations par phase de l'ensemble du portefeuille ont évolué comme suit :

(En milliers de Gourdes)	Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3 (note i)	
Solde au 30 septembre 2020				
Prêts et intérêts à recevoir	18,998,675	12,536,889	3,309,080	34,844,644
Provision	(522,340)	(292,481)	(706,861)	(1,521,682)
Total net	G 18,476,335	12,244,408	2,602,219	33,322,962
Variations de l'exercice 2021				
Prêts et intérêts à recevoir	3,077,419	2,668,984	2,246,078	7,992,481
Provision	278,484	(132,675)	(508,984)	(363,175)
Total net	3,555,903	2,536,309	1,737,094	7,629,306
Solde au 30 septembre 2021				
Prêts et intérêts à recevoir	22,076,094	15,205,873	5,555,158	42,837,125
Provision	(243,856)	(425,156)	(1,215,845)	(1,884,857)
Total net	G 21,832,238	14,780,717	4,339,313	40,952,268

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

Les variations par phase de l'ensemble du portefeuille ont évolué comme suit :

	Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	Total
(En milliers de Gourdes)	Phase 1	Phase 2	Phase 3 (note i)	
Variations de l'exercice 2022				
Prêts et intérêts à recevoir	(5,590,199)	7,842,881	3,054,426	5,307,108
<i>Provision</i>	(954)	(47,782)	(1,233,444)	(1,282,180)
Total net	(5,591,153)	7,795,099	1,820,982	4,024,928
Solde au 30 septembre 2022				
Prêts et intérêts à recevoir	16,485,895	23,048,754	8,609,584	48,144,233
<i>Provision</i>	(244,810)	(472,938)	(2,449,289)	(3,167,037)
Total net	G 16,241,085	22,575,816	6,160,295	44,977,196

Aux 30 septembre 2022 et 2021, les prêts à défaut incluent :

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
Prêts non productifs	G	2,287,586	1,173,338
Autres prêts (i)		6,321,998	<u>4,381,820</u>
	G	8,609,584	5,555,158

(Note i) Les autres prêts sont classifiés à la phase 3 comme prêt à défaut bien qu'étant à jour parce que selon l'appréciation de la Direction en fonction des critères précités à la **note 3b**, ils nécessitent des provisions plus importantes.

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

b) La provision pour pertes de crédit attendues sur les **autres prêts** a évolué comme suit :

(En milliers de Gourdes)		Total 2021	Total 2020
Solde au début de l'exercice	G	(1,314,464)	(1,045,261)
Dotation aux pertes de crédit		(455,354)	(141,064)
Effet de change		(180,921)	(283,408)
Radiations		28,931	155,269
Solde à la fin de l'exercice	G	(1,921,808)	(1,314,464)

Les variations par phase de l'exercice sont comme suit :

	Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
(En milliers de Gourdes)	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Solde au 30 septembre 2020				
Prêts et intérêts à recevoir	13,011,162	12,103,621	3,175,966	28,290,749
<i>Provision</i>	(190,400)	(240,180)	(614,681)	(1,045,261)
Total net	G 12,820,762	11,863,441	2,561,285	27,245,488
Variations de l'exercice 2021				
Prêts et intérêts à recevoir	4,028,173	1,780,085	1,737,146	7,545,404
<i>Provision</i>	(3,884)	(27,855)	(237,464)	(269,203)
Total net	4,024,289	1,752,230	1,499,682	7,276,201
Solde au 30 septembre 2021				
Prêts et intérêts à recevoir	17,039,335	13,883,706	4,913,112	35,836,153
<i>Provision</i>	(194,284)	(268,035)	(852,145)	(1,314,464)
Total net	16,845,051	13,615,671	4,060,967	34,521,689

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

	Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
(En milliers de Gourdes)	Phase 1	Phase 2	Phase 3 (note ii)	
Variations de l'exercice 2022				
Prêts et intérêts à recevoir	(4,133,028)	8,111,986	2,150,439	6,129,397
<i>Provision</i>	85,328	(80,330)	(612,342)	(607,344)
Total net	(4,047,700)	8,031,656	1,538,097	5,522,053
Solde au 30 septembre 2022				
Prêts et intérêts à recevoir	12,906,307	21,995,692	7,063,551	41,965,550
<i>Provision</i>	(108,956)	(348,365)	(1,464,487)	(1,921,808)
Total net	G 12,797,351	21,647,327	5,599,064	40,043,742

Aux 30 septembre 2022 et 2021, les prêts à défaut incluent :

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
Prêts non productifs	G	1,055,237	664,639
Autres prêts (note ii)		6,008,314	<u>4,248,473</u>
	G	7,063,551	4,913,112

(Note ii) Au cours de l'exercice 2021, Sogebank a accordé des moratoires importants totalisant G 2,961,789 soit 7% du portefeuille en fonction de la conjoncture liée aux troubles politiques et au Covid-19. Cependant, des provisions anticipées ont été comptabilisées sur ce portefeuille ce qui explique les provisions plus importantes de la phase 3 pour cet exercice.

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

c) La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts **pour le Microcrédit** a évolué comme suit :

		Total 2022	Total 2021
(En milliers de Gourdes)			
Solde au début de l'exercice	G	(519,580)	(402,768)
Dotation aux pertes de crédit		(1,411,383)	(780,333)
Radiations		801,912	663,521
Solde à la fin de l'exercice	G	(1,129,051)	(519,580)

Les variations par phase de l'exercice sont comme suit :

		Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
(En milliers de Gourdes)		Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Solde au 30 septembre 2020					
Prêts et intérêts à recevoir	G	5,000,849	179,498	62,069	5,242,416
<i>Provision (note iii)</i>		(319,604)	(48,494)	(34,670)	(402,768)
Total net	G	4,681,245	131,004	27,399	4,839,648
Variations de l'exercice 2021					
Prêts et intérêts à recevoir		(1,023,331)	913,360	531,171	421,200
<i>Provision</i>		283,273	(104,935)	(295,150)	(116,812)
Total net		(740,058)	808,425	236,021	304,388
Solde au 30 septembre 2021					
Prêts et intérêts à recevoir		3,977,518	1,092,858	593,240	5,663,616
<i>Provision (note iii)</i>		(36,331)	(153,429)	(329,820)	(519,580)
Total net	G	3,941,187	939,429	263,420	5,144,036

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

		Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
(En milliers de Gourdes)		Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Variations de l'exercice 2022					
Prêts et intérêts à recevoir	G	(1,416,011)	(463,894)	832,603	(1,047,302)
<i>Provision</i>		(86,797)	35,717	(558,391)	(609,471)
Total net		(1,502,808)	(428,177)	274,212	(1,656,773)
Solde au 30 septembre 2022					
Prêts et intérêts à recevoir		2,561,507	628,964	1,425,843	4,616,314
<i>Provision (note iii)</i>		(123,128)	(117,712)	(888,211)	(1,129,051)
Total net	G	2,438,379	511,252	537,632	3,487,263

(Note iii) Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2020, Sogesol qui gère les prêts Microcrédit a accordé des moratoires importants de G 1.8 milliard, soit 38% du portefeuille en fonction de la conjoncture liée aux troubles politiques et au Covid 19. Cependant, des provisions anticipées en fonction des estimations de la Direction, ont été comptabilisées sur ce portefeuille ce qui explique les provisions plus importantes de la phase 1 à cette date.

Aux 30 septembre 2022 et 2021, les prêts à défaut sont composés des prêts non productifs exclusivement.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

d) La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts **pour les cartes de crédit** a évolué comme suit :

(En milliers de Gourdes)		Total 2022	Total 2021
Solde au début de l'exercice	G	(50,813)	(73,650)
Dotation aux pertes de crédit		(108,170)	(69,248)
Radiations		42,805	92,085
Solde à la fin de l'exercice	G	(116,178)	(50,813)

Les variations par phase de l'exercice sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
		Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Solde au 30 septembre 2020					
Prêts	G	986,661	253,770	71,045	1,311,476
Provision		(12,333)	(3,807)	(57,510)	(73,650)
Total net	G	974,328	249,963	13,535	1,237,826
Variations de l'exercice 2021					
Prêts		72,582	(24,461)	(22,239)	25,882
Provision		(908)	115	23,630	22,837
Total net		71,674	(24,346)	1,391	48,719
Solde au 30 septembre 2021					
Prêts		1,059,243	229,309	48,806	1,337,358
Provision		(13,241)	(3,692)	(33,880)	(50,813)
Total net	G	1,046,002	225,617	14,926	1,286,545

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS, NET (SUITE)

		Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
(En milliers de Gourdes)		Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Variations de l'exercice 2022					
Prêts	G	(41,162)	194,789	71,384	225,011
<i>Provision</i>		515	(3,169)	(62,711)	(65,365)
Total net		(40,647)	191,620	8,673	159,646
Solde au 30 septembre 2022					
Prêts		1,018,081	424,098	120,190	1,562,369
<i>Provision</i>		(12,726)	(6,861)	(96,591)	(116,178)
Total net	G	1,005,355	417,237	23,599	1,446,191

Aux 30 septembre 2022 et 2021, les prêts à défaut sont composés des prêts non productifs exclusivement.

La provision pour pertes sur prêts requise selon la circulaire 87 de la Banque Centrale totalisait respectivement G 1.8 milliard et G 1.6 milliard aux 30 septembre 2022 et 2021; elle est couverte par les provisions suivantes :

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
Montant bilan	G	3,167,037	1,884,857
Montant hors bilan (notes 18 et 25)		<u>280,427</u>	<u>274,071</u>
Total provision	G	3,447,464	2,158,928

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(11) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION ET OBLIGATIONS LOCATIVES

Les actifs au titre de droits d'utilisation regroupent principalement les espaces loués par la Banque et ses filiales pour ses bureaux administratifs et son réseau de succursales.

Actifs au titre de droits d'utilisation, net

Les actifs au titre de droits d'utilisation ont ainsi évolué :

(En milliers de Gourdes)

Coût

		2022	2021
Solde au début de l'exercice	G	1,590,149	1,477,741
Indexation sur les contrats variables		36,134	60,382
Ajouts aux contrats		34,551	24,936
Résiliation de contrats		(57,207)	-
Modification aux contrats de location		181,058	27,090
Solde à la fin de l'exercice	G	1,784,685	1,590,149

Amortissement cumulé

		2022	2021
Solde au début de l'exercice	G	(464,108)	(234,093)
Amortissement de l'exercice		(213,030)	(230,015)
Résiliation de contrats		16,440	-
Solde à la fin de l'exercice		(660,698)	(464,108)
Actifs au titre de droits d'utilisation, net 30 septembre 2021		1,126,041	1,243,648
Actifs au titre de droits d'utilisation, net, 30 septembre 2022	G	1,123,987	1,126,041

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(11) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION ET OBLIGATIONS LOCATIVES (SUITE)

OBLIGATIONS LOCATIVES

Les obligations locatives ont ainsi évolué :

(En milliers de Gourdes)

		2022	2021
Solde au début de l'exercice	G	1,099,560	841,978
Modifications aux contrats de location		181,058	27,090
Effet de change sur les contrats en dollars US		172,812	345,747
Intérêts sur obligations locatives		52,939	60,568
Indexation sur contrats variables		36,134	60,382
Ajouts de contrats		34,551	24,936
Paievements de loyers		(260,298)	(261,141)
Résiliation de contrats		(40,051)	-
Ajustements aux contrats		(3,884)	-
Solde au 30 septembre 2022	G	1,272,821	1,099,560

Les paiements contractuels non actualisés à effectuer au titre des obligations locatives se présentent comme suit :

(En milliers de Gourdes)		Contrats en gourdes	Équivalent en gourdes des contrats en dollars	Total
Moins d'1 an	G	1,638	225,753	227,391
Entre 1 an et 2 ans		3,574	481,468	485,042
Entre 2 ans et 5 ans		4,728	590,205	594,933
Plus de 5 ans		<u>542</u>	<u>135,942</u>	<u>136,484</u>
Total	G	10,482	1,433,168	1,443,850

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(11) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION ET OBLIGATIONS LOCATIVES (SUITE)

OBLIGATIONS LOCATIVES (SUITE)

Les charges relatives aux contrats de location comptabilisées à l'état consolidé du résultat net, au poste de frais de locaux, matériel et mobilier sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	G	213,030	230,015
Intérêts sur obligations locatives		52,939	60,568
Charges comptabilisées aux contrats de location dont l'actif subjacent est de faible valeur		955	4,170
Total dépenses comptables	G	266,924	294,753

Les dépenses fiscales diffèrent des dépenses comptables comme suit

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
Dépenses comptables	G	266,924	294,753
Dépenses fiscales		<u>270,004</u>	<u>225,847</u>
Écart		<u>(3,080)</u>	<u>68,906</u>
Impôt reporté (note 24)	G	(924)	20,672

Aux 30 septembre 2022 et 2021, les obligations locatives liées aux sociétés apparentées aux Membres du Conseil d'Administration totalisaient G 163,726 et G 183,140 respectivement.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(12) IMMOBILISATIONS, NET

Les immobilisations, au coût, ont ainsi évolué au cours de l'exercice:

Coût

(En milliers de Gourdes)	Solde au 30/09/21	Acquisitions	Transferts	Dispositions et ajustements (b)	Radiation	Solde au 30/09/22
					Succursale/Sogebel Delmas (c)	
Terrains et infrastructures	G 416,784	-	-	-	-	416,784
Immeubles	1,954,754	-	-	700	-	1,955,454
Mobiliers et équipements	864,317	94,964	66,409	(178,448)	(6,610)	840,632
Équipements et logiciels informatiques	744,011	53,751	29,726	(60,542)	(3,261)	763,685
Améliorations locatives	605,826	21,439	56,007	(18,676)	(15,380)	649,216
Matériel roulant	151,430	4,171	22,328	(30,790)	-	147,139
Construction en cours (a)	506,511	2,170	-	-	-	508,681
Investissements en cours (c)	<u>62,678</u>	<u>349,387</u>	<u>(174,470)</u>	<u>(108,925)</u>	<u>-</u>	<u>128,670</u>
G	5,306,311	525,882	-	(396,681)	(25,251)	5,410,261

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice:

Amortissement cumulé

(En milliers de Gourdes)	Solde au 30/09/21	Amortissement	Dispositions et Ajustements (b)	Radiation	Solde au 30/09/22
				Succursale/Sogebel Delmas (c)	
Immeubles	G 70,714	71,180	-	-	141,894
Mobiliers et équipements	538,928	163,580	(154,311)	(1,652)	546,545
Équipements et logiciels informatiques	441,320	136,107	(51,932)	(1,166)	524,329
Améliorations locatives	240,754	53,777	(15,780)	(3,095)	275,656
Matériel roulant	<u>93,008</u>	<u>24,531</u>	<u>(27,097)</u>	<u>-</u>	<u>90,442</u>
G	1,384,724	449,175	(249,120)	(5,913)	1,578,866
IMMOBILISATIONS, NET	G 3,921,587		(147,561)	(19,338)	3,831,395

- (a) La construction en cours représente une dation réalisée antérieurement que la Banque finalise pour ses besoins. La phase de consolidation de l'immeuble est achevée et la prochaine phase qui consiste à finaliser la construction débutera une fois les devis finalisés.
- (b) En 2022, les dispositions incluent la reclassification des avances sur achats totalisant G 96,164 dans les autres éléments d'actifs (note 15 c).
- (c) À la fin de septembre 2022, la succursale de Delmas 56 a été complètement pillée suite aux troubles politiques dans le pays. Les pertes ont totalisé G 19,338 et les réclamations d'assurance pour la valeur de remplacement de ces immobilisations sont de G 18,218.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(12) IMMOBILISATIONS, NET (SUITE)

L'estimation d'autres pertes d'immobilisation subies par Sogebank et Sogexpress, suite à ces troubles n'est pas encore finalisée et les immobilisations ne sont pas encore radiées au 30 septembre 2022. Les estimations de perte à cette date totalisaient G 29.6 million et G 0.9 million respectivement avec des réclamations d'assurance équivalant à la valeur de remplacement G 101.8 millions et G 6.3 millions.

(d) Les investissements en cours comprennent des avances sur achats de logiciels et d'équipements informatiques et de communication ainsi que des travaux en cours pour de nouvelles succursales.

Aux 30 septembre 2022 et 2021, la valeur nette aux livres des terrains et immeubles, hormis l'effet de la réévaluation, est comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
Terrains	G	168,593	168,593
Immeubles		<u>486,826</u>	<u>536,004</u>
	G	655,419	704,597

(13) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION

Aux 30 septembre, les biens immobiliers hors exploitation regroupent:

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
Propriétés détenues pour revente, net	G	<u>-</u>	<u>-</u>
Placements en immobilier – autres		1,212,371	1,200,514
Placements en immobilier – Groupe		<u>538,538</u>	<u>538,538</u>
Placements en immobilier		1,750,909	1,739,052
TOTAL BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION	G	1,750,909	1,739,052

Les propriétés détenues pour revente, net ont ainsi évolué:

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
Solde au début de l'exercice	G	-	13,184
Dations de l'exercice		-	49,688
Transferts aux placements en immobilier - Autres		<u>-</u>	<u>(62,872)</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	-	-

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(13) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION (SUITE)

Les placements en immobilier – autres ont ainsi évolué:

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
Placement en immobilier – autres :			
Solde au début de l'exercice	G	1,200,514	1,120,095
Plus (moins)-value, net de l'exercice		52,176	(16,791)
Ventes de l'exercice (a)		(41,401)	(217,213)
Ajouts de l'exercice		-	249,975
Transferts des propriétés détenues pour revente		-	62,872
Débours de l'exercice		1,082	1,576
Solde à la fin de l'exercice	G	1,212,371	1,200,514

(a) Les ventes de placements en immobilier ont résulté en 2022 et 2021 en des gains respectifs de G 58.3 millions et G 13.2 millions.

(b) Les revenus de loyers générés par les placements en immobilier totalisaient G 1.9 million en 2021. L'immeuble qui générait ces revenus a été vendu au 30 septembre 2021.

Les placements en immobilier - loués aux filiales ont ainsi évolué :

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
Placements en immobilier – Groupe :			
Solde au début et à la fin de l'exercice	G	538,538	538,538

L'impôt résultant de la plus-value sur les placements en immobilier-Groupe a été reporté (**note 24**) en raison de la nature plus permanente de ces investissements. Ces placements ne sont pas sujets à réserve.

Aux 30 septembre, les réserves sur biens immobiliers hors exploitation incluant les minoritaires sont comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
Réserve consolidée	G	487,737	450,765
Réserve des minoritaires (note 22)		<u>65,544</u>	<u>65,593</u>
	G	553,281	516,358

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(13) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION (SUITE)

Aux 30 septembre, les biens immobiliers hors exploitation, net des réserves générales établies, tel que requis par la BRH, sont comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
Placements en immobilier	G	<u>1,750,909</u>	<u>1,739,052</u>
Moins réserve de 20%		(338,424)	(286,162)
Moins réserve de 30%		<u>(214,857)</u>	<u>(230,196)</u>
		(553,281)	(516,358)
Placements en immobilier, net	G	1,197,628	1,222,694

Les réserves sur biens immobiliers hors exploitation ont ainsi évolué:

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
Réserve de 30%			
Solde au début de l'exercice	G	230,196	202,519
Renversement de réserve sur les ventes de l'exercice		(12,420)	(58,500)
Ajustement sur placements réévalués		(2,919)	-
Ajustement de réserve sur les soldes antérieurs		-	(3,272)
Réserve sur les datations de l'exercice		-	<u>89,449</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	214,857	230,196

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
Réserve de 20%			
Solde au début de l'exercice	G	286,162	283,479
Réserve de l'exercice		52,262	53,833
Renversement de réserve sur les ventes de l'exercice		-	(45,428)
Ajustement de réserve sur les soldes antérieurs		-	<u>(5,722)</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	338,424	286,162
TOTAL DES RÉSERVES BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION	G	553,281	516,358

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(14) ACHALANDAGE

Aux 30 septembre, l'achalandage se présente comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
Achalandage BIDC initial	G	123,813	123,813
Amortissement avant modification des IFRS		<u>(36,628)</u>	<u>(36,628)</u>
Achalandage – BIDC net (a)		<u>87,185</u>	<u>87,185</u>
Achalandage – Promobank (b)		301,903	301,903
Achalandage – AFS (c)		106,264	106,264
TOTAL ACHALANDAGE	G	495,352	495,352

- (a)** Cet achalandage provient de l'acquisition des actions de la Banque Intercontinentale de Commerce (BIDC) en date du 8 novembre 1998.
- (b)** Cet achalandage résulte de l'acquisition de la majorité des actifs et passifs de Promobank et de sa filiale Promocarte en date du 29 septembre 2006.
- (c)** Cet achalandage résulte de l'acquisition par Sogexpress, filiale à 100% du Groupe SOGEBANK, des droits d'exploitation des différents bureaux de transfert du réseau de ACRA Financial Services Inc. (AFS), effectif le 1^{er} novembre 2009.
- (d)** Les achalandages calculés sur l'acquisition d'actions supplémentaires des minoritaires ont été ajustés au cours de l'exercice 2021 à l'avoir des actionnaires parce que ces transactions ne généraient pas d'achalandage, la Sogebank ayant déjà le contrôle de ces filiales.

Conformément aux dispositions fiscales, les achalandages sont amortis fiscalement à un taux annuel de 5%.

Les amortissements considérés pour fins fiscales totalisent G 20,408 respectivement en 2022 et 2021 avec les avantages fiscaux correspondants G 6,122 (**note 24**).

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(14) ACHALANDAGE (SUITE)

Les soldes des achalandages, net des amortissements fiscaux, étaient comme suit aux 30 septembre 2022 et 2021:

		2022		2021
(En milliers de Gourdes)	Coût	Amortissement cumulé	Achalandage net	Achalandage net
BIDC	G 87,185	(87,185)	-	-
Promobank	301,903	(241,522)	60,381	75,476
Sogexpress-AFS	106,264	(69,071)	37,193	42,506
	G 495,352	(397,778)	97,574	117,982

(15) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF, NET

Aux 30 septembre, les autres éléments d'actif sont:

(En milliers de Gourdes)	2022	2021
À recevoir des clients (a)	G 595,138	273,780
À recevoir – BRH – compensation Sogexpress	506,535	32,191
À recevoir – Visa et MasterCard	198,488	58,330
À recevoir – Western Union et MoneyGram	156,707	72,579
Compte à recevoir des réassureurs	80,125	4,315
Primes à recevoir - assurance	55,676	40,834
Avances aux sous-agents	47,493	44,901
	1,640,162	526,930
Provision pour pertes de crédit attendues (b)	(90,453)	(49,032)
	1,549,709	477,898
Stocks de fournitures de bureau	491,043	422,226
Frais payés d'avance	463,156	258,267
Avantage fiscal minoritaire - Sogesol	154,800	5,752
Avances aux fournisseurs (c)	96,164	72,020
Autres	41,778	37,541
	1,246,941	795,806
TOTAL AUTRES ELEMENTS D'ACTIF, NET	G 2,796,550	1,273,704

a) Les comptes à recevoir des clients ne sont pas porteurs d'intérêts et représentent principalement des montants à recevoir de clients du crédit et des opérations, à court terme dans le cadre de transactions courante de la Banque et de ses filiales.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(15) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF, NET (SUITE)

(b) La provision pour pertes de crédit attendues sur les autres éléments d'actif a ainsi évolué :

		Phase 1	
		Autres éléments d'actif non dépréciés	
(En milliers de Gourdes)		2022	2021
Solde au début de l'exercice	G	(49,032)	(38,514)
(Dotation) récupération aux pertes de crédit de l'exercice (note 21)		(35,601)	120
Effet de change		(5,820)	(10,638)
Solde à la fin de l'exercice	G	(90,453)	(49,032)

(c) En 2022, les avances sur achats ont été transférés des immobilisations aux autres actifs (note 12 b).

(16) DÉPÔTS

Aux 30 septembre, les dépôts se répartissent ainsi:

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
Dépôts à vue:			
Gourdes	G	19,762,553	15,822,832
Dollars US		37,586,812	33,709,080
Autres devises		142,601	347,770
	G	57,491,966	49,879,682
Dépôts d'épargne (a):			
Gourdes	G	16,238,397	14,251,257
Dollars US		35,980,352	28,980,288
	G	52,218,749	43,231,545
Dépôts à terme:			
Gourdes	G	5,405,335	5,372,553
Dollars US		17,721,530	15,565,234
	G	23,126,865	20,937,787
TOTAL DES DÉPÔTS	G	132,837,580	114,049,014
Dépôts en gourdes	G	41,406,285	35,446,642
Dépôts en dollars US		91,288,694	78,254,602
Dépôts en autres devises		142,601	347,770
TOTAL DES DÉPÔTS	G	132,837,580	114,049,014

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(16) DÉPÔTS (SUITE)

(a) Aux 30 septembre 2022 et 2021, les dépôts d'épargne comprennent G 2,259,211 et G1,857,718 d'épargne-retraite qui représentent des comptes bloqués par la Banque suite à des contrats de gestion de fonds de retraite signés avec certaines sociétés au bénéfice de leurs employés et d'épargne-retraite des employés de la Banque. Les taux rémunérateurs de ces dépôts sont révisables selon les conditions du marché.

La Banque et ses filiales contribuent à l'épargne-retraite des employés à partir d'un taux de contribution fixe de 2%. Ces contributions sont investies dans des dépôts d'épargne en dollars US, rémunérés à un taux fixe de 1.25% et 5.00% en 2022 et 2021. Les contributions, pour les exercices 2022 et 2021 s'élèvent à G 39.8 millions et G 35.1 millions (**note 23**). Les soldes de ces dépôts d'épargne en dollars US aux 30 septembre 2022 et 2021 sont respectivement de US\$ 8.3 millions et de US\$ 8.7 millions.

Les taux moyens d'intérêts sur les dépôts sont comme suit:

	2022	2021
Dépôts à vue (fonds à un jour):		
Gourdes	0.01%	0.01%
Dollars US	0.01%	0.01%
Dépôts d'épargne:		
Gourdes	0.21%	0.18%
Dollars US	0.04%	0.01%
Dépôts à terme:		
Gourdes	5.06%	5.29%
Dollars US	0.77%	0.74%

Les dépôts des membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales, et de leurs sociétés apparentées s'élèvent à G 3,132,746 et G 1,939,075 aux 30 septembre 2022 et 2021. Ces dépôts ont été reçus dans le cours normal des affaires et sont rémunérés à des taux d'intérêts comparables aux taux de la clientèle.

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(16) DÉPÔTS (SUITE)

Aux 30 septembre, les dépôts gardés en nantissement de prêts (**note 10**) sont comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
Dépôts en gourdes	G	3,516,028	1,405,023
Dépôts en dollars US		<u>4,717,952</u>	<u>3,288,112</u>
	G	8,233,980	4,693,135

(17) EMPRUNTS – INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Aux 30 septembre, les emprunts d'institutions financières se présentent comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
Emprunts - BRH gourdes :			
Emprunts BRH – Zone Franche (a)	G	1,134,941	1,464,482
Emprunts BRH – KAYBEL		809,162	784,460
Emprunts BRH – Secteur Immobilier		634,172	695,463
Emprunts BRH – Secteur Production		491,584	544,520
Emprunts BRH – Secteur Hôtelier		455,492	536,145
Emprunts BRH – Secteur Congréganiste		<u>189,455</u>	<u>206,440</u>
Total emprunts BRH en gourdes		<u>3,714,806</u>	<u>4,231,510</u>
Autres emprunts :			
Lignes de crédit en dollars US dans des institutions financières étrangères (b)		-	640
Emprunt en dollars d'une société étrangère de transferts (c)		588,524	486,959
TOTAL EMPRUNTS – INSTITUTIONS FINANCIERES	G	4,303,330	4,719,109

(a) Les emprunts de la Banque de la République d'Haïti sont relatifs au financement de programmes ou projets de développement spécifiques dont les modalités sont décrites à la note des prêts (**note 10**). En vertu de la circulaire 115.1 de la BRH concernant les moratoires sur prêts dans le cadre de la crise sanitaire, la Banque avait bénéficié de moratoires sur les emprunts BRH liés à ces prêts.

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A
Notes aux États Financiers Consolidés

(17) **EMPRUNTS - INSTITUTIONS FINANCIÈRES (SUITE)**

Les modalités des emprunts BRH en millions gourdes sont comme suit:

(En millions de Gourdes)	Montant approuvé	Date approbation	Date de maturité	Balance au 30/9/22	Balance au 30/9/21	Taux	
						d'intérêts au 30/9/22	Versement mensuel
Secteur	G						
Zone Franche	342	Avril 2016	Avril 2032	226	238	3.0%	1.9
Zone Franche	325	Novembre 2016	Septembre 2032 (a)	-	263	3.0%	2.0
Zone Franche	985	Mars 2017	Octobre 2033	891	944	3.0%	6.7
Zone Franche	22	Mars et juin 2019	Octobre 2027	18	19	3.0%	0.3
Sous-total	1,674			1,135	1,464		
Secteur Hôtelier	400	Janvier 2015	Janvier 2036	282	282	1.0%	20.0
Secteur Hôtelier	334	Octobre 2019	Octobre 2024	141	207	1.0%	5.7
Secteur Hôtelier	70	Janvier 2020	Janvier 2025	33	47	2.0%	1.2
Sous-total	804			456	536		
KAYBEL	1,509	Janvier 2016	Janvier 2026- Mars 2041	809	784	3.0%	8.5
Secteur Immobilier	136	Juillet 2017	Janvier 2033	93	103	1.0%	0.8
Secteur Immobilier	327	Décembre 2017	Juillet 2029	269	295	1.0%	3.2
Secteur Immobilier	145	Mars et septembre 2020	Avril 2031	131	141	1.0%	1.3
Secteur Immobilier	171	Mars 2017	Mai 2032	108	120	1.0%	.9
Secteur Immobilier	45	Janvier 2020	Janvier 2030	33	37	2.0%	.3
Sous-total	824			634	696		
Secteur Congréganistes	285	Avril 2019	Octobre 2034	189	206	3.0%	1.3
Secteur Production	329	Mars 2019	Mars 2029	214	247	2.0%	2.7
Secteur Production	300	Mai 2021	Décembre 2031	278	298	1.5%	2.5
	629			492	545		
Total Emprunts en Gourdes	G 5,725			3,715	4,231		

a) Ce prêt a été remboursé avant échéance en mai 2022.

b) Aux 30 septembre, ces lignes de crédit étaient utilisées dans le cadre de certaines opérations internationales et de crédit, et étaient garanties par les placements détenus dans ces institutions (note 7). Elles portaient des taux d'intérêts de 0.83% en 2021.

c) En date du 7 septembre 2015, Western Union Network (Ireland) Limited a accordé un emprunt d'un montant de US\$ 5 millions à Sogebank dans le cadre du financement du fonds de roulement de Sogexpress. Cet emprunt d'une durée d'un an renouvelable ne porte pas d'intérêts. Par contre, un taux d'intérêts de 8% l'an sera considéré sur toute portion de la dette échue qui n'aura pas été remboursée à la date d'échéance.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(18) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

Aux 30 septembre, les autres éléments de passif se présentent ainsi:

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
Valeurs non réclamées en faveur de tiers	G	3,386,254	2,400,922
Chèques de direction et chèques certifiés		2,040,355	1,055,315
Impôts reportés (note 24)		1,013,470	1,171,706
Impôts et taxes à payer		676,301	766,274
Comptes à payer BRH – Compensation Sogexpress		511,174	32,043
Transferts à payer		344,942	426,315
Portefeuille – Mon Cash		287,446	145,842
Provision pour pertes de crédit attendues – hors bilan (note 25)		280,427	274,071
Comptes à payer aux agents de transferts		261,195	92,504
Provision pour boni et autres compensations		205,351	186,327
Intérêts à payer		200,114	205,488
Cartes prépayées		189,977	209,700
Primes d'assurances reçues d'avance		133,078	126,288
Réassurance à payer		81,630	34,147
Provision pour les sinistres		70,016	55,952
Autres		1,488,185	1,115,434
TOTAL AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF	G	11,169,915	8,298,328

La provision pour pertes de crédit attendues relative aux engagements hors bilan est comptabilisée dans les autres éléments de passif et a évolué ainsi :

		Phase I	
		Engagements hors bilan	
(En milliers de Gourdes)		2022	2021
Solde au début de l'exercice	G	(274,071)	(262,589)
Récupérations aux pertes de crédit (note 21)		35,590	33,154
Effet de change		(41,946)	(44,636)
Solde à la fin de l'exercice	G	(280,427)	(274,071)

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(19) DETTES SUBORDONNÉES

Aux 30 septembre, les dettes subordonnées sont en gourdes et se présentent comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
Dettes subordonnées en gourdes :			
a) Montant (i)	G	445,500	490,000
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>6%</i>	<i>6%</i>
<i>Échéance</i>		<i>Echus</i>	<i>2022</i>
<i>Non remboursable par anticipation</i>			
b) Montant	G	42,000	42,500
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>7%</i>	<i>7%</i>
<i>Échéance</i>		<i>Échus</i>	<i>2022</i>
<i>Option de remboursement par l'une des parties à partir de 2017</i>			
c) Dettes subordonnées émises par Sogebel	G	-	14,000
<i>Taux d'intérêts</i>		-	<i>6%</i>
<i>Échéance</i>		-	<i>2024</i>
<i>Non remboursable par anticipation</i>			
d) Dette subordonnée émise par Sogesol	G	100,000	100,000
<i>Taux d'intérêts (ii)</i>		<i>16%</i>	<i>16%</i>
<i>Échéance</i>		<i>2023</i>	<i>2023</i>
<i>Non remboursable par anticipation</i>			
Total dettes subordonnées en gourdes	G	587,500	646,500
Dettes subordonnées en dollars :			
(a) Montant – Série 2A	G	590,878	488,907
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>6%</i>	<i>6%</i>
<i>Échéance</i>		<i>2030</i>	<i>2030</i>
(b) Montant -Série 2B	G	607,355	502,542
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>4.5%</i>	<i>4.5%</i>
<i>Échéance</i>		<i>2027</i>	<i>2027</i>
(c) Dettes subordonnées émises par Sogebel	G	278,960	230,818
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>4.5% - 6.5%</i>	<i>4.5% - 6.5%</i>
<i>Échéance</i>		<i>2027 à 2030</i>	<i>2027 à 2030</i>
Total dettes subordonnées en dollars	G	1,477,193	1,222,267
TOTAL DETTES SUBORDONNÉES	G	2,064,693	1,868,767

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(19) DETTES SUBORDONNÉES (SUITE)

- (i) De ce montant de dettes subordonnées en gourdes, des montants de G 248.3 millions ont été émis avec des contrats de change à terme. **(note 9)**.
- (ii) Les dettes subordonnées émises par Sogesol ont été souscrites intégralement par une Société Financière de Développement.

Les dettes subordonnées dues à des membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales, et à leurs sociétés apparentées s'élèvent aux 30 septembre 2022 et 2021 à US\$ 1.3 millions (G 156 millions en 2022 et G 129.0 millions en 2021) et G 14.5 millions et G 32.5 millions aux 30 septembre 2022 et 2021 respectivement. Elles sont rémunérées au taux de 6%.

(20) CAPITAL – ACTIONS

Aux 30 septembre, le capital autorisé et libéré était comme suit:

(En milliers de Gourdes)	2022	2021
Capital-actions autorisé et libéré		
300,000 actions ordinaires autorisées d'une valeur nominale de G 10,000	G 3,000,000	3,000,000

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(21) DOTATION AUX PERTES DE CRÉDIT

Les récupérations (dotations) aux pertes de crédit, comptabilisées à l'état consolidé du résultat net, par rubrique du bilan et par type d'engagements hors bilan sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)	Dotation de l'exercice	
	2022	2021
Placements à l'étranger (note 7)	G 7,677	(17,927)
Placement locaux (note 8)	2,453	68
Prêts (note 10)	(1,974,907)	(990,645)
Autres éléments d'actif (note 15)	(35,601)	120
Hors bilan (note 18)	35,590	33,154
TOTAL	G (1,964,788)	(975,230)

(22) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE

La société - mère du Groupe est SOGEBANK. La participation de SOGEBANK dans ses filiales est comme suit aux 30 septembre 2022 et 2021:

	Participation	Droits de vote
SOGEBEL	45.50%	77.50%
SOGEFAC	100.00%	100.00%
SOGECARTE	99.90%	99.90%
BIDC	100.00%	100.00%
SOGESOL	51.00%	51.00%
SOGEXPRESS	82.41%	82.41%
SOGEASSURANCE	94.70%	94.70%

De plus, SOGEBANK détient aussi des participations indirectes additionnelles dans Sogexpress et Sogeassurance puisqu'aux 30 septembre 2022 et 2021, Sogecarte détient 17.59% de participation dans Sogexpress, et 5.0% dans Sogeassurance.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(22) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE (SUITE)

Les opérations des filiales se résument comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
SOGBEL			
Total actif	G	<u>11,525,463</u>	<u>9,989,990</u>
Total passif	G	<u>10,560,253</u>	<u>9,069,074</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>170,294</u>	<u>168,464</u>
Actif net	G	<u>965,210</u>	<u>920,916</u>
SOGEXPRESS			
Total actif	G	<u>4,595,327</u>	<u>2,516,210</u>
Total passif	G	<u>3,066,812</u>	<u>1,527,278</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>536,894</u>	<u>428,145</u>
Actif net	G	<u>1,528,515</u>	<u>988,932</u>
SOGECARTE			
Total actif	G	<u>1,814,851</u>	<u>1,730,415</u>
Total passif	G	<u>790,641</u>	<u>737,109</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>30,431</u>	<u>136,688</u>
Actif net	G	<u>1,024,210</u>	<u>993,306</u>
SOGESOL			
Total actif	G	<u>1,170,900</u>	<u>948,271</u>
Total passif	G	<u>1,551,604</u>	<u>638,907</u>
(Perte nette) revenu net de l'exercice	G	<u>(690,068)</u>	<u>107,468</u>
(Déficit) Actif net	G	<u>(380,704)</u>	<u>309,364</u>
SOGEASSURANCE			
Total actif	G	<u>729,847</u>	<u>416,020</u>
Total passif	G	<u>615,770</u>	<u>367,040</u>
Perte nette de l'exercice	G	<u>(84,903)</u>	<u>(23,139)</u>
Actif net	G	<u>114,077</u>	<u>48,980</u>
SOGEFAC (a)			
Total actif	G	<u>876,657</u>	<u>729,200</u>
Total passif	G	<u>80,499</u>	<u>39,335</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>106,292</u>	<u>100,995</u>
Actif net	G	<u>796,158</u>	<u>689,865</u>
BIDC (b)			
Total actif	G	<u>258,284</u>	<u>258,284</u>
Total passif	G	<u>63,127</u>	<u>63,127</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>-</u>	<u>-</u>
Actif net	G	<u>195,157</u>	<u>195,157</u>

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(22) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE (SUITE)

- (a) Tel que documenté dans une lettre en date du 13 septembre 2017, adressée à la Banque Centrale, Sogefac a cédé la totalité de ses opérations de crédit à Sogebank.
- (b) Suite à l'acquisition des actions BIDC en 1998, toutes les opérations bancaires de la BIDC ont été transférées à Sogebank. En 2020, la Direction a décidé de transférer ces terrains et immeubles aux placements en immobilier et d'établir des contrats de loyer avec Sogebank. En 2021, la décision a été prise de mettre cette société en mode non opérationnel et de transférer tous les actifs immobiliers à Sogebank. Cependant, en raison des contraintes du contexte local, le processus légal n'a pas pu être complété à ce jour.

Aux 30 septembre, la participation des minoritaires dans les différentes filiales se résume comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
<u>SOGEBEL</u>			
Participation des minoritaires:			
Placement au coût d'acquisition	G	<u>163,500</u>	<u>163,500</u>
Participation dans les bénéfices non répartis		<u>176,206</u>	<u>161,220</u>
Participation dans les réserves:			
Réserve - réévaluation terrains et immeubles		61,543	62,544
Réserve - biens hors exploitation (note 13)		65,544	65,593
Réserve légale		<u>50,090</u>	<u>38,260</u>
		<u>177,177</u>	166,397
	G	516,883	491,117
<u>SOGESOL</u>			
Participation des minoritaires:			
Placement	G	<u>47,876</u>	<u>35,476</u>
Participation dans (le déficit) les bénéfices non répartis		<u>(249,842)</u>	<u>80,209</u>
Participation dans les réserves:			
Réserve légale		-	12,415
	G	(201,966)	128,100
TOTAL - PARTICIPATION MINORITAIRE	G	314,917	619,217

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(23) SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS DE PERSONNEL

Les salaires et autres prestations de personnel sont comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
Salaires	G	2,356,154	2,024,750
Bénéfices sociaux		625,191	621,220
Taxes salariales		216,673	194,328
Contributions au plan d'épargne-retraite (note 16)		39,785	35,139
Autres dépenses de personnel		102,133	88,866
	G	3,339,936	2,964,303

(24) IMPÔTS SUR LE REVENU

La dépense d'impôts est calculée sur la base du résultat avant impôts sur le revenu, et diffère des montants calculés en appliquant les taux statutaires comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
Résultat avant impôts sur le revenu	G	1,896,533	3,006,205
Dividendes Sofihdes		(6,248)	(5,282)
Résultat LAKAY Inc. non imposable localement		8,741	-
Base imposable		1,899,026	3,000,923
Impôts calculés en utilisant les taux statutaires (30%)		569,708	900,277
<i>Effet des éléments considérés dans la base imposable:</i>			
Virement à la réserve légale (a)		(99,301)	(111,536)
Écart entre la dotation pour pertes de crédit admise fiscalement et la provision comptable		30,461	(118,502)
Amortissement d'achalandage déductible fiscalement (note 14)		(6,122)	(6,122)
Intérêts sur placement dans une société privée déductible fiscalement (note 8 b)		(8,107)	(5,808)
Impôts sur dividendes Sofihdes		1,249	1,116
Autres		6,504	4,876
Taxes territoriales		28,130	22,437
Impôts sur le revenu	G	522,522	686,738

(a) L'effet du virement à la réserve légale a été calculé sur les virements de l'exercice de SOGEBANK et de ses filiales totalisant G 331,003 en 2022 et G 371,786 en 2021.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(24) IMPÔTS SUR LE REVENU (SUITE)

La dépense d'impôts sur le revenu se répartit comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
<i>Impôts courants</i>	G	<u>512,931</u>	<u>660,661</u>
<i>Impôts reportés :</i>			
Amortissement de la plus-value terrains et immeubles		(7,185)	(7,185)
Contrats de locations (note 11)		924	(20,672)
Plus-value sur instruments de capitaux propres (note 8 ii)		-	53,934
Placements en immobilier – (note 13)		<u>15,852</u>	<u>-</u>
Total impôts reportés		9,591	26,077
Dépense d'impôts	G	522,522	686,738

L'effet de l'impôt sur le revenu sur les éléments de l'état consolidé du résultat global est comme suit :

(En milliers de Gourdes)	2022			2021		
	Montant brut	Effet de l'impôt	Montant net	Montant brut	Effet de l'impôt	Montant net
Plus-value non réalisée sur les placements à l'étranger détenus à la juste valeur	G (476,077)	152,019	(324,058)	115,984	(34,795)	81,189
Effet de change sur les placements à l'étranger détenus à la juste valeur	(49,607)	15,808	(33,799)	36,027	(10,808)	25,219
	G (525,684)	167,827	(357,857)	152,011	(45,603)	106,408

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(24) IMPÔTS SUR LE REVENU (SUITE)

Aux 30 septembre, les impôts reportés sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
Terrains et immeubles :			
Solde au début de l'exercice	G	491,735	498,920
Amortissement de l'exercice		<u>(7,185)</u>	<u>(7,185)</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>484,550</u>	<u>491,735</u>
Placements en immobilier:			
Solde au début de l'exercice	G	23,918	23,918
Réévaluation de l'exercice		<u>15,852</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>39,770</u>	<u>23,918</u>
Plus-value sur les placements détenus à la juste valeur:			
Solde au début de l'exercice	G	457,909	423,114
(Moins) plus-value et ajustements de l'exercice		<u>(152,019)</u>	<u>34,795</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>305,890</u>	<u>457,909</u>
Effet de change sur les placements à l'étranger détenu à la juste valeur:			
Solde au début de l'exercice	G	11,857	1,049
Effet de l'exercice		<u>(15,808)</u>	<u>10,808</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>(3,951)</u>	<u>11,857</u>
Plus-value sur instruments de capitaux propres :			
Solde au début de l'exercice	G	126,625	72,691
Plus-value de l'exercice (note 8 ii)		<u>-</u>	<u>53,934</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>126,625</u>	<u>126,625</u>
Placements en immobilier – Groupe :			
Solde au début et à la fin de l'exercice	G	<u>94,461</u>	<u>94,461</u>
Contrats de location :			
Solde au début de l'exercice	G	(34,799)	(14,127)
Écart sur les contrats de l'exercice (note 11)		<u>924</u>	<u>(20,672)</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>(33,875)</u>	<u>(34,799)</u>
TOTAL IMPÔTS REPORTÉS (NOTE 18)	G	1,013,470	1,171,706

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(25) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe SOGEBANK contracte divers engagements et assume un passif éventuel qui ne sont pas reflétés au bilan consolidé.

a) Aux 30 septembre, les engagements de crédit sont comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2022	2021
Cautions et lettres de crédit :			
Cautions et lettres de crédit	G	8,125,530	6,361,713
Provisions pour pertes de crédit attendues (note 18)		<u>(151,831)</u>	<u>(153,084)</u>
Cautions et lettres de crédit, net	G	7,973,699	6,208,629
Lignes de crédit non utilisées :			
Soldes non utilisés des avances en comptes courants (i)		5,321,738	5,519,423
Soldes non utilisés de cartes de crédit		<u>1,800,066</u>	<u>2,369,305</u>
Total lignes de crédit non utilisées		7,121,804	7,888,728
Provision pour pertes de crédit attendues (note 18)		<u>(128,596)</u>	<u>(120,987)</u>
Lignes de crédit non utilisées, net		6,993,208	7,767,741
Total hors bilan, net	G	14,966,907	13,976,370

(i) Ces montants ne portent pas de commissions d'engagements. Ces engagements ne sont pas représentatifs du risque de crédit puisque plusieurs de ces ententes sont contractées pour une durée limitée, habituellement moins d'un an, et expireront ou seront résiliées sans qu'on y fasse appel.

La provision pour pertes de crédit attendues sur les engagements hors bilan est comme suit :

		2022	2021
Provision sur cautions et lettres de crédit	G	(151,831)	(153,084)
Provision sur lignes de crédit non utilisées		<u>(128,596)</u>	<u>(120,987)</u>
TOTAL (NOTE 18)	G	(280,427)	(274,071)

b) La Banque a des engagements d'entretien du système informatique pour un montant annuel approximatif de \$ 1.2 million sur une période d'un à cinq ans.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(25) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL (SUITE)

- c) Au 30 septembre 2022, le Groupe SOGEBANK traite de certaines affaires en instance de litige, engagées par ou contre quelques clients. Selon l'évaluation des faits à ce jour, de l'avis des conseillers juridiques, on ne prévoit pas qu'un règlement éventuel des poursuites soit d'importance à la situation financière consolidée ou aux résultats consolidés d'exploitation du Groupe SOGEBANK.

(26) OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

Dans le cours de ses activités, le Groupe SOGEBANK offre des services bancaires habituels, aux membres et reçoit des services de sociétés apparentées des membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales selon des modalités semblables à celles pratiquées pour des partis non apparentés.

Les prêts accordés aux employés et membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales, et de leurs sociétés apparentées sont divulgués à la **note 10**.

Les dépôts et les dettes subordonnées relatifs aux membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales, et de leurs sociétés apparentées sont divulgués aux **notes 16 et 19**.

Les principaux postes de dépenses liés à des apparentés de la Banque et de ses filiales sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2022	2021
Frais locaux et mobilier	G	247,050	116,492
Autres dépenses de fonctionnement		<u>322,739</u>	<u>170,983</u>
	G	569,787	287,475

De plus, le Groupe a effectué auprès des apparentés des achats d'immobilisations et d'autres actifs totalisant G 100 millions en 2022 G 136 millions en 2021.



Informations Générales

Liste des Succursales

Succursales	Adresse	Téléphone
Delmas		
Siège Social Delmas 48	Autoroute de Delmas, Delmas 30 Angle Delmas 48 & Autoroute de Delmas	2229-5000 /2815-5000 /2915-5000 2229-5071 ext 6350
Aéroport et Plaine du Cul-de-Sac		
Delmas-Aéroport	27 route de l'Aéroport	2229-5511
Aéroport 1	Bvd Toussaint Louverture (Immeuble Sogebel)	2229-5313
Aéroport 2	Bvd Toussaint Louverture & rue Justin Juste	2229-5070 ext 6304
Croix des Missions	Rte Nationale # 1	2229-5070 ext 6381
Lathan	Rte Nationale # 1	2229-5070 ext 6310
Tabarre	Angle Tabarre 43 et Blvd 15 Octobre	2229-5070 ext 5290
Croix des Bouquets	Angle rues Républicaine & Stenio Vincent	2229-5070 ext 6007
Centre-Ville		
Place Geffrard*	Angle rues des Miracles & Magasin de l'état	2229-5568
Rue Pavée	Angle rues Pavée & Mgr Guilloux	2229-5765
Champs de Mars	11 Rue Capois, Champs de Mars	2229-5685
Lalue	Angle Ave John Brown & 1ère Imp. Lavaud	2229-5070 ext 6392
Turgeau	142, Av. Jn Paul II	2229-5300 à 5312
Portail Léogâne	Angle Oswald Durand & Blvd J. J. Dessalines	2229-5070 ext 6717
Pétion-Ville		
Pétion-Ville 1	Angle rues Darguin & Geffrard	2229-5813
Pétion-Ville 3	111, rue Louverture P.V.	2229-5541
Pétion-Ville 4	Angle rues Faubert & Rigaud	2229-5070 ext 6421
Espace Premium	13, rue Faubert, PV	2229-5070 ext 6798
Frères	Angle Delmas 105 & Imp. Père Huc - Frères	2229-5070 ext 6183
Autoroute de Carrefour		
Martissant*	Martissant 40, Rte Nationale # 2	2229-5070 ext 6290
Fontamara*	Angle route de Carrefour et Fontamara 43	2229-5070 ext 6308
Carrefour	Entre Mon Repos 38 & 40,	2229-5070 ext 6112
Truitier	257, route de Carrefour	2229-5070 ext 6315
Succursales de Provinces		
Cap-Haïtien I	Rue 10 A	2229-5070 ext 6881
Cap-Haïtien II (Cap St Michel)	Angle Rte de l'Aéroport & rue Conassa	2229-5670
Cap-Haïtien III*	Angle rues 17 & Boulevard	2229-5070 ext 6711 à 13
Cap-Haïtien IV (Vertières)	Rte Nationale #1, Vertières	2229-5070 ext 5654 et 5655
Port-de-Paix	Angle rues Stenio Vincent & A. Laforest	2229-5656
Hinche	15, rue Dupont	2229-6690
Ouanaminthe	Angle rues Espagnol & Notre-Dame	2229-5070 ext 6280 à 88
Gonaïves	Angle rues Louverture & Egalité	2229-5070 ext 6041 à 6045
Saint-Marc	183, rue Louverture	2229-5070 ext 6340
Mirebalais	Angle rues Jean-Philippe Daut & Pétion	2229-5070 ext 6110 à 12
Jérémie	99, rue Stenio Vincent	2229-5070 ext 6250 à 53
Cayes	Rue Stenio Vincent	2229-5070 ext 6095
Cayes 2	35 Av. Cartagena	2229-5892
Frager Essential Oil	Rue des 4 chemins	2229-5000 ext 6894
Jacmel	14 ave de la Liberté	2229-5070 ext 6321
Léogâne	Place Anacaona, Léogâne	2229-5070 ext 6558
Miragoâne (M1)	Carrefour Desruisseaux	2229-5070 ext 6590
Miragoâne (M2)	60, Grand'Rue Miragoâne	2229-5070 ext 6092
Petit Goâve	36, rue Républicaine	2229-5070 ext 6095

*Temporairement hors service

Guichets chauffeurs

Turgeau
Aéroport I
Frères
Pétion-Ville III
Siège Social
Tabarre
Cayes II
Cap-Haïtien-Vertières

Site Web

www.sogebank.com

SWIFT

Sogebank : SOGHHTPP

Fondation Sogebank

Immeuble SOGEBANK
142, Ave. Jean Paul II, Turgeau
Port-au-Prince, Haïti

INSTRUCTIONS FOR WIRE TRANSFERS

USA

INTERMEDIARY BANK:

BANK OF AMERICA MERRILL LYNCH, NEW YORK, USA
SWIFT: BOFAUS3N

BENEFICIARY BANK:

SOGEBANK, PORT-AU-PRINCE, HAITI
SWIFT : SOGHHTPP

BENEFICIARY:

NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

CURRENCY: USD**INTERMEDIARY BANK:**

BANK OF NEW YORK MELLON, NEW YORK, USA
SWIFT: IRVTUS3N

BENEFICIARY BANK:

SOGEBANK, PORT-AU-PRINCE, HAITI
SWIFT : SOGHHTPP

BENEFICIARY:

NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

CURRENCY: USD

EUROPE

INTERMEDIARY BANK :

BANK OF AMERICA N.A., LONDON, ENGLAND
SWIFT: BOFAGB22

BENEFICIARY BANK:

SOGEBANK, PORT-AU-PRINCE, HAITI
SWIFT : SOGHHTPP

BENEFICIARY:

NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

CURRENCY: EUR**INTERMEDIARY BANK:**

BANK OF AMERICA N.A.
LONDON, UNITED KINGDOM
SWIFT: BOFAGB22

BENEFICIARY BANK:

SOGEBANK
PORT-AU-PRINCE, HAITI
SWIFT : SOGHHTPP

BENEFICIARY:

NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

CURRENCY: GBP



Couverture ATM

ZONE MÉTROPOLITAINE

Carrefour

Delimart, Diquini
Suc. Carrefour, Mon Repos
Station Route des rails

Centre-Ville

Suc. Rue Capois
Suc. Rue Pavée
DRH-PRONAP
Hôpital St. François de Salle

Turgeau/Bois-Verna/Canapé-Vert

Hôpital Canapé Vert
Hôtel Mariott
Natcom
Suc. Sogebel Turgeau
Ministère des Finances
Suc. SogebankTurgeau
Digicel
Station National, Turgeau
Medlab
PNUD
Délimart, Turgeau

Delmas

Suc. Delmas Aéroport
Local 750, Siège Social
Suc. Siège Social I
Suc. Siège Social II
Suc. Siège Social III
Star 2000
Epi d'Or Delmas 56
Eagle Super Market
Hôpital Espoir, Delmas 75
Hôtel Elite
Belmart Market, Delmas

Frères

Suc. de Frères
Market One Stop
Olah Market
BMPAD, Belvil

Pétion-Ville

Suc. rue Darguin
Suc. rue Louverture
Suc. rue Faubert
Big Star Market
Caribbean Super Market
Extra Market
Absolute Care
Firma s.a.
Epi d'Or, rue Faubert
Station Sol Ste Thérèse
Hôtel Royal Oasis
Hôtel NH El Rancho
Hôtel Montana
Hôtel Karibe
Hôtel Kinam 1

Tabarre

Succ. Tabarre
Belmart Market
US Embassy
US embassy Cafeteria
Logbase/BINUH
Delimart Clercine
Stop and Go Market

Route de l'Aéroport

BRANA
Suc. Aéroport II
Suc. Delmas Aéroport
Plastech
SONAPI

Hôtel Visa Lodge
Haytrac
Food for the poor

Plaine du Cul-de-Sac

Epower
Brasserie la Couronne
Suc. Croix-des-Missions
Suc. Lathan
Suc. Croix-des-Bouquets
Cassandra Market
Barbancourt
Complex Peterson
Corail Canaan

PROVINCES

Suc. Cayes I
Suc. Cayes II
Cayes, Unimart Kay Oriol
Suc. Jacmel
Suc. Jérémie
Suc. Léogane
Suc. Petit-Goave
Succ. Miragoâne I
Succ. Miragoâne II
Hôtel Decameroun, rte Nle # 1
Station Essence Montrouis
Suc. St Marc
Station St Marc
Suc. Gonaïves I
Suc. Gonaïves II
Ganaïbo Market
Suc. Mirebalais
Suc. Cap-Haïtien I
Suc. Cap-Haïtien IV, Vertières
Pluxotel, Cap-Haïtien
Suc. Ouanaminthe
Suc. Hinche
Suc. Port-de-Paix
Hôtel Milot
Parc Industriel Caracol I
Parc Industriel Caracol II
Fort Liberté, La Baie Patisserie

Sociétés affiliées

SOGBEL

Siège Social
Route de l'aéroport
B.P. 2409
Port-au-Prince, Haïti

Succursales

Angle autoroute de Delmas et Delmas 56
Ave Jean Paul II, Turgeau
Ave Panaméricaine, Complexe Evergreen, PV

SOGESOL

Siège Social
Angle rues Darguin
et Geffrard, Pétion Ville
B.P. 16077, PV Haïti

Succursales

Delmas
Croix des Bouquets
Carrefour
Lathan
Pétion Ville
Rue Pavée
Lalue
Bois Verna/Premium
Prêts aux Salariés
Leogane
Miragoane

Petit Goave
Jacmel Cayes
Jérémie
Aquin
Mirebalais
Hinche
Saint Marc
Gonaïves
Belladère
Cap-Haïtien
Ouanaminthe
Port de Paix
Saint Louis du Nord

SOGEASSURANCE

Siège Social

12, rue Faubert,
Pétion Ville, Haïti

SOGECARTE

Siège Social

Angle rues Pavée et Mgr.
Guilloux
B.P. 2051, Port-au-Prince,
Haïti

Bureaux dans les

succursales Sogebank

Turgeau
Rue Louverture
Rue Faubert
Rue Pavée
Tabarre

SOGEXPRESS

Siège Social

1, Delmas 30
B.P. 3134
Port-au-Prince, Haïti

Succursales

Ouest

Aéroport
Cabaret
Clercine
Carrefour Fleuriot
Cazeau
Centre Ville
Croix des Bouquets
Croix des Missions
Delmas
Gérald Bataille
Grand Goave
Gressier
La Gonave
Lathan
Léogane
Champs de Mars
Lalue
Carrefour Feuilles
Canapé Vert
Turgeau Nazon
Thomassin
Juvénat
Frères
Péguy Ville
Pernier
Waney
Diquini
Arcachin
Mon Repos
Martissant
Côte Plage

Canne à Sucre
Mahotièrre
Trutier
Fontamara
Bizoton
Mariani
Raïlle
Brochette
Lamentin
Carrefour Rita
Carrefour Marassa
Torcelles
Lilavois
Marin
Pétion Ville
Petit Goave
Santo
Tabarre
Thomazeau

Sud-Est

Jacmel
Cayes Jacmel
Marigot
Bainet

Nord

Cap Haïtien
Vertières
Saint Michel
Pilate
Limonade
Port Margot
Borgne
Acu du Nord
Limbe
Plaisance
Milot
Pignon
Petite Anse

Nord-Est

Ouanaminthe
Trou du Nord

Nord-Ouest








Port de paix
Mare Rouge
Saint Louis du Nord
Bombardopolis
Bassin Bleu
Jean Rabel

Artibonite

Gonaïves
Saint Marc
Liancourt
Verettes
Marchand Dessalines
Gros Morne
St Michel de l'Attalaye
Petite Rivière de
l'Artibonite
Desarmes
Desdunes
Montrouis
La Chapelle

Centre

Mirebalais
Hinche
Cerca Carvajal
Maïssade Lascahobas
Belladère
Thomassique

	<p>SOGEBANK Société Générale Haïtienne de Banque S.A. Société Anonyme de Banque fondée le 8 novembre 1985</p>
	<p>SOGEBEL Société Générale Haïtienne de Banque d'Épargne et de Logement S.A. Société Anonyme de Banque fondée le 24 mai 1988, spécialisée dans l'épargne et le logement</p>
	<p>SOGECARTE Société Générale Haïtienne de Cartes de Crédit S.A. Société Anonyme fondée le 30 juin 1989, spécialisée dans la distribution de cartes de crédit et membre des réseaux internationaux VISA et MasterCard</p>
	<p>FONDATION SOGEBANK Institution à but non-lucratif fondée le 23 avril 1993, symbole de l'engagement social du Groupe Sogebank</p>
	<p>SOGESOL Société Générale de Solidarité inaugurée le 9 novembre 2000, spécialisée dans le microcrédit</p>
	<p>SOGEXPRESS Société inaugurée le 26 octobre 2002, spécialisée dans tous types de transferts et de paiements</p>
	<p>SOGEASSURANCE Société inaugurée le 27 août 2012, spécialisée dans tous les types d'assurances</p>

SIÈGE SOCIAL DE LA SOGEBANK

Inauguré en 1996, ce bâtiment symbolise les efforts d'un groupe d'hommes et de femmes résolument engagés dans la construction d'un avenir meilleur pour notre chère nation.

Vérification Externe

Mérové-Pierre Cabinet d'Experts Comptables,

Avocat-Conseil

Cabinet Pasquet, Gousse & Associés

Rapport Annuel Sogebank

2021- 2022

Photos

iStockphoto.com

Conception

Direction Communication et Relations Publiques

Réalisation graphique

Roosvelt Junior Lafleur

Production

Direction Exécutive Commerciale



SOGE BANK

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE S.A.

Société Anonyme au capital social de 3,000,000,000.00 de Gourdes

248, Route de Delmas, Port-au-Prince, Haïti

Téléphone (509) 2815-5000 / 2229-5000

Site web: www.sogebank.com